

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration (039) 21 11 35 Rédaction

## Pologne: un certain flottement

L'agitation sociale liée à la mise en place à travers toute la Pologne de «syndicats indépendants et autogérés» s'est poursuivie hier, alors que l'on apprenait de Moscou l'arrivée d'une délégation polonaise de haut rang, la première à se rendre en URSS depuis les événements de Gdansk.

Passés les premiers moments d'euphorie dans les milieux ouvriers et d'appréhension dans les milieux dirigeants, après la conclusion des accords reconnaissant aux travailleurs le droit de former leurs propres organisations indépendamment des anciens syndicats officiels, un certain flottement semble se manifester de part et d'autre.

Du côté ouvrier, le manque de moyens et d'expérience, les problèmes soulevés par la gestion des œuvres sociales, font surgir des difficultés qui n'avaient pas toujours été prises en considération. La nécessité de rétablir à terme une certaine forme d'unité syndicale commence à se faire jour.

Du côté du pouvoir, les responsables locaux semblent manquer d'instructions précises de la part du pouvoir central

pour répondre aux revendications des ouvriers et certains d'entre eux font de l'obstruction systématique. Cette attitude est apparemment à l'origine des grèves qui continuent dans toutes les régions du pays, sans qu'on en voit encore la fin.

### L'ESPRIT DE GDANSK

A Varsovie, face à cette situation, les autorités s'efforcent de faire renaître «l'esprit de Gdansk» qui avait permis la conclusion d'un accord complexe entre les représentants du gouvernement et ceux des grévistes.

Fait exceptionnel, la radio a rediffusé hier après-midi sur l'antenne nationale les allocutions prononcées le jour de la signature de cet accord par le vice-premier ministre Jagielski et par le président du comité de grève Lech Walesa.

Déjà vendredi, dans le discours qu'il a fait devant la Diète, le premier ministre Pinkowski avait mentionné la persistance de foyers de grève et souligné que ces conflits n'avaient plus de raison d'être, les revendications des ouvriers devant toutes être satisfaites sur le modèle des protocoles d'accords conclus sur le littoral.

L'objectif des autorités, d'après les déclarations du premier secrétaire Kania mardi soir à Katowice, est de s'assurer que la mise en place des nouveaux syndicats se fera, comme convenu, dans le respect des principes de base du socialisme d'Etat, tout en encourageant vigoureusement la rénovation des anciens syndicats officiels. Ainsi pourraient être préservées les chances de restaurer l'unité du mouvement ouvrier.

### UNE ÉTAPE IMPORTANTE

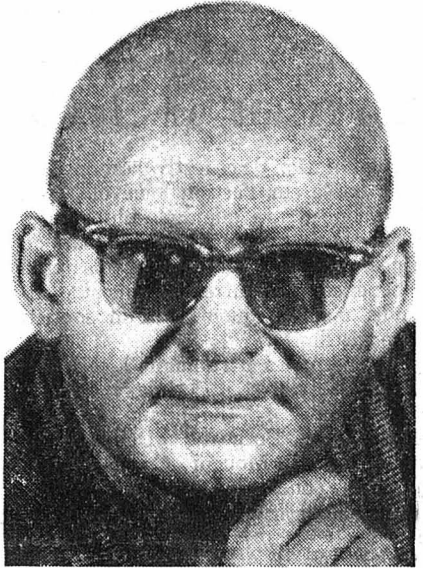
On peut imaginer que cette thèse aura été développée devant leurs homologues soviétiques par les vice-premiers ministres Jagielski et Kisiel qui se sont rendus hier à Moscou en compagnie du ministre du Commerce extérieur, M. Karski. M. Souslov, membre du bureau politique du PCUS, a reçu également M. Jagielski.

♦ Suite en dernière page



A nouveau, hier, les dirigeants socialistes autrichiens ont tenu conférence. (Bélino AP)

## Au Texas, décès d'un écrivain célèbre



A Fort Worth, au Texas, l'écrivain américain John Howard Griffin, auteur du célèbre livre «Black like me» (Noir comme moi) qui avait changé la couleur de sa peau pour étudier le racisme, est décédé lundi des suites de complications dues à un diabète. (ap)

## Fin de la session de l'Assemblée nationale populaire chinoise

### Un musulman devient vice-premier ministre

Un député chinois s'est refusé à voter l'abolition des «dazibao», les affiches publiques en grands caractères, lors du vote sur cette question hier à l'Assemblée nationale populaire (ANP).

Pour la première fois sans doute depuis l'avènement de la Chine communiste, ce n'est pas à l'unanimité que l'ANP a ratifié des textes qui lui étaient soumis.

3221 députés, sur 3497, assistaient à la séance de clôture de la session de l'ANP. La révision constitutionnelle, supprimant, notamment, le droit au recours au «dazibao», a été approuvée par 3220 voix pour, pas de voix contre, mais une abstention. Quatre députés se sont prononcés contre la nouvelle loi sur le mariage, un contre les deux lois sur la fiscalité.

Une erreur a dû se glisser dans le compte fait par le président de séance à propos de la loi sur la nationalité qui, selon lui, a recueilli 3220 pour, une contre et une abstention.

Prononçant le discours de clôture de la session, le président du comité permanent de l'ANP, le maréchal Ye Jianying, a requis les applaudissements de l'assem-

## Après le replâtrage du gouvernement autrichien

### VIVES CRITIQUES

La presse autrichienne critique vivement hier la décision prise la veille par les dirigeants du parti so-

cialiste de maintenir aux postes de vice-chancelier et ministre des Finances M. Hannes Androsch, accusé de malversations.

Le quotidien «Kurier» qualifie de «compromis répugnant» l'accord conclu après sept heures de discussion par le chancelier Kreisky et M. Androsch. «L'accord ne peut marcher à longue échéance», affirme l'auteur de l'article.

«Il est désormais clair que le parti socialiste danse sur un volcan», affirme pour sa part le «Neue Kronen-Zeitung», quotidien à large diffusion. «Qui peut garantir que le conflit n'éclate pas à nouveau?»

Les critiques de M. Androsch avaient affirmé que le cabinet de Conseil fiscal du ministre était lié à un scandale concernant la construction d'un hôpital à Vienne.

Au cours de la réunion de mardi M. Androsch a accepté un plan anticorruption en dix points présenté par le chancelier Kreisky. Il a approuvé la division en deux services différents de son ministère et a renoncé à participer à l'activité de son cabinet de Conseil fiscal.

Pour «Die Presse», l'artisan de ce compromis a été probablement M. Anton Benya, le chef des syndicats autrichiens: le parti socialiste a redouté les conséquences de la démission de M. Androsch pouvait avoir tant sur le plan économique et financier que sur le plan proprement politique et social.

Revenant sur la «surprise» qu'a causée le maintien en fonction d'un ministre dont la démission était acquise, «Die Presse» rappelle qu'en Autriche «rien n'est impossible». On avait exclu l'hypothèse du maintien de son poste de vice-chancelier, explique le journal, car elle paraissait signifier, non la fin de l'ère Androsch, mais la fin de l'ère Kreisky. Le dénouement une fois connu, poursuit «Die Presse», on s'est alors rappelé que «les impossibilités n'existaient pas dans cet Etat». (ats, reuter, afp)



Le président Hua Guofeng, le coude gauche appuyé sur le dossier de sa chaise, discute avec des délégués de la ville de Pékin. (Bélino AP)

## Dans deux mois les élections américaines

### Qu'en pense l'Américain moyen?

La première surprise de l'Européen à sa descente d'avion quelque part aux Etats-Unis, c'est l'absence de fièvre électorale alors même que les «présidentielles» auront lieu le 4 novembre - dans deux mois. Le débat - si débat il y a - s'est déroulé à grand fracas de publicité tonitruante lors des deux «conventions» des deux grands partis en lice. Il se continue dans les cénacles feutrés de leurs états-majors et surtout à la télévision des grandes compagnies privées débitant en tranches journalières leur provende électorale avec un apparent souci d'impartialité. Dès lors, comment se faire une idée d'ensemble? Le pays est immense avec cinquante Etats aux clivages politiques différenciés, aux classes sociales distinctes (les Juifs, les Noirs, les fermiers, les syndicats, les financiers et businessmen, etc.)

Pour prendre le pouls, il a fallu se résigner à un échantillonnage de hasard et donc arbitraire, géographiquement restreint à quelques comtés du Nord-Ouest américain, afin de connaître quelques opinions sur chacun des trois candidats encore en lice.

De notre envoyé spécial aux Etats-Unis, Hugues FAESI

Premier essai d'interview avec le chauffeur de taxi qui nous conduit de l'aéroport de Detroit à notre hôtel. Sa réponse est aussi claire que décevante:

- Oh! moi, je ne fais pas de politique. Je n'en ai pas les moyens. Je conduis mon tacot, je transporte ceux qui me le demandent qu'ils soient démocrates ou républicains ou autre chose, je m'en moque. J'ai déjà assez de soucis avec le renchérissement, les taxes, les prescriptions et tout et tout...

Il ne desserrera plus les dents jusqu'à la fin du trajet.

Deuxième tentative, beaucoup plus fructueuse. Elle a lieu dans le nord du Wisconsin, sur une magnifique île toute de verdure dans cette immense mer intérieure d'eau douce constituée par les grands lacs à la frontière avec le Canada. Dans ce Door County à mi-chemin du pôle Nord (c'est le prospectus touristique qui le dit) nous avons lié connaissance avec un joyeux drille à la sympathie explosive dès qu'il a su que nous étions Européens et Suisses:

- Switzerland, yes, I know - I were in Munich, et plus loin encore à Salzbourg... wonderful country...

## OPINION

### CHER GOTHARD

Depuis quelques jours, nous sommes dotés d'un nouveau tunnel.

Un amour de bébé tunnel. Tout gris, bien sûr, mais illuminé de toutes sortes de gadgets qui le font sourire comme s'il avait des fossettes.

Face à ce tunnel nouveau né, nous sentons tous, Helvètes que nous sommes, battre dans nos poitrines un cœur de maman.

Qu'il est chou! qu'il est mignon! malgré sa taille. Adorable, c'est le mot.

Et c'est vrai qu'il est bijou à croquer, notre Gothard numéro 2. Comme on comprend ceux qui se font photographier tout contre lui avec leur voiture! Comme on éprouve un sentiment d'unisson parfaite avec ceux qui sont allés dormir à son chevet.

Do, do, do. Gothard, do! Avec maman Helvetia.

C'est presque une profanation de toucher à une idylle si enchanteresse, à un enfant si plein de promesses.

Pourtant, si incommensurable que soit notre fibre maternelle, force est de constater que ce petit Gothard nous est très cher, dans toutes les acceptions de cet objectif.

Certes, nous avons encore les moyens, pays des lacs et des banques, des glaciers et des assurances, de nous offrir la gestation, la création et l'entretien d'un Gothard numéro 2.

Et même d'un Gothard numéro 3 et d'un Gothard numéro 4.

Mais sous les hauteurs tranquilles de la Coupole fédérale, les voix de nos sept Sages ne cessent de nous exhorter à l'économie, à l'austérité.

Dès lors ne peut-on penser que c'est contredire à cette volonté, que c'est un manque de conséquence à l'égard de soi-même que de mettre à disposition de chacun, gratuitement, ce tunnel bien-aimé?

Jadis, on eût appelé une telle action «gaspiillage». Dans notre parler neuchâtelois et jurassien, on eût affirmé qu'on «vilipendait» les sous.

Certaines autorités (comme beaucoup d'entre nous d'ailleurs), si elles sont conscientes que le temps n'est plus à la folie de la haute conjoncture, n'ont pas encore réalisé que les modifications du climat économique exigeaient un retour à la rigueur.

Pour les Uranais et, surtout pour les Tessinois, il est assurément normal que le franchissement du nouveau tunnel routier ne soit pas frappé d'une taxe ou d'un péage.

Mais pour tous les autres détenteurs de véhicule, qui opteront pour le tunnel plutôt que pour le col, et qui épargneront, ce faisant, une petite somme, ne serait-il pas tout à fait raisonnable et équitable qu'on leur en demande l'équivalent.

Les frais d'entretien du tunnel, les nuisances qu'il entrainera pour les Tessinois, les menaces qu'il fait peser sur l'équilibre écologique pourraient ainsi être compensés en bonne justice. De même que les pertes de nos CFF.

On parle beaucoup d'une meilleure répartition des revenus. A sa façon, un péage pour le franchissement du Gothard y contribuerait pour une part, nous semble-t-il.

Willy BRANDT

CENTENAIRE DE «L'IMPARTIAL»

**La fête continue**  
Lire en page 3

---

À LA CHAUX-DE-FONDS

**Désaxé sexuel arrêté**  
Lire en page 3

---

AU MENU DU CONSEIL FÉDÉRAL

**La transformation des demi-cantons en cantons**  
Lire en page 17





## Les lettres en deuil

## L'académicien français Maurice Genevoix: chantre et poète

Avant-hier est décédé, à l'âge de 90 ans, l'écrivain et académicien français Maurice Genevoix. Malgré son grand âge, il était resté très jeune d'esprit, plein d'humour et de fraîcheur d'âme. On le vit souvent à la Télévision française, notamment, répondant à ses interlocuteurs tandis que brillait son regard un rien taquin...

Témoin et mémorialiste de la Première Guerre mondiale, académicien comblé d'honneurs et de décorations, mais aussi auteur de plein air, chantre et poète des Pays de Loire et de La Sologne, Maurice Genevoix avait été redécouvert par ses cadets qui trouvaient dans son œuvre la justification de leur croisade élogique.

## DES DONS DE CONTEUR

Enfant des bords de la Loire — il était né à Decize le 29 novembre 1890 — Maurice Genevoix ne s'était résolu à habiter définitivement Paris qu'à l'âge de soixante ans, après son élection à l'Académie française. Il laisse des livres peuplés d'animaux, de braconniers et de trappeurs et pleins de la rumeur de la forêt. Ce petit homme, sec et malicieux, était devenu, grâce à la télévision, un auteur populaire. Il avait séduit les téléspectateurs par son naturel et ses dons de conteur.

Elevé à Châteauneuf-sur-Loire, Maurice Genevoix avait fait ses études au Lycée d'Orléans, puis au Lycée Lakanal, à Sceaux, avant d'entrer en 1912 à l'École normale supérieure.

## DES RÉCITS DE GUERRE

Mobilisé dès le 2 août 1914 comme sous-lieutenant, promu lieutenant puis commandant de la Cinquième compagnie, Maurice Genevoix a connu la vie des tranchées et la retraite de la Marne. Blessé de trois balles, le 25 avril 1915, il est réformé après sept mois d'hôpital. Ses premiers livres: «Sous Verdun» (1916), «Nuit de guerre» (1917), «Au seuil des Guitounes» (1918), racontent sans rien embellir ce que fut la vie quotidienne de ceux de 1914.

## LOIRE ET SOLOGNE

Son premier roman, «Rémy des Rauches» en 1920, a pour sujet la Loire précieuse, ses inondations, ses pêcheurs, ses bateliers. «Raboliot», qui reçoit le Prix Goncourt en 1925, est le portrait d'un braconnier solognot. «La Boîte à pêche» publiée l'année suivante, évoque son expérience de pêcheur à la ligne.

Le thème de la forêt abordé dans «Raboliot», se développe dans «Forêt voisine» (1932), il occupe entièrement «La dernière Harde» (1938).

De ses voyages dans des pays où l'homme est encore en contact direct avec la nature, Maurice Genevoix revient avec: «Canada» (1945) et «Afrique blanche, Afrique noire» (1949). Elu en 1946 à l'Académie française, Maurice Genevoix en devient le secrétaire perpétuel en 1958. De 1968 à 1971, il donne la série des Bestiaires, qu'il illustre de dessins d'une extraordinaire précision.

## SECRÉTAIRE PERPÉTUEL...

A 82 ans, en 1972, il raconte dans «La Mort de près» son expérience de blessé de guerre qui eut un instant le sentiment très net de ne plus appartenir au monde des vivants.

En 1973, après avoir occupé ce poste pendant quinze ans, il donne sa démission de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il veut se consacrer entièrement à un livre, difficile à faire, auquel il attache une grande importance. «Un Jour», publié deux ans plus tard, est une interrogation sur ce thème: «Toute une vie, est-ce suffisant pour être un homme?». En 1970, le Grand Prix National des Lettres avait couronné cette œuvre.

Maurice Genevoix était titulaire de la Croix de Guerre et Grand Croix de la Légion d'Honneur. (ats)

## Pensée

Le bavard veut se faire aimer et il se fait haïr; il veut obliger et il est importun; il dépense pour ne pas recueillir; il travaille à se perdre. Plutarque

## ANNONCÉ

## Festival d'Auvergnien 1980

Désireux d'offrir au public un panorama des musiques actuelles, pratiquées dans les régions neuchâtelaises et jurassiennes, des animateurs ont mis sur pied un festival gratuit qui se déroulera ce prochain samedi sur les rives d'Auvergnien, et permettra de présenter neuf formations de styles divers tels que, rock, jazz-rock, new wave, samba, etc.

Lors de la première édition du Festival d'Auvergnien, en août 1979, on s'est rendu compte combien il était important de diffuser ces musiques d'amateurs, avec leurs qualités et leurs imperfections, afin de provoquer un intérêt parmi le public, et de fournir un débouché aux orchestres régionaux, pour lesquels l'accès aux circuits de diffusion officiels reste trop souvent fermé.

organisateur de l'Année: «promouvoir une éducation pour la paix»?

— Permettez que je vous réponde par une question: ne pensez-vous pas qu'il serait facile à ces enfants, devenus des adultes, d'œuvrer pour la paix parce que l'ayant connue et pratiquée dans leurs relations scolaires pendant au moins dix années, des milliers d'heures, et que par contre on devient difficilement missionnaires de bonne volonté après avoir, durant le même temps, vécu et normalisé par un quotidien usage, la compétition, la concurrence, la course aux bonnes notes, et subi d'injustes estimations, comparaisons et jugements, système dont les éléments, transposés dans le monde des adultes, sont générateurs de conflits et de guerre?

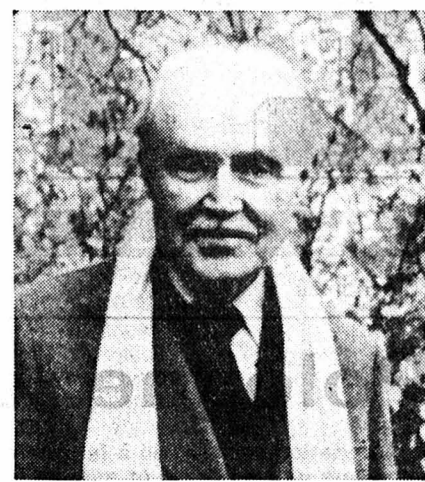
— A supposer que l'éducation familiale réponde à ses principes à celle de cette école, qu'en est-il de leurs effets conjugués face à la marée des influences de «la rue», des médias si «riches» en exemples de désordre, d'agitation, de violences?

— Les enfants le remarquent et demandent à en parler. Je pense que leur réflexion sur le sujet et leurs conclusions mûriront avec l'âge, et que l'établissement d'une société de paix demeurera une préoccupation utile à l'élaboration de leur attitude et de leur conduite.

Quant à «la rue» dont vous évoquez l'influence, elle se distingue de la famille et de l'école en ne se réclamant d'aucune intention éducative. Tout ce qui atteint la vue et l'ouïe est comme un immense bazar de choses, d'idées, d'événements, une foison de présences et d'offres allant du meilleur au pire, de la plus haute et artistique culture aux plus basses vulgarités. Les choix qu'y font les jeunes sont certainement dirigés par la mentalité acquise dans la famille et à l'école. On doit à ce propos regretter que «la rue» et les médias distribuent pour une part, gratuitement ou à peu de frais, des «produits» que les parents et les enseignants prennent grand soin d'écarter dans leur action auprès de la jeunesse. Un sujet, un problème dont nous parlerons peut-être une fois ici.

— Pour l'heure précisons que par nos articles sur «L'Année de l'enfant» et en particulier ceux destinés à la promotion d'une éducation pour la paix, nous n'avons pas eu la prétention de «traiter» un sujet d'aussi vaste étendue et d'aussi vitale importance; nous avons simplement voulu exposer quelques grands principes nous paraissant les plus propices à la poursuite du but visé.

W. PERRET



## Hit parade

Résultat de l'enquête No 35 de la Radio-Télévision romande:

1. Everybody got to learn Sometime (The Korgis). 2. Xanadu (Olivia Newton John)\*. 3. Reviens (Hervé Vilard). 4. Funky Town (Lipps Inc). 5. La marche des Machos (Karen Cheryl)\*\*. 6. A partir de maintenant (Johnny Halliday). 7. Play the Game (Queen)\*. 8. Il jouait du piano debout (France Gall). 9. K7 (Michel Sardou). 10. Food (UB 40)\*\*. 11. T'es OK (Ottaway). 12. Gaby oh Gaby (Alain Baschung)\*. 13. Emotional Rescue (Rolling Stones)\*. 14. Donna musica (Collage)\*. 15. Call me (Blondie). 16. Les jardins du ciel (Jairo)\*. 17. Little Jeanie (Elton John)\*. 18. Ma keen down (Five Letters)\*\*. 19. L'encre de tes yeux (Francis Cabrel). 20. Elle (Didier Barbelivien). \* En hausse cette semaine \*\* Nouveaux venus.

## Un sourire

## Petit monde

Un grand savant est penché sur un microscope électronique. Il est en train de suivre les évolutions de virus minuscules. Et tout d'un coup, il siffle entre ses dents:

— Oh! là, là... Qu'est-ce qu'on va rigoler! Le mari vient d'arriver sans avertir...

## Eduquons-les... éduquons-nous

## L'Année de l'enfant continue

L'Année de l'enfant, 1979, fut et restera pour la jeunesse de notre pays une période heureuse et généreuse. Elle laisse les enfants et les adolescents enrichis de souvenirs magnifiques: spectacles, concerts, manifestations publiques, études, voyages... sans compter les agrandissements, perfectionnements et créations dans le domaine des institutions destinées au bien-être et au mieux-être de l'enfance malheureuse et abandonnée de notre pays et de l'étranger. Pages nouvelles à l'album des souvenirs lumineux.

Ces pages, en quels temps seront-elles feuilletées, et les joies évoquées, qui furent écrites et ressenties sous un ciel déjà assombri de nuages menaçant la paix d'un monde de plus en plus livré à des violences engendrant leur propre accélération? C'est bien au nom de leur inquiétude que les hauts responsables de l'Année ont ajouté au programme des «événements» de la fête une «tâche, une mission»: promouvoir une éducation pour la paix.

La famille et l'école sont de prime abord et très justement concernées; pendant des années et des milliers d'heures elles possèdent le privilège lourd de responsabilités, d'exercer sur les jeunes l'influence directe, profonde et durable que l'on sait.

## L'INFLUENCE SAUVAGE

Cependant, ne l'oublions pas, la famille et l'école doivent compter avec l'action parallèle d'une influence «sauvage»: tout ce que les enfants voient et entendent hors de la présence d'adultes responsables, ceux-ci ne pouvant pas toujours considérer «la rue» comme une alliée! Nous parlerons de cela plus loin sans revenir ici sur le rôle des parents qui ont à leur disposition leurs «Écoles de parents», des revues spécialisées et de fréquents «rappels» dans la presse quotidienne.

Quant à l'école, nous en avons fait dans nos précédents articles la critique facile et méritée, mentionnant les multiples recherches et essais tant officiels que «sauvages», les uns et les autres destinés à établir son efficacité dans la réalité de la psychologie et compte tenu de l'éveil de l'enfant moderne.

Bien entendu, sans parler du précepte raté où l'élève est seul avec son maître, pratique de moins en moins utilisée, on trouve depuis toujours des écoles privées, non gratuites, comptant en général un nombre restreint d'élèves et dans lesquelles il est aisé de dispenser un enseignement personnalisé. Ces institutions prolifèrent dans la mesure où s'accroît le malaise scolaire, phénomène général en Europe et aux États-Unis. Une telle situation ne saurait nous satisfaire car quelque intérêt que présentent les écoles privées pour le progrès de la pédagogie générale, nous devons à notre pays un enseignement d'égalité qualité, enseignement public et gratuit. Chaque enfant a droit à son meilleur développement.

— Mais, direz-vous, je ne vois pas un instituteur, seul avec quelque vingt-cinq élèves, personnaliser son enseignement autant que «personnaliser» signifie s'occuper d'eux individuellement ou par petits groupes. Je voudrais bien en être témoin.

Eh bien! Entrons dans cette classe dont je connais intimement l'activité.

## UN «PAYSAGE» NOUVEAU

La porte s'ouvre sur un «paysage» très nouveau pour notre visiteur. Dans la très grande salle, seuls ou par groupes de deux, trois ou quatre, 25 enfants, assidus et très concentrés, s'adonnent à des acti-

vités diverses. Les uns lisent, d'autres écrivent, rédigent, calculent; les uns s'appliquent sous la dictée murmurée d'un camarade; plusieurs consultent le catalogue des fiches cherchant celles correspondant à la difficulté à vaincre; celui-ci tire d'un rayon de la bibliothèque de travail et de documentation l'ouvrage contenant des exercices d'application et des chapitres d'explications; ces deux-là, à voix basse vérifient mutuellement en se les récitant les connaissances qui doivent être mémorisées; le petit frisé qui dispose les caractères dans les composteurs de la petite imprimerie Freinet, travaille au journal de la classe, «La Gerbe» et les parents trouveront tous une production originale de leur(s) enfant(s): poème, description, relation d'excursion, d'expérience, projets, dessin, le tout illustré de croquis au trait, de gravure sur lino, etc.

Là vous voyez Denis qui, à partir de la carte géographique avec altitudes et courbes de niveau, modèle la chaîne du Jura où la classe va se rendre; deux grandes filles font le croquis du voyage et établissent l'horaire; la petite qui sur le long tableau-paroi aligne des divisions arithmétiques jouit d'avoir compris le mécanisme de l'opération qui lui paraissait si énigmatique; vous verrez de temps en temps tel garçon ou telle fille passer un moment à côté d'un ou d'une camarade qu'il faut soutenir et «éclairer»... Ces activités se déploient en des postures diverses au milieu d'un mobilier quelque peu hétéroclite, mi-officiel, mi-privé... Les parents aiment tous «leur» école et se montrent généreux!

## UN ATELIER TRANQUILLE

— Et l'instituteur?

— Vous le voyez au fond de la classe, entouré de quatre «grands» qui se préparent à passer dans le degré supérieur d'une autre école non encore réformée.

— Tout m'étonne ici, mais surtout me frappe l'extraordinaire ambiance d'ordre et de détente qui se dégage de cet «atelier» et que chacun semble soucieux de ne pas troubler...

— parce qu'ils aiment ce qu'ils font, tout simplement.

— Viennent-ils de milieux «choisis»?

Les parents sont médecins, juristes, fonctionnaires, commerçants, artisans, ouvriers, manœuvres. Plusieurs élèves ont été placés dans cette classe sur le conseil d'un psychiatre qui dira dans une conférence, publiée depuis: «Enfants agités qui se calment, enfants craintifs qui deviennent confiants, enfants «désordonnés» qui mettent de la méthode dans leur petite vie... Plusieurs parents vous en diront plus que je ne puis le faire».

— Font-ils ce qu'ils veulent?

— Non. Ils veulent ce qu'ils font. Tout enfant sait, avant d'y entrer, que l'école n'est pas une place de loisirs, mis à part les moments à cela réservés. Il comprend très tôt et accepte la nécessité d'une activité ordonnée, d'un plan de programme. Il suffit qu'il soit tenu compte des lois de la psychologie et que l'effort exigé corresponde à son âge mental pour que l'élève adhère totalement au travail et prenne lui-même «en main» la responsabilité de ses progrès. Tels que vous les voyez chacun ou chaque groupe poursuit méthodiquement une étude en cours.

— Se réunissent-ils dans des activités communes?

— Naturellement, et il en est de nombreuses: l'organisation du travail, la «mise en train» quotidienne, le chant, la musique, le petit théâtre, le dessin et le modelage en tant qu'étude, les préparations de «soirées des parents», les «confé-

rences» aux camarades, les expositions de travaux, le journal, les entretiens et discussions...

— Comment les parents sont-ils renseignés sur la situation scolaire de leur(s) enfant(s)?

## DISCUSSION AVEC LES PARENTS

— Les parents sont partie prenante de l'école et rien de ce qui la concerne ne se décide sans entretien et discussion avec eux. Ils se sont d'ailleurs constitués en «Amicales». Naturellement ce qui concerne personnellement un élève est affaire privée entre l'enseignant et les père et mère. Les parents ont entrée libre en tout temps dans la classe. De temps à autre, tel d'entre eux entre sur la pointe des pieds, passe un moment ici et, à peine remarqué, sort sans bruit. C'est une petite fête lorsque le papa de François qui est médecin, expose planches et radios à l'appui ce qu'est exactement une fracture et montre le membre remis en place... Une fête aussi quand le père de Nonette qui, lui, est professeur de chant, offre quelques beaux lieder de Schubert et s'accompagne sur le bon vieux piano qui est au fond de la classe... A moins qu'on ne se rende chez l'ébéniste... ou chez le mécanicien... ou encore dans les jardins de l'horticulteur. Les parents ont de si intéressants métiers!

— Pas de notes, naturellement?

— En tant que «stimulant», ce qui fut leur destination première, elles sont ici inutiles. En tant qu'appréciation du travail scolaire, elles sont la négation même de tout enseignement personnalisé, le critère de leur distribution étant unilatéral, ne tenant pas compte des différences. Par contre, ce qui est juste et ne décourage jamais un enfant, c'est le constat de ses progrès... que l'élève est à même d'établir en tout temps. S'il le veut il sait en présenter le graphique à ses parents.

— La tâche et le rôle de l'enseignant sont donc très différents de ceux des maîtres de l'école habituelle...

— Personnaliser l'enseignement implique logiquement observer pour connaître, observer les enfants au travail, aux jeux, dans leurs relations avec les camarades afin de déterminer ce qui caractérise chacun: rythme, endurance, fatigabilité, manière d'aborder l'étude (méthodique, intuitif), etc. Autre tâche importante en rapport avec le principe de personnalisation: équiper la classe de tout ce qui favorise le travail individuel, la recherche, les exercices; les fiches auto-enseignantes, auto-correctrices, les revues et ouvrages de documentation, etc., sont abondants.

— Mais son enseignement proprement dit, les leçons?

— Lorsqu'un élève ou un groupe se trouvent en face de difficultés de compréhension ou de raisonnement pour eux insupportables, l'éducateur est toujours disponible, ainsi que vous le voyez à ce moment. Il suit attentivement le développement de chacun, sait «faire quelques pas avec celui qui peine», s'assied un moment à ses côtés, tout en respectant le besoin de l'enfant de rester le plus possible l'auteur du succès de son entreprise. Les «consultations à la demande» qui dirigent les élèves vers l'instituteur, créent entre lui et eux un type amical de relation dont la base est faite de méfiance réciproque.

## UNE ÉDUCATION POUR LA PAIX

— Pensez-vous vraiment que puisse exister un rapport de cause à effet entre une scolarité d'enseignement personnalisé et l'espoir contenu dans le vœu des

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT. — 1. Machines à rogner le papier (orthographe) comme le nom de leur inventeur). 2. Longue portion de l'intestin grêle; Tragédienne italienne. 3. Occupant le troisième rang. 4. Sur la Mulde; Chez les Romains, ceux qui, descendant d'une même souche masculine, composaient la famille légitime. 5. Plante de chez nous; Note; Autre note. 6. Sur le Tigre; Il en faut dans la conversation. 7. Commune du Morbihan; Sans ménagement. 8. Ile de l'Atlantique; Langue européenne. 9. Genre de cryptogames du bord des lacs; Arbre. 10. Arrêts de liquides organiques qui circulent d'habitude.

VERTICALEMENT. — 1. Fabrication ou commerce de gants. 2. Euphorbiacées. 3. Claire, pure et calme; Charpente du corps. 4. Dénué d'esprit; Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au bout de manche d'un instrument à cordes. 5. Côté des fleuves d'Amérique du Sud; Lettre grecque. 6. Rustiques. 7. Ville d'Italie; Lien grammatical. 8. Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger; Petit duc. 9. Bourdonne en Afrique; Négation. 10. En botanique, se dit de tout organe inséré directement sur l'axe et sans support; Parfois suivi de pas.

(Copyright by Cosmopress-5022)

## Solution du problème paru samedi 6 septembre

HORIZONTALEMENT. — 1. Parrhasios. 2. Epieuse; Li. 3. Levantine. 4. Ili; Erme. 5. Gleyre; Pas. 6. Nervi; Bart. 7. Ercilla. 8. Este; Mi; If. 9. Net; Madère. 10. Smetana; Eu.

VERTICALEMENT. — 1. Péligniens. 2. Apelle; Sem. 3. Rivière. 4. Réa; Yvré. 5. Hunéric; Ma. 6. Astre; Iman. 7. Sein; Blida. 8. Népal. 9. Olé; Araire. 10. Si; Est; Feu.



# Le chemin le plus court n'est pas toujours le meilleur !



Prendre un enfant par la main, pour l'emmener vers demain, pour lui donner la confiance en son pas... Comme le chante Yves Duteil, l'enfant a besoin de se sentir sécurisé dès ses premiers pas. La curiosité le pousse à explorer son environnement immédiat et il fait ses premières expériences en imitant ses parents. Ceux-ci sont donc des modèles et les erreurs qu'ils commettent peuvent être néfastes pour leur progéniture. Afin de conseiller judicieusement les parents sur les attitudes à prendre avec leurs enfants face à la circulation routière, la direction des Jardins d'enfants en collaboration avec le Service d'éducation routière de la police locale, a mis sur pied quatre soirées destinées aux parents et au cours desquelles un film et des diapositives seront projetés.

Ce film nous a été présenté dernière-

ment par les responsables de l'éducation routière, le lieutenant Jean-Pierre Lehmann, le sergent Roger Ramseyer et l'agent Pierre-Alain Schmidt ainsi que par l'inspectrice des Jardins d'enfants, Mme C. Feller, et le secrétaire M. E. Krebs. M. Francis Matthey, directeur de l'Instruction publique, M. Philippe Moser, directeur adjoint de l'Ecole primaire, ainsi que les jardinières d'enfants étaient présents lors de cette projection qui s'est déroulée à l'aula du collège de Bellevue.

La ville compte 29 jardins d'enfants avec en tout quelque 550 élèves. Ceux-ci sont amenés à se rendre seuls ou accompagnés à l'école. L'enfant doit donc, depuis ses premiers pas, développer son sens des responsabilités, apprendre à n'avoir plus peur des autres usagers de la route, prendre confiance en lui et se comporter correctement dans le trafic.

Toutes ces attitudes, il les acquiert au contact de l'adulte qui lui apprend comment aborder le trafic sans paniquer. Un enfant qui manque de sûreté est guetté par l'accident.

Ce film, intitulé «Du premier pas à l'âge scolaire» et ces diapositives expliquent comment se comporter dans des situations très générales qui demandent pourtant une attention particulière. Par exemple, adapter son pas en compagnie d'un enfant, respecter un temps d'arrêt avant de traverser une route, ne jamais traverser une chaussée en courant, respecter les feux de la signalisation routière... Bien des règles à observer pour que l'enfant les enregistre dans son subconscient. Une fois acquises, elles dicteront son comportement face à la circulation.

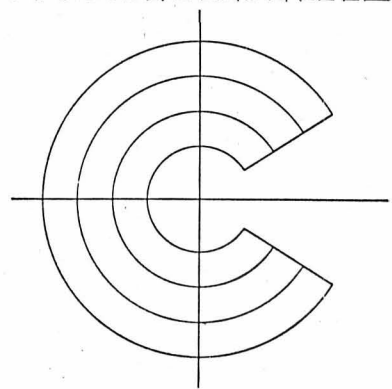
Ces quatre soirées de projection se dérouleront selon le programme suivant:

**Lundi 15 septembre** à 20 h. 15 à l'aula du collège de Bellevue, pour les jardins de: Collège 9, Fritz-Courvoisier 27, Croix-Fédérale 30 et 36 a et Monique-Saint-Hélène 12. - **Mardi 16 septembre** à 20 h. 15 à l'aula du Collège primaire de Numa-Droz, pour les jardins de: Premier-Août 2 et 8, Sophie-Mairet 4, Citadelle, Progrès 33, Jardinière 23, Parc 53 et 91 et Léopold-Robert 33. - **Mercredi 17 septembre** à 20 h. 15 à l'aula des Forges, pour les jardins de: Blaise-Cendrars 8, C. S. des Forges, Cheminots 23, Beau-Temps 16, Bois-Noir 17, Président-Wilson 32 et Doubs 151. - Enfin **jeudi 18 septembre** à 20 h. 15 à l'aula du collège des Gentianes, pour les jardins de: Abraham-Robert 36, David-Pierre-Bourquin 33 et 57, Helvétie 46 et Crêtets 120.

(cm - photo Bernard)

# Centenaire de Courvoisier-«L'Impartial» La fête continue!

L'IMPARTIAL



COURVOISIER 100 ANS

Première journée de fête, hier, dans la série de celles qui vont marquer, tout au long des semaines et des mois à venir, le centenaire de «L'Impartial».

Un petit vent frisquet se faufilaient entre les sapins pour attiser la monumentale «torré» qui s'apprêtait à accueillir une brassée de succulentes saucisses. Mais la vue sur le lac et le Plateau était splendide. Et à l'intérieur du chalet heureusement rénové et agrandi des Amis de la Nature la chaleur ne faisait pas défaut. Ni au propre, ni au figuré.

Accueillis par M. J.-P. Muller, directeur commercial de Courvoisier SA, correspondants et principaux annonceurs du journal ont eu l'occasion de faire connaissance, de fraterniser, eux qui à longueur d'année contribuent tous isolément à faire de «L'Impartial» ce qu'il est. Me C. Grosjean, président du Conseil d'administration, leur a exprimé les sentiments de gratitude de l'entreprise

sans oublier celle qu'on doit à leurs prédécesseurs. Il a rappelé la signification de cet anniversaire, et a insisté surtout sur le rôle irremplaçable de moyen de communication régional que joue «L'Impartial» dont le sous-titre «La voix d'une région» n'est pas un vain cliché.

MM. W. Gessler et M. Lévy, administrateurs, R. Vuilleumier, directeur général, et R. Duvoisin, ancien directeur technique, avaient également tenu à s'associer à la journée. Après la projection du remarquable film de J.-L. Nicolier «Le chant d'un pays» réalisé pour l'Office neuchâtois du tourisme et présentant les multiples facettes du canton de Neuchâtel avec sensibilité, subtilité, drôlerie, ce sont les charmes gastronomiques du terroir qui ont régalé la centaine d'invités à ce premier épisode du centenaire. On a ainsi pu apprécier la polyvalence d'une brigade d'employés de l'entreprise qui avaient troqué avec beaucoup de réussite leurs fonctions habituelles de secrétaires, téléphonistes, typos, chefs d'atelier, clichéur, opératrice en informatique, représentant, imprimeur, etc., pour celles de cuisinier, décorateur, serveuses et autres fonctions hôtelières! Musique et danse, grâce à l'homme-orchestre D. Berger et à l'accordéoniste «maison» G. Dupré, ont ajouté à l'ambiance cordiale de ces moments de détente bien alimentés et bien arrosés, dont chacun a emporté quelques souvenirs tangibles en plus des autres.

Aujourd'hui, c'est au tour des clients de l'imprimerie et de quelques autres invités de bénéficier du même programme à La Serment. Il est presque inutile de leur souhaiter ici la bienvenue: ils l'expérimenteront! Le coup d'essai d'hier étant réussi, sa réédition s'annonce sous les meilleurs auspices. Dame: ce n'est pas un centenaire perdu dans un fauteuil qu'on fête!

(Imp - photos ASL et Bernard)



# Au Conseil général de La Sagne 183.000 francs pour la réfection de chemins communaux

Le Conseil général a siégé lundi soir à la salle du Restaurant de Commune sous la présidence de M. André Matthey. Ce dernier salua les nouveaux membres qui remplacent les conseillers communaux. Il releva aussi la présence de l'exécutif, au complet. Neuf points figurent à l'ordre du jour. L'appel nominal fit constater la présence de 18 conseillers généraux.

Le groupe socialiste présenta la candidature de M. Pierre Béguin pour la nomination d'un membre à la Commission financière. M. Béguin a été élu tacitement. Il restait encore à nommer les membres de deux commissions. A la commission d'urbanisme Mme Janine Bauermeister et MM. Jean Bettex, André Botteron, André Gagnebin et Claude Perret ont été nommés tacitement. De même, à la commission des eaux, MM. Charly Botteron, Jacques Fallet, Sylvain Jeanneret, Jacques Maire, Michel Robert, Roger Vuille et Gilbert Wagner ont été élus.

## TROIS DEMANDES DE CRÉDIT

Le Conseil général avait aussi à voter trois demandes de crédit. La première, de 18.700 fr., pour la réfection du toit de la grande salle, a été acceptée à l'unani-

mité après que les porte-paroles des groupes aient donné quelques précisions.

La seconde de 20.000 francs pour le doublage de la façade ouest du HLM a aussi été acceptée. Le responsable du bâtiment, M. Emile Schnegg, a apporté quelques informations complémentaires à propos des travaux à envisager. M. G. Oreiller a aussi fait remarquer qu'il était heureux de voir la commune accorder une grande importance à l'isolation des bâtiments afin d'éviter un certain gaspillage d'énergie. Il a souhaité que cette réalisation puisse servir de test aussi bien pour la commune que pour le privé. M. Roger Vuille a aussi fait part de son contentement en ce qui concerne la protection électrolytique entreprise. Enfin, M. Charly Botteron a souhaité que la salle supérieure du bâtiment soit mieux isolée pour éviter tout pont de froid.

Quant à la troisième demande de crédit, extrabudgétaire, de 183.000 francs pour la réfection de chemins communaux, elle a été acceptée à l'unanimité. Cette réfection consiste en la pose de revêtements au chemin du Clos-à-Bec, à la route des Entre-deux-Monts-Dessus et à la route de La Collière jusqu'au collège des Roulets. Les dépenses des travaux se répartissent de la manière suivante: Clos-à-Bec, comprenant l'éclairage public et la pose d'un tapis, 21.000 francs; surfacage de chemin des Entre-deux-Monts, 43.000 francs; chemin de La Collière, tapis de 5 cm. et réfection générale y compris la pose de traversées de routes, 113.000 francs. Toujours concernant ces réfections, M. Fernand Oppliger a émis le désir que l'examen du chemin de La Collière soit fait minutieusement, cela afin d'éviter toute infiltration d'eau.

M. Gilbert Wagner a demandé qu'à l'avenir on trouve un peu plus de renseignements dans le rapport. Il désire aussi qu'un trottoir soit créé côté centre du village, en direction du Locle. Enfin, M. Sylvain Jeanneret souhaiterait connaître le programme d'amélioration du réseau de chemins communaux, une requête qui sera étudiée par M. Schnegg.

## PLUSIEURS INTERPELLATIONS

Dans les divers relevons plusieurs interpellations, notamment de Mme Janine Bauermeister (sécurité des élèves au jardin d'enfants), Jean Roux (Maison de retraite Le Foyer), M. Pierre Hirschi (renseignements sur le Gazoduc) et M. G. Oreiller (enlèvement des déchets). A la première interpellatrice, M. Gérald Jaquet a répondu que la pose de signaux aura lieu prochainement. En ce qui concerne la Maison de retraite Le Foyer, Mme Annelise Frei en étudiera le statut juridique, une étude avec l'Etat étant en cours. A propos du Gazoduc, M. Jean-Gustave Béguin a répondu que pour l'instant la commune n'était pas au courant du résultat de l'enquête et qu'un raccordement n'est pas prévu pour le moment. Enfin, au sujet de l'enlèvement des déchets, M. J.-P. Ferrari a précisé que pour l'instant tout passait à Cridor, alors que pour le ramassage du verre, une étude est en cours et si une solution est trouvée, la population en sera nanti immédiatement.

M. Emile Schnegg a encore énuméré les nombreux travaux en cours et les études à venir et M. André Matthey a donné lecture d'une correspondance relative à l'action du Jeune fédéral.

(dl, Imp)

## mémo

- Maison du Peuple, 20 h., conférence bibliographique, F. Legrand.
- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 19 h.
- Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- Vivarium: 14-17 h.
- Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
- Musée paysan: 14-17 h.
- Galerie Manoir: exp. J.L. Bieler, 15-19 h.
- Cimaise 75: exp. Ballaman, 16 h.-21 h.
- La Plume: exp. Sabine Markwald, dessins.
- Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- Dany's-bar: discothèque.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.
- Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
- Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
- Permanence de jeunes: 9-21 h.
- Boutique 3e âge (Temple-Allemand 23): Lundi-vendredi, 14-18 h.
- Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.

- SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-tendue: No 143
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Henry, L.-Robert 68.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignements.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas, voir page 27.

Autres informations chaux-de-fonnières en page 30

## tribune libre • tribune libre

### WC du Casino: ça vient...

Après la «Tribune libre» parue dans L'Impartial du 4 septembre 1980, et dans laquelle un de nos lecteurs mettait en cause l'état des WC publics du carrefour du Casino, nous avons reçu ces précisions du conseiller communal Bringolf:

Nous avons lu avec intérêt les remarques de l'un de nos concitoyens, remarques qui sont certainement partagées par plusieurs.

Nous pouvons rassurer M. Huguenin en lui disant que le caractère insalubre de ces locaux ne nous a pas échappé. Aussi, le Service des bâtiments a entrepris l'étude complète d'une transformation de cet édifice, y compris le kiosque, mais les locataires de ce point de vente ayant renoncé, nous avons remanié le projet.

A la demande des milieux représentant les invalides, il a également été étudié quelques projets de toilettes accessibles pour des personnes en fauteuil roulant. Cette disposition a été finalement écartée par le

Conseil communal, qui a estimé qu'il n'était pas judicieux d'obliger les invalides à franchir des chaussées à forte circulation pour se rendre à cet endroit, si bien qu'un nouveau et dernier projet simplifié est actuellement en cours d'élaboration.

Les travaux devraient pouvoir commencer cette année encore si les remises de soumissions ne nous apportent pas de surprises au niveau des prix. Aussi, nous espérons pouvoir mettre à disposition du public des locaux rénovés, plus spacieux et facilement accessibles.

Enfin, si nous joignons, auprès des CFF, nos remerciements à ceux de notre interlocuteur à propos des toilettes de la gare, ne pensez-vous pas que la Commune y est pour quelque chose après que le Conseil général ait décidé la construction du nouveau passage à piétons?

Le directeur des Travaux publics: Alain Bringolf

## chauxorama

### Attentats à la pudeur: arrestation d'un mineur

Nous avons fait état, il y a quelque trois semaines, des actes particulièrement graves d'attentat à la pudeur commis par un inconnu sur une fillette de 5 ans, qui avait dû être hospitalisée. L'auteur de ces actes, perpétrés rue du Cernil-Antoine, vient d'être identifié et arrêté, selon un communiqué diffusé hier par l'autorité tutélaire de Neuchâtel. Il s'agit d'un mineur, raison pour laquelle, selon la règle, l'autorité n'en révèle même pas les initiales, ni le domicile. Ce jeune homme s'était rendu coupable aussi d'autres attentats à la pudeur, notamment à Neuchâtel, toujours selon ce communiqué qui précise encore qu'il est gardé à disposition de l'autorité tutélaire du chef-lieu. (comm., Imp)

### Motocycliste blessé

Mardi à 19 h. 45, M. R.J. de la ville circulait en auto rue de la Reuse en direction sud, avec l'intention d'emprunter la rue de Beau-Site. Lors de sa manœuvre, il est entré en collision avec la moto conduite par M. André Voillat, 33 ans, de la ville également, qui circulait rue de la Reuse en direction nord. Blessé, le motocycliste a été transporté à l'hôpital par l'ambulance.



**CASINO-THÉÂTRE  
LE LOCLE**

**Jeudi 18 sept.  
à 20 h. 30**

**PRESTIGE DE L'ACCORDÉON**

**CONCERT UNIQUE avec** FRIEDRICH LIPS (Moscou) concertiste  
LE TRIO DE L'OURAL, meilleur ensemble d'accordéonistes d'URSS

Prix : Parterre Fr. 10.—, galerie Fr. 12.—  
Location : Boutique Gilbert Schwab, Place du Marché, Le Locle  
Organisation : Club d'accordéonistes, Le Locle

Hôtel de la Couronne - Les Brenets

**GRAND MATCH AU LOTO**

organisé par la Société d'Aviculture

Vendredi 12 septembre 1980, dès 20 h. 30

Trois tours pour Fr. 1.— Les 2 premiers gratuits  
Beaux quines: lapins - poulets - pintades - pigeons - etc.  
Marchandise fraîche de nos éleveurs (Pas de restauration chaude)

**E. Arrigo et G. Laville  
EXPOSIT AU CHAUFUD**

(Suisse) du 12.9 au 5.10.80  
Ouvert, vendredi, samedi, dimanche toute la journée.

**Appartements  
à louer**

**A LOUER  
AU LOCLE**  
Jeanneret 65  
pour le 1er novembre  
1980

**bel  
appartement**  
de 2 1/2 pièces, Fr. 277.-  
+ acompte mazout  
Fr. 77.-

**grand  
studio  
meublé**

moderne, tout  
confort, Coditel, Fr.  
200.- + acompte ma-  
zout Fr. 37.50  
Si désiré, garage  
Fr. 69.-

Tél. (039) 31 45 41

**A LOUER**

dès le 31 octobre, lo-  
gements de 1 1/2 et 3 1/2  
pièces, confort,  
chauffés, Girardet 21,  
Le Locle.  
Tél. (039) 31 16 61

**VALAIS**

**Val d'Anniviers**  
Pour sports d'hiver,  
appartement avec  
confort dans chalet.  
Noël 2 semaines.  
Tél. (021) 22 23 43

**Logement City SA**

**Mélanges**

**HANGAR**

usagé, à enlever gra-  
tuitement construction  
bois, couverture  
tôle 21 m. X 7,5 m.  
Ecole cantonale  
d'agriculture CER-  
NIER, tél.  
038/53 21 12

**A louer au Locle**

**Appartement 2 pièces**  
tout confort, ascenseur, très ensoleillé,  
quartier des Cardamines, Fr. 333.- y  
compris les charges.  
Libre tout de suite.

**Appartement 2 pièces**  
tout confort, cuisine agencée, ascen-  
seur, très ensoleillé, quartier des Girar-  
dets, Fr. 360.- y compris les charges.  
Libre tout de suite.

**Appartement 3 1/2 pièces**  
moderne, tout confort, ascenseur, cui-  
sine partiellement agencée, près du cen-  
tre.  
Libre tout de suite.

**Appartement 3 pièces**  
salle de bain, calorifères à mazout, enso-  
leillé, grand jardin à disposition, près  
du centre. Fr. 290.- Libre tout de suite.

**Petit immeuble**  
de 1 pièce, tout confort, prix à convenir.  
Libre tout de suite.

**FIDUCIAIRE J. & C. JACOT**  
Le Locle-Envers 47  
Téléphone (039) 31 23 53

*Les rideaux*

s'achètent chez le spécialiste

**E. Matthey**  
Tapisier-décorateur

Côte 14, Le Locle, tél. 039/31 35 28

**GECO**

**Votre appartement**

6 pièces, buanderie personnelle, cheminée de salon,  
jardin d'agrément, vue imprenable, etc.

**CITE 80**  
rue des Primevères

Fonds propres dès Fr. 20 000.- terminaison  
automne 1980; panneau de chantier sur place.

Documentation et renseignements:  
Bureau d'architecture R. Faessler  
France 17, Le Locle, ☎ 039/31 31 21

Gérance Geco  
Jaquet-Droz 58, La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/22 11 14-15

**UNE PRÉSENCE ROMANDE**

**LE GROUPE GECO** LAUSANNE • GENÈVE  
LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE  
NEUCHÂTEL • AIGLE

**Mélanges**

Je cherche un

**GARAGE**

à proximité du centre  
ville au Locle.

Faire offres à: P. Gra-  
ber  
tél. (039) 31 67 44

Votre  
journal: L'IMPARTIAL

Je cherche à acheter

**terrain**

en zone industrielle ou résidentielle au Locle.  
(Éventuellement à louer).

Ecrire sous chiffre No 91-239 aux Annonces  
Suisse SA, «ASSA», 2301 La Chaux-de-  
Fonds

Jeune couple cherche

**appartement**

de 4 à 5 pièces avec cheminée dans une ferme  
aux environs du Locle.

Tél. (039) 32 19 43 aux heures des repas.

**M**

NEUCHÂTEL

cherche  
pour son Marché du LOCLE  
**vendeur-magasinier  
en alimentation**  
formation assurée par nos soins.

**Nous offrons:**

- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux.



**M-PARTICIPATION**

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à  
une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

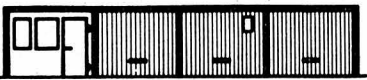
**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL**  
service du personnel, tél. 038 35 11 11, Int. 241,  
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

**VIEIL OR**

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion,  
brillants, objets en argent, dents en or ainsi  
que montres avec boîtier et anciennes mon-  
tres de poche en argent ou en or. Antiquités  
et également anciennes cartes postales.  
Dès réception de votre envoi nous vous fai-  
sons une offre par écrit ou par téléphone. En  
cas de non-accord, objets renvoyés immédia-  
tement.

**Gloor-Zwingly, horlogerie-bijouterie**  
Zöpfli 97, 6004 Lucerne



**Garages + Constructions**

Toutes dimensions et exécutions pour dépôts et locaux  
universels! Selon désir, isolés/chauffables, avec portes,  
fenêtres, auvents etc. Nous construisons en béton, Eter-  
nit, acier et bois. Pour montage soi-même ou rendu  
clé en main! Demandez nos prospectus gratuits!

Uninorm SA

1018 Lausanne ☎ 021/37 37 12 • 5623 Boswil ☎ 057/7 44 66

**uninorm**



**Le Locle:  
Le Corbusier 16 à louer:**

immeuble moderne, ensoleillé,  
tranquille, tout confort, service de  
conciergerie

**Studio**

Fr. 325.- y compris les charges.  
Libre tout de suite.

**Appartements 3 pièces**

Fr. 376.- y compris les charges.  
Libre tout de suite.

Éventuellement  
GARAGE à disposition.

**Fiduciaire J. & C. Jacot**

Envers 47 - Le Locle  
Tél. (039) 31 23 53



**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur  
proverbiale**

**Raisin « Régina » 140**  
d'Italie le kilo

**Prix. Qualité. Choix.**

**MIGROS**



## Au Conseil général, vendredi Vers une amélioration des propriétés rurales de la commune

La ville du Locle, dans ses environs tout proches, a le privilège de posséder plusieurs beaux domaines, tous loués sans difficulté et qui s'étendent sur des centaines d'hectares. Ils assurent à l'agglomération urbaine une appréciable ceinture de verdure et d'oxygène qu'il est indispensable de conserver et que nous devons à la sagesse et à la prévoyance des générations qui nous ont précédés.

Toutefois, même si les locations, dans certains cas, sont fixées à des conditions avantageuses pour les fermiers, voire symboliques, il est tout aussi nécessaire de consentir, périodiquement, certains sacrifices financiers pour entretenir et améliorer les habitations rurales.

Il n'est pas rationnel, en effet, de les laisser se dégrader, quel qu'en soit le rendement et les autorités, sagement, sont soucieuses de conserver intact ce précieux patrimoine.

C'est ainsi que les conseillers généraux, lors de la prochaine séance du législatif, vendredi, seront appelés à se prononcer sur un rapport du Conseil communal qui les invite à lui accorder un premier crédit de 60.000 francs pour permettre la reconstruction du pont de grange de la ferme sise au No 21 de La Molière, ainsi que la remise en état de la toiture de la grange. Le bâtiment principal présente, lui aussi, des signes d'usure et de fatigue et il est indispensable de remplacer les pièces défectueuses de la charpente. Les ferblanteries seront repeintes et la toiture de l'annexe voisine doit être complètement refaite.

Enfin, des travaux seront entrepris pour éviter le débordement du siège à fumier et de la fosse à purin, pour mieux protéger la source du Brondon toute proche et qui est exploitée par les Services industriels pour l'alimentation de la ville en eau potable.

### LE SAIGNOLAT N'EST PAS OUBLIÉ

La ferme du Saignolat, à l'ouest du cimetière de Mon-Repos, est ancienne et elle a déjà exigé, au cours des années passées, l'exécution d'importants travaux. La toiture doit être réparée, par la remise en état des ferblanteries et le remplacement de toutes les tuiles. Par ailleurs, sur la base d'un rapport des Servi-

ces industriels, les installations électriques de l'écurie doivent être réparées. Par conséquent, c'est un crédit de 33.000 francs que le Conseil communal sollicite pour la réalisation de tous ces travaux, dans le cadre d'un programme bien établi.

### 83.000 FRANCS POUR LE CASINO-THÉÂTRE

Les murs sont bons, de ce vétuste Casino-Théâtre, dont la sympathique et familière silhouette, en agréable voisinage avec l'Hôtel de Ville et le bâtiment de la Société de Banque Suisse, est un peu écrasée par le complexe commercial tout proche.

Des sacrifices considérables ont été consentis pour la consolidation de ses fondations, la réfection de la toiture, la remise en état des façades, la modernisation de la salle, le raccordement du chauffage au réseau de distribution des Services industriels et la création de deux chambres pour le personnel du restaurant.

En raison de l'importance de ces investissements, aucun travail d'entretien n'avait été prévu pour l'appartement du tenancier, ni pour la salle du restaurant; cette dernière a été rénovée en 1960, par le tenancier, auquel la Société du Casino-Théâtre - fondée en 1866, mais entière-

ment entre les mains de la commune - avait accordé une participation de 20.000 francs pour ses prestations.

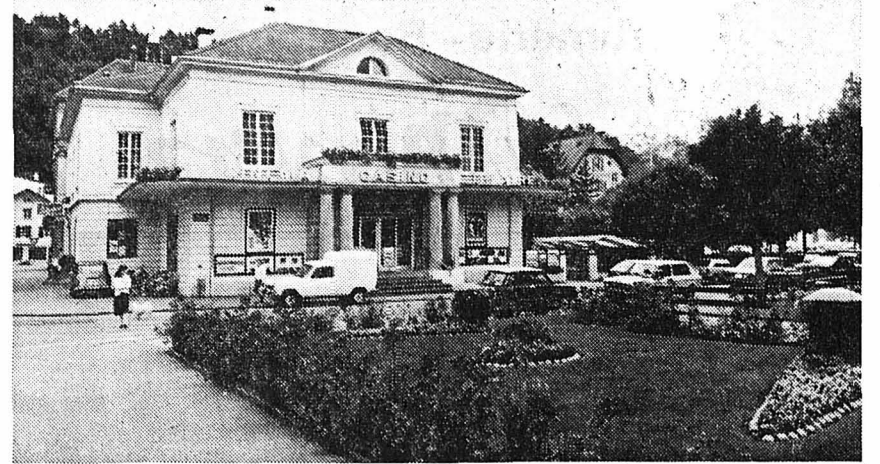
Aujourd'hui, la Société anonyme est dissoute et les services communaux assument l'entière responsabilité des obligations financières et de la gestion du Casino-Théâtre.

Si d'une part, la location du restaurant a été augmentée, il est devenu indispensable, d'autre part, d'entreprendre divers travaux d'entretien, notamment ceux exigés par le Service du contrôle des denrées alimentaires.

Peinture nouvelle pour la cuisine et le restaurant, hotte de ventilation, nouvelles fenêtres, nettoyage et peinture de l'appartement, lessivage et peinture du hall d'entrée, de l'accès au sous-sol et au foyer, des WC du sous-sol, y compris quelques imprévus, entraîneront une dépense d'un peu plus de 50.000 francs.

Les sièges de la salle de spectacle, ainsi que les strapontins, doivent être réparés et une isolation, en bordure du toit, d'une longueur de 46 mètres, est devenue impérative pour éviter les infiltrations d'eau dues à la neige et au gel. Et avec les divers et imprévus, toujours envisageables, c'est un crédit de 33.000 francs qui est nécessaire pour la réalisation de tous ces travaux.

Au total, c'est un crédit de 83.000 francs que le Conseil communal sollicite, tout en portant à la connaissance du Conseil général que d'autres travaux, à brève échéance, devront être envisagés pour la modernisation de l'éclairage de la scène, avec la dotation de projecteurs complémentaires, ainsi que la transformation du fond de scène, sans oublier le remplacement du tapis de la salle, par un revêtement plastifié. (m)



## Jeune génisse égorgée dans la vallée de La Brévine

Rassemblant lundi matin son bétail, M. Jean-Pierre Montandon, agriculteur à Cervelet, remarqua qu'une de ses bêtes faisait défaut. Poursuivant plus avant ses recherches, il découvrit une jeune génisse égorgée. Celle-ci portait des traces de griffures sous le poitrail jusque sur les jambes de devant. Il mit cette agression sur le compte d'un lynx qui, semble-t-il, circule depuis un certain temps dans la région, ce que confirme son voisin, M. Hermann Grether, qui assure avoir vu une de ces bêtes boire au clair de lune dans son bassin. Il est par ailleurs persuadé qu'un couple de ces prédateurs erre dans la région.

Pour sa part, M. Montandon a appelé le vétérinaire régional et la gendarmerie. La nouvelle de cet incident s'est répandue comme une traînée de poudre dans la vallée de La Brévine.

Toutefois, pour M. Jean-Carlo Pedrol, inspecteur cantonal de la chasse

et de la pêche, la génisse n'a pas pu être victime d'un lynx, ni d'une autre bête domestique ou sauvage.

La bête défunte a été remise aux mains de divers experts dans le canton de Neuchâtel qui se livreront à plusieurs analyses.

Pour M. Pedrol toujours, même si des lynx vadrouillent dans la région de La Brévine, ils ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables d'un tel méfait.

A la suite de l'enquête qui sera éventuellement menée par le juge d'instruction ou la gendarmerie cantonale, on pourra déterminer exactement les responsabilités dans cette affaire.

Même si celle-ci fait actuellement grand bruit dans la région, on se perd en conjectures sur ses origines exactes. Quoi qu'il en soit, les amateurs de champignons n'ont aucune crainte à avoir s'ils se promènent dans les pâturages de la région du Cervelet. (jcp)

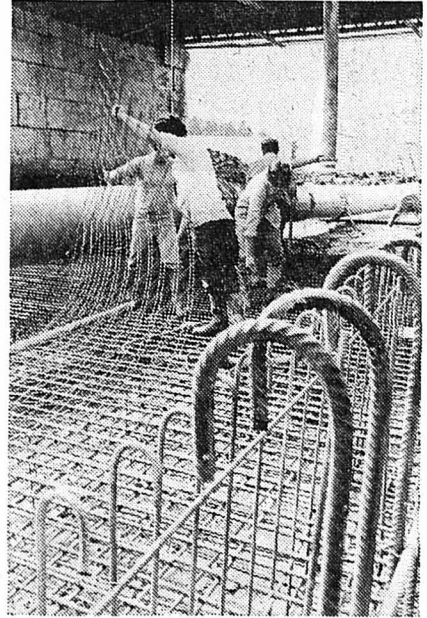
## Entre Les Ponts et Les Petits-Ponts

# Une semelle de 150 tonnes pour relier les deux localités

La plupart des ponts construits durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle dans nos régions donnent actuellement des signes de fatigue. A tel point d'ailleurs que le Service des ponts et chaussées se trouve dans l'obligation, depuis quelque temps déjà, de consolider, voire de transformer complètement certains ouvrages de génie civil, notamment au Val-de-Travers. C'est maintenant dans la vallée des Ponts-de-Martel, au pont reliant cette dernière localité et Les Petits-Ponts que des travaux doivent être entrepris, sur la route de «La Chaussée».

Si ce pont n'est pas en fait aussi grand que les habitants de la région, par l'appellation qu'ils lui donnent - le grand pont - voudraient le faire croire, les travaux qui y sont entrepris, bien que d'apparence peu spectaculaires, sont néanmoins très importants. Ils nécessitent le coulage d'une dalle en béton, sorte de semelle de 60 mètres cubes, pesant environ 150 tonnes. Ce bloc impressionnant servira de base à l'ouvrage flambant neuf qui sera construit ces prochaines semaines. On profitera encore de l'occasion pour élargir la route à cet endroit, ce que les automobilistes ne manqueront pas d'apprécier puisque le trafic pourra s'écouler avec davantage de sécurité. La chaussée se rétrécissant en effet brusquement sur ce pont ce qui présentait certains risques d'accidents.

Dès le début, ce chantier a posé certains problèmes techniques que les responsables et les ouvriers ont résolus au fur et à mesure. Le sol argileux et tourbeux semble d'ailleurs avoir causé passablement d'ennuis aux constructeurs qui ont remis à jour des pilotis de bois - tels



Outre 150 tonnes de béton, six tonnes d'acier d'armature ont été nécessaires pour construire la semelle.

ceux de Venise - découverts à la base de l'ouvrage. Ce qui tend bien à démontrer que les premiers ponts qui furent jetés à cet endroit remontent à la nuit des temps, ou presque. N'affirmez-t-on pas, dans la région que le nom des Ponts-de-Martel viendrait de ce pont qu'aurait emprunté le général Martel qui battit notamment les Huns à Poitiers. Une thèse qui bien que légendaire franchi les ans puisque sur les armoiries de cette localité figure un pont au côté d'un marteau. Détruit à coups de marteau... le pont éventuellement construit par Martel présentera dorénavant toute sécurité.

La semelle de béton remplacera à l'avenir les piliers de bois et aura l'avantage de répartir les charges uniformément sur le terrain, quelque peu mouvant. Restera ensuite à construire un cadre en béton armé, à l'intérieur du pont existant dont le tablier en métal sera remplacé, par du béton également.

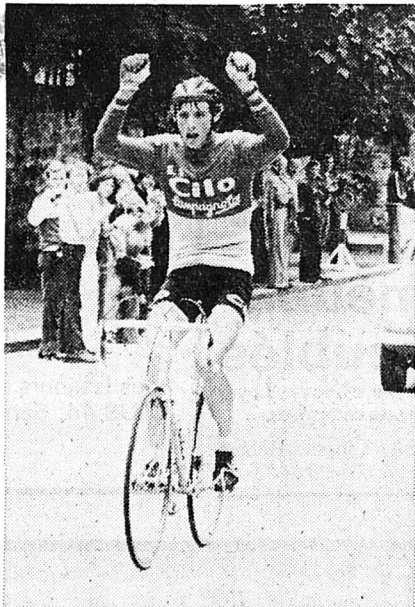
Il était temps, en effet, de changer ces poutrelles métalliques datant de 1885 et qui étaient atteintes par la corrosion à un point tel que la résistance de tout l'ouvrage avait notablement diminué, rendant hasardeux le passage des poids lourds de plus de trente tonnes. La limite élastique de l'acier est à peu près atteinte et l'on approche de la zone de striction. C'est pourquoi ces travaux avancent à grands pas et seront terminés avant la mauvaise saison. (jjc)

## Ce prochain week-end Course de côte cycliste Le Locle - Sommarmel

Le Vélo-Club La Pédale locloise organise dimanche 14 septembre sa traditionnelle course de côte Le Locle - Sommarmel, dont ce sera la dixième édition. Cette épreuve réservée aux amateurs-seniors, juniors, dames et cyclo-sportifs, connaîtra sans doute son succès habituel.

A quelques jours du départ, les organisateurs loclois annoncent la participation de 120 coureurs, répartis dans les différentes catégories. Ainsi en amateurs-seniors, on notera la participation de Werner Dössegger (Brugg) vainqueur en 1979; Armin Buntschu (Fribourg) vainqueur en catégorie juniors en 1978; Bernard Voillat (Bassecour) champion cantonal UCNJ 1980; Willy Felix (Frauenfeld) vainqueur cette année de la course de côte Bowil - Chuderhusi, deuxième à Delémont, et grand favori de cette dixième édition. Les clubs loclois aligneront leurs meilleurs coureurs, soit: Alain von Allmen; Franco Belligotti et Jean-Marc André pour le VC Edelweiss, alors que le club organisateur sera représenté par Jean François Chouard et Philippe Girardin. En catégorie dames, deux sélectionnées aux championnats du monde seront au départ: Evelyn Müller (Frauenfeld) et Rose-Marie Kurz (Willisau) vainqueur en 1979 et recordman de l'épreuve dans sa catégorie, ainsi que Anita Loozli (Birr). Chez les juniors, la grande révélation de la course de côte de Delémont, Bernard Woodtli (Safenwil) qui se paya le luxe de battre les amateurs-élite et les amateurs, également vainqueur dans sa catégorie de la course Bowil - Chuderhusi; il donnera la réplique aux meilleurs spécialistes de la région, dont Sylvain Bolay de La Pédale locloise, vice-champion cantonal UCNJ 1980, Christian Jeanneret, Didier Simon et German Eschler du Vélo-Club Edelweiss.

Les cyclo-sportifs verront au départ le vainqueur de l'édition 1979, Pierre Mai (Lutry), alors que le toujours jeune Al-



Un record à battre: celui alors établi en 1977 par Jean-Marie Grezet qui courait chez les juniors.

phonse Kormmayer sera le chef de file de La Pédale locloise avec ses camarades André Richard, Roland Pelletier et Marco Magnolo.

Les amateurs de cyclisme se donneront donc rendez-vous dimanche matin sur la route de Sommarmel pour applaudir cette importante cohorte de coureurs qui tenteront de battre les records détenus chez les juniors par Jean-Marie Grezet en 25'06, chez les amateurs par Peter Schaub en 24'58, chez les dames par Rose-Marie Kurz en 30'27 pour un parcours très sélectif de 12 km. 700 avec une dénivellation de 376 mètres.

Les départs seront donnés au Collège des Jeanneret, dès 8 h. 30 pour les cyclo-sportifs, 8 h. 45 pour les juniors, 9 h. pour les amateurs et seniors, 9 h. 15 pour les dames. (mas.)

### mémento

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.  
Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.  
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.  
La Main-Tendue: tél. No 143.  
Le Grand-Cachot-de-Vent: exp. Manessier, 14 h. 30 - 17 h. 30.  
Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30.

### état civil

#### JEUDI 4 SEPTEMBRE

##### Décès

Voumard, née Humbert-Droz-Laurent, Marguerite Marie, née en 1907, épouse de Voumard Georges Edmond.

#### VENDREDI 5 SEPTEMBRE

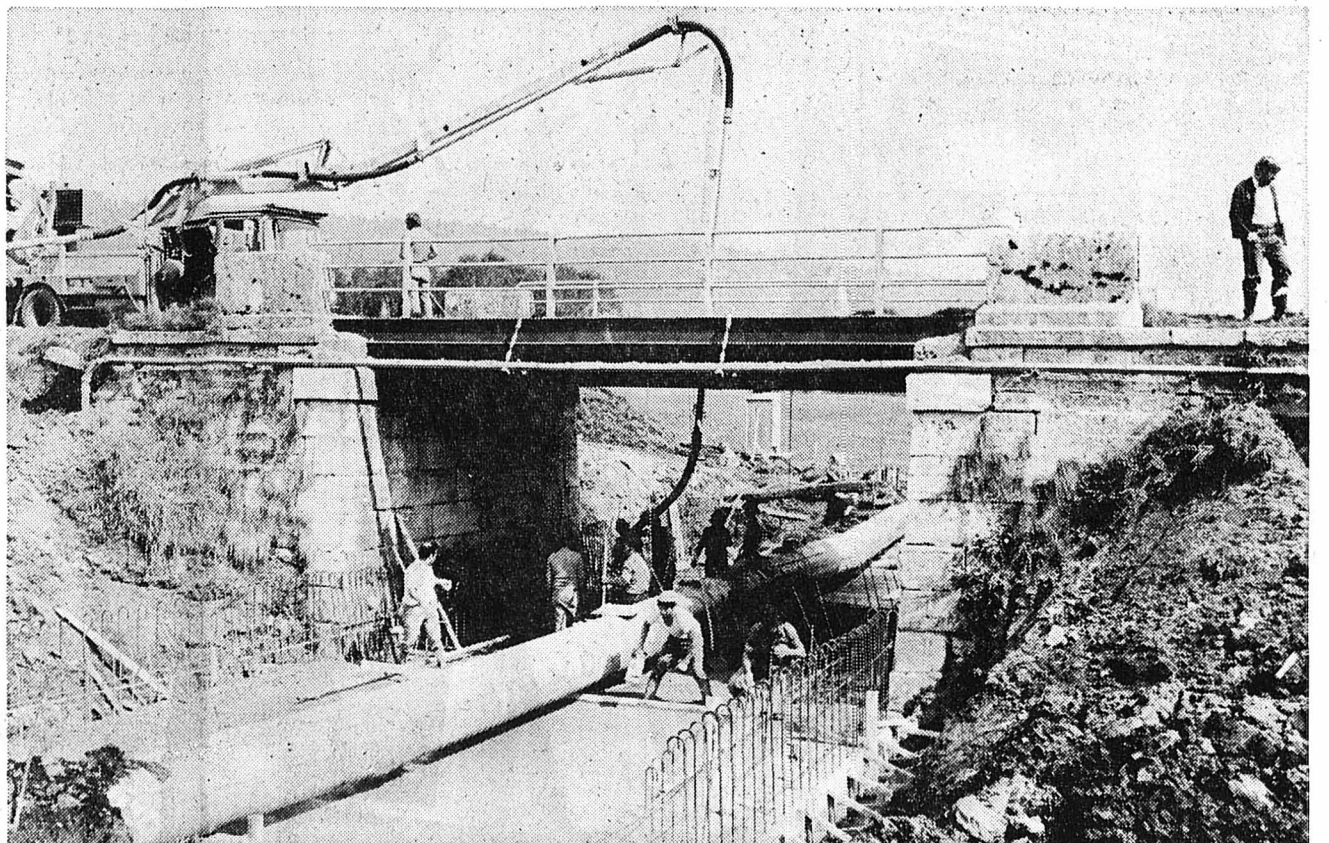
##### Naissance

Marclay Simon, fils de Gilles Alain et de Marie-Jeanne Francine Claudine, née Laplante.

##### Décès

Enderlin Joséphine Alice, née en 1907.

N.B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.



Au «grand» pont entre Les Ponts-de-Martel et Les Petits-Ponts, les travaux de réfection de l'ouvrage avancent à grands pas. (Photo Impar-Charrère)







# La Chaux-de-Fonds, dimanche 14 septembre 1980

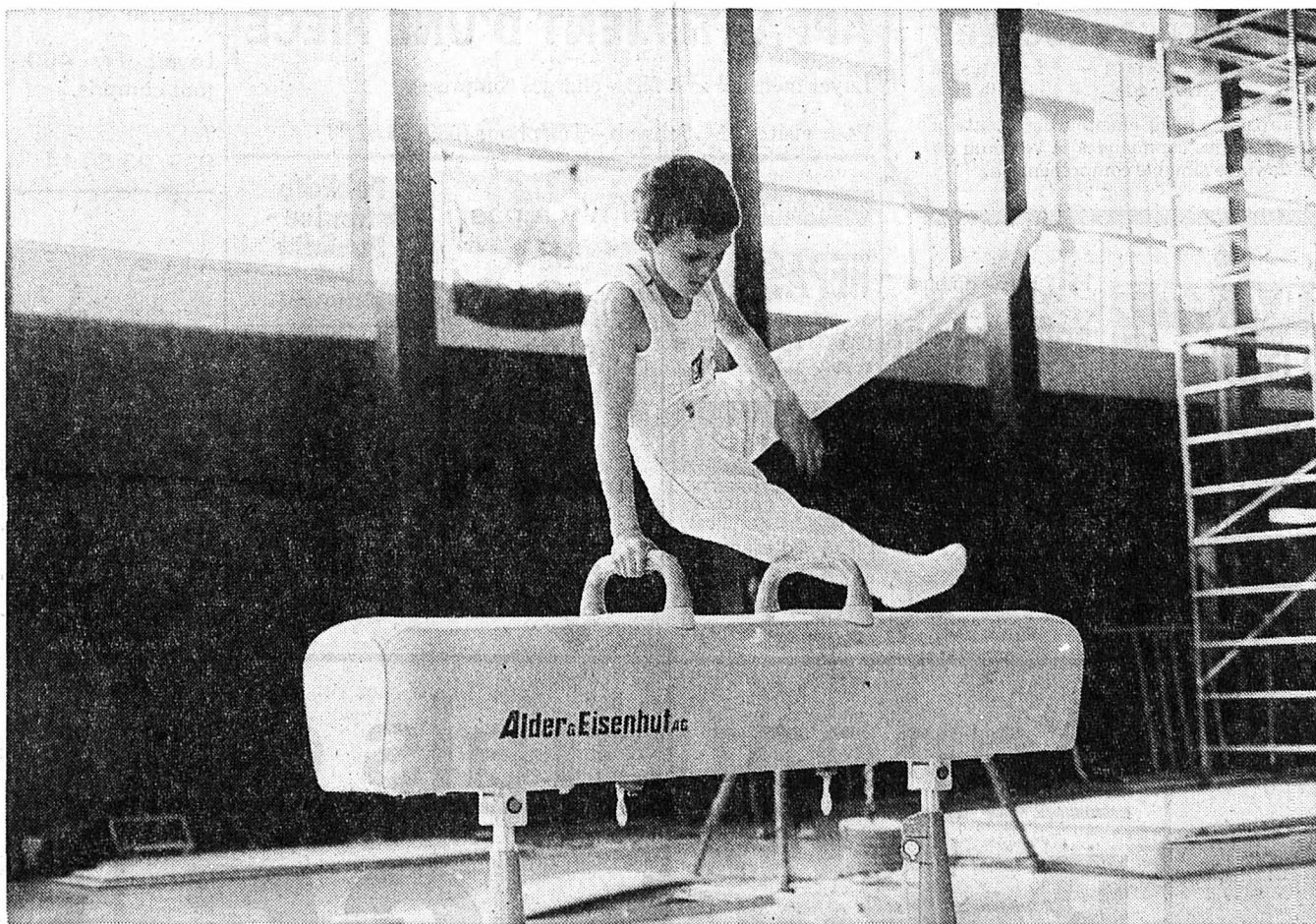
## 8e Finale romande de jeunes gymnastes et pupillettes

**Près de 500 participants**  
**Centre sportif de La Charrière, halles Numa-Droz**  
**et de l'Ecole de Commerce**

**Programme général**

<p><b>FILES</b></p> <p><i>Athlétisme</i></p> <p>08.45 09.00</p> <p><i>Artistique et agrès</i></p> <p>09.00 10.45 13.30</p> <p><b>GARÇONS</b></p> <p><i>Artistique</i></p> <p>09.00-10.30 13.00-14.30 10.00-12.00</p> <p><i>Agrès</i></p> <p>09.00-12.00</p> <p><i>Nationaux</i></p> <p>09.00-12.00 et 13.00-14.00</p> <p><i>Athlétisme</i></p> <p>Dès 09.00</p> <p>15.30</p>	<p><b>Centre sportif La Charrière</b></p> <p>Rassemblement sous la tribune Début des concours</p> <p><b>Halle Collège Numa-Droz</b></p> <p>Test 3 Test 4 Tests 5, 6 et 7 artistique Tests 5, 6 agrès</p> <p><b>Halle Ecole de Commerce</b></p> <p>Programme imposé, performances 3, 4 Programme libre, performances 3, 4 Programme imposé, performances 1, 2</p> <p><b>Halle Collège Numa-Droz</b></p> <p>Tests 1, 2, 3</p> <p><b>Centre sportif La Charrière</b></p> <p>J1, J2, L1: programme selon prescriptions</p> <p><b>Centre sportif La Charrière</b></p> <p>Cat. A: Piste 100 m., dossards 101-135 Cat. B: jet poids, dossards 141-175 Cat. C: saut en longueur, dossards 181-215 Centre sportif de La Charrière, remise des distinctions et clôture de la fête</p>
--	---

**Entrée gratuite - Cantine au Pavillon des Sports**  
**Organisation: Union des sociétés de gymnastique**  
**La Chaux-de-Fonds**




*Les futurs espoirs de la gymnastique à l'artistique suisse. On les retrouve dans les catégories performances 1, 2, 3 et 4. Ici le cheval arçons.*

**Bar Léo**

Serre 2  
Tél. (039) 23 42 98  
Chez Yvonne et Bobotte

Le rendez-vous des sportifs !

**Un partenaire sûr**

 Société de Banque Suisse  
La Chaux-de-Fonds  
Le Locle

  
**Mobilière Suisse**  
 Société d'assurances

André Britschgi  
Agent général  
Serre 65  
Tél. (039) 23 15 35

L'assurance d'être bien assuré.

EAUX MINÉRALES  
BIÈRES - LIQUEURS

 **p ehrbar**

Dépositaire bières Wardeck

La Chaux-de-Fonds  
Parc 135  
Tél. (039) 22 37 94

  
**Giovannini & Rösli**

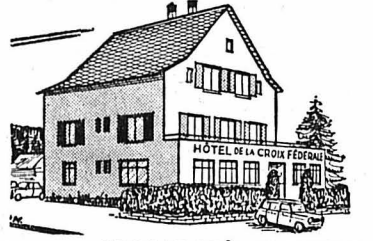
Plâtrerie - Peinture  
Plafonds suspendus  
Spécialité: crépis rustique  
Rue Arthur-Münster 12  
Tél. (039) 22 38 39

**Services Industriels**

 24 HEURES SUR 24 À VOTRE SERVICE

Installations et appareils  
Eau - Gaz - Electricité  
Téléphone Concession B

**Hôtel-Restaurant de la Croix-Fédérale**



2322 LE CRÉT-DU-LOCLE  
Tél. (039) 26 06 98

Tout pour le tennis !  
Raquettes: Rossignol, Head, Davis, Slazenger, etc.  
Cordages: avec boyaux VS, Victor... ou synthétiques, travail précis par spécialistes.  
Balles de tennis: Pen, Dunlop, Tretorn, etc.  
Beau choix dans l'habillement de tennis.

Le Crét-du-Loche Tél. 039/26 78 78



Télévision-Service



Radio-Hi-Fi-Vidéo  
Vente-Location

Tél. (039) 23 42 40  
Ph.-H. Mathey 3  
La Chaux-de-Fonds

**Garage Tarditi**

Foulets 1a - Tél. (039) 22 57 38  
La Chaux-de-Fonds

Réparation et entretien de toutes marques de voitures

Equilibrage électronique  
Travail soigné. Demandez nos prix

Dépositaire officiel des pneus SEMPERIT

**Giulio Vona**

Carrelages et revêtements

Primevères 10  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 26 78 12

Entreprise de construction

**A. CASTIONI**

Entrepreneur diplômé

Hôtel-de-Ville 57  
Tél. (039) 23 14 25  
2300 La Chaux-de-Fonds



Fritz-Courvoisier 66 Tél. 039 23 13 62/63



Grand choix d'occasions

MAÇONNERIE - CARRELAGE  
Transformations

**J.-M. RONDEZ**

Ruelle de la Retraite 14  
Tél. (039) 22 38 92



**Churchill Pub**

Léopold-Robert 24  
Tél. (039) 23 17 31

Dans un cadre et une atmosphère authentiquement britanniques.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
Jaquet-Droz 58  
La Chaux-de-Fonds





**Madame,** vous nous trouverez  
dès maintenant  
à la rue du Seyon 4!

**En première**  
dans nos nouveaux locaux,

la nouvelle mode  
d'automne

- dans un choix incomparable
- dans des coupes impeccables
- avec des marques exclusives
- dans des qualités dignes  
auxquelles vous êtes habituée.

**Venez donc,**  
**admirez,**  
**choisissez!**  
Notre personnel qualifié  
vous conseillera

**FEMINA**

lors qu'on parle  
de mode!

Votre partenaire  
en matière de mode

**FEMINA**  
**MODES**

maintenant: Seyon 4  
à Neuchâtel

**Le maître-boucher - votre spécialiste en viande**



Sur le gril ou à la broche:

**CÔTELETTES et GIGOT D'AGNEAU**  
à Fr. 13.- le kg.

La finesse d'une viande de qualité!

Pour la saison des grillades et des torrées:

les traditionnelles SAUCISSES et SAUCISSONS  
NEUCHÂTELOIS, POULETS, JAMBON  
et autres excellentes spécialités de votre maître-boucher

**SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS**

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets  
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci de votre aimable compréhension.

**L'industrie graphique enrichit votre vie.**

**Tour Schaublin 102**  
très bien équipé est à vendre.

Chantier gare de l'Est, Crêt 31a et 31b,  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS,  
ouvert le samedi matin.

**JUVET**  
**LITERIE**  
SOMMIERS  
MATELAS  
DUVETS  
**JETÉES**  
**P. AUBRY**  
NUMA-DROZ 27

Est 28 arrêt du bus

**appartement**

3 chambres + local  
douche, cuisine, WC  
et dépendances.

A louer tout de suite.

Loyer mensuel: Fr.  
181.50

S'adresser à Nusslé,  
Grenier 7.

A REMETTRE  
pour le 31 octobre

**MAGASIN  
DE LAINES**  
bien situé, avec départements de  
**BRODERIE  
ET TAPISSERIE**

conviendrait à vendeuse qualifiée de la branche;  
conditions intéressantes.

S'adresser au bureau fiduciaire  
Pierre Pauli, av. L.-Robert 49,  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 74 22.

A louer à l'Avenue Léopold-Robert 13 à La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENT D'UNE PIÈCE**

Loyer mensuel: Fr. 285.- charges comprises.

Pour visiter: M. Schwab - Téléphone (039) 23 87 23

Mélanges

**REPASSAGE**  
à domicile. Tél.  
039/23 90 95 heures  
repas.

von  
**gunten**

VERRES DE  
CONTACT  
certificat  
fédéral d'adaptateur

Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

Il n'y a pas  
de  
mauvaise  
place  
pour  
une  
publicité  
bien  
faite!

Publicité  
intensive -  
Publicité  
par  
annonces.

**Studio**  
à louer pour tout de  
suite  
Arc-en-Ciel 7.  
Fr. 235.-  
Tél. (039) 22 64 45

Appartements  
à louer

**A louer**  
appartement 3  
pièces, tout  
confort, rue  
Numa-Droz.  
Fr. 335.- charges  
comprises.  
Date à convenir.  
Tél.  
039/23 74 63

**A louer**  
pour le 1er janvier  
1981, rue des Sa-  
gnes 12, apparte-  
ment 4 pièces,  
tout confort.  
Loyer: Fr. 430.-  
tout compris.  
Tél.  
039/23 50 14

A louer

**studio**  
disponible immé-  
diatement pour  
cause double em-  
ploi, tout confort  
(balcon),  
rue des Bouleaux  
13, en ville.  
Tél. 039/22 28 00

A VENDRE

**chiots Bruno**  
(10 semaines).  
Parents très forts sur lièvres.  
S'adresser à M. Meric, tél. (039) 41 43 45

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 50 ct. le mot  
(minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance

A vendre

**BANC D'ANGLE** avec coussins, table, 4  
chaises, 1 tabouret. Tél. (039) 22 34 17

**VÉLO DE COURSE** roulé environ 300 km.,  
neuf Fr. 650.-, cédé Fr. 470.-.  
Tél. (039) 41 49 32

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE** automati-  
que, 4 plaques, four, modèle récent, parfait  
état. Tél. (039) 23 42 51 heures des repas.

**MACHINE À COUDRE** moderne,  
Bernina. Prix avantageux. Tél.  
039/26 52 21.

**Perdus - Trouvés**

ÉGARÉ PETIT CHAT 3 couleurs foncées.  
Mme I. Jeanneret, Bois-Noir 7, tél. (039)  
26 89 46

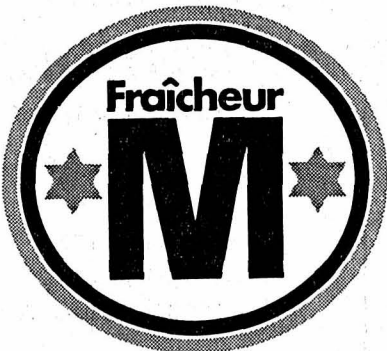
**Chiens - Chats à donner**

3 CHATONS. Tél. 039/22 51 01

**LE LOCLE**

A vendre

**POUR SALON** table de marbre 140 cm. x  
48 cm. x 42 cm., 2 fauteuils, 1 buffet de cui-  
sine 100 cm. x 50 cm. x 90 cm., 2 tiroirs,  
portes coulissantes formica gris. Table salon  
bois dur 90 cm. x 52 cm. x 55 cm. Le tout en  
parfait état et bas prix. Tél. (039) 31 38 14



**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur  
proverbiale**

**Agneau frais du pays**

**Ragoût -65**

les 100 gr. (au lieu de -.70)

**Gigot**

avec os

**150**

les 100 gr.

(au lieu de 1.65)

Prix. Qualité. Choix.

**MIGROS**



• VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ •

## Information et transformation à l'Ecole d'agriculture de Cernier

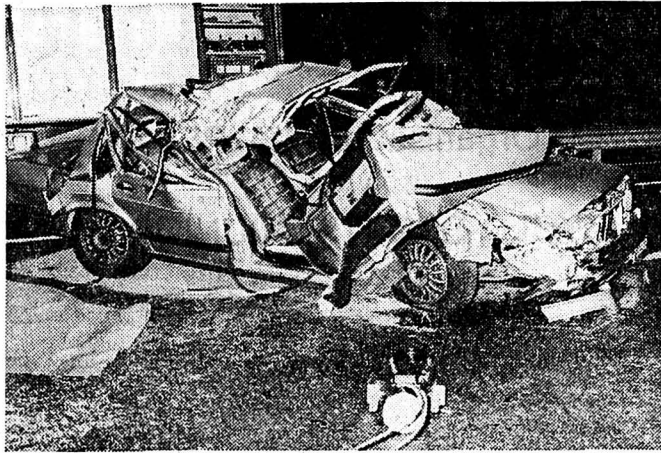
La direction de l'Ecole cantonale d'agriculture organise depuis quelques années une journée d'information pour les parents des élèves. Celle-ci a eu lieu récemment. Sous la conduite de M. Francis Matthey, directeur, et du corps professoral, les invités ont pu visiter les jardins et les bâtiments de la ferme. Après le repas de midi pris en commun, l'après-midi a été consacré à la visite des cultures et des essais. Cette journée a permis et elle a été l'occasion de fraterniser et de mieux connaître les personnes et les lieux où les élèves reçoivent les rudiments de la science agricole.

Lors de la séance de mars 1980, le Grand Conseil neuchâtelois a voté un crédit important pour la modernisation des bâtiments de la ferme. Cette étape importante verra la réalisation des objectifs suivants. La construction d'une nouvelle porcherie, l'ancienne ayant été détruite par un incendie en novembre 1977. La construction d'un hangar à machines et l'agrandissement du pressoir. La modification des installations de la salle de traite, de la vacherie et des installations de mouture des aliments pour le bétail. La

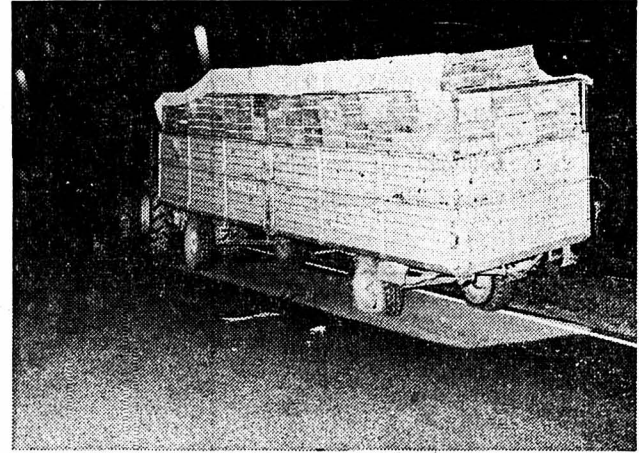
création d'une salle de démonstration pour les leçons de machinisme agricole. Parallèlement à ces nouvelles constructions, le déplacement et l'agrandissement du creux à purin obligent à recréer complètement un nouveau réseau pour l'évacuation des purins, des eaux usées qui seront reliées à la STEP ainsi que les conduites devant recevoir les eaux de pluie et de surface. Les travaux ont débuté en août. Quelques perturbations seront inévitables dans le déroulement parallèle des travaux de construction et de rentrée des récoltes d'automne. L'importance des travaux entrepris verra son aboutissement vers la fin 1981.

(bz)

## Accident mortel sur le pont de Valangin



Un grave accident de la circulation, ayant provoqué la mort d'une personne, s'est produit hier vers 20 h.



40 sur le pont de Valangin, dans des circonstances encore non déterminées avec précision. Il semblerait

que le conducteur d'une voiture neuchâteloise montant à assez vive allure n'ait pas remarqué suffisamment tôt la présence d'un tracteur tirant une lourde remorque et roulant en direction de Boudevilliers. L'automobile vint alors percuter violemment l'arrière de la remorque. Des débris du véhicule léger on devait retirer un mort dont on ignorait hier dans la nuit l'identité. L'état de la voiture donne une idée de la violence du choc, bien que la remorque soit, elle, pratiquement intacte. (photos Schneider)

## Au Conseil général de Coffrane A nouveau la question des gravières

Depuis plusieurs années, la question des gravières pose à la commune de Coffrane des soucis lancinants. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, lors de la dernière séance du Conseil général, qui siégeait l'autre soir sous la présidence de M. Jean-Pierre Bischof, les élus aient parlé carrières. Mais le problème demeure trop complexe pour se régler en séance plénière. Aussi le législatif a-t-il nommé une nouvelle commission des gravières. La composeront MM. Pierre-André Pfamater, Jean-Bernard Piller, Antoine Berthoud, Jean-François Rochat et Marc-André Fahrny.

Cette commission aura du pain sur la planche. Mais dans un premier temps, elle devra définir le cadre de ses compétences et en faire rapport au législatif. Dans un deuxième temps, il s'agira de dégager les différents problèmes et les solutions envisageables.

Le législatif a aussi accepté un crédit de 10.000 francs pour la réfection du mur de la cour du collège. Il a encore modifié deux articles du règlement général - les articles 4 et 5 - relatifs au délai référendaire et au droit de vote à 18 ans.

Enfin, dans les divers, on a parlé du

clocheton du collège, limitation de vitesse à 40 km./h. pour les poids lourds circulant dans le village, plan de zone et salle de gymnastique. Le groupe socialiste a demandé, sous la forme d'une motion, que les rapports du Conseil communal soient désormais envoyés, avant la séance aux présidents de groupes.

Sachez encore que la course d'école du Conseil général aura lieu le 11 octobre. Le législatif profitera de ce samedi pour faire une visite du domaine communal.

(pab)

### Décès dans le Val-de-Ruz

7 septembre. Droz Jean Frédi, né en 1929, époux de Jeanne née Bliss, domicilié à Cernier.

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS

## Fleurier: quand on patinait sur un étang

Grâce à l'initiative de la Société de philatélie du Val-de-Travers et aux recherches de l'administrateur postal, M. Perrin, une vieille carte postale datant de 1937 a pu être retrouvée et proposée, avec une oblitération spéciale, aux visiteurs du Comptoir.

Il s'agit d'une ancienne photo représentant l'étang situé à l'emplacement actuel de la patinoire de Fleurier. En effet, à l'occasion du tir du Righi neuchâtelois

(réd.: Le Chapeau de Napoléon) qui s'était déroulé à Fleurier le 30 mai 1937, une carte postale avait été éditée en faveur du fonds de garantie. Il semble qu'elle ne rencontra pas un très grand succès, puisque plusieurs centaines d'exemplaires de ce cliché ont pu être dénichés récemment, pour le plaisir des nostalgiques du temps passé.

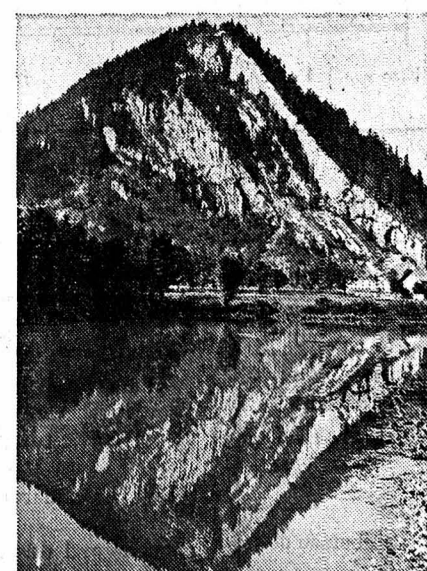
Evoquer l'étang de Belle-Roche, c'est se rappeler que durant les années 1950

de très nombreux matches de hockey étaient organisés à cet endroit. Le Club des patineurs de Fleurier s'illustrait chaque dimanche après-midi devant des centaines de spectateurs, dans une ambiance indescriptible. Les bandes n'étaient pas bien hautes (20 ou 30 centimètres) mais cela n'avait pas d'importance: on ne savait pas encore lever les pucks! Il faut dire qu'à l'époque le matériel du hockeyeur n'était pas aussi perfectionné qu'actuellement et que souvent la «carapace» du gardien était fabriquée par le sellier du village.

Si chacun se souvient encore de cette étendue glacée qu'il fallait glcier durant les froides nuits d'hiver, on a oublié qu'au siècle dernier, la dynamique Société du musée (on lui doit les chemins de la Pouetta-Raisse) avait tenté, déjà, de créer une patinoire, à l'emplacement des bains froids, c'est-à-dire à la piscine des Sugits dont le bassin vient d'être comblé l'an dernier.

On avait fait niveler et border un terrain; mais quand il fut inondé, l'eau s'écoula immédiatement à travers les alluvions!

L'année suivante, les membres du Musée tentèrent de rendre le sol imperméable en le marnant; c'était sans compter avec les vers de terre qui avaient percé la couche de marne... Depuis lors, on surnomma la patinoire «l'écumoir des



Sugits». Cette tentative malheureuse de créer une étendue glacée pour la pratique du patinage avec des «arrache-talons» - des lames fixées aux souliers - coûta tout de même la coquette somme de 2000 francs de 1865 à la Société du musée qui s'illustra, par ailleurs, avec beaucoup plus de succès dans bon nombre d'autres domaines. (jic)

## 10e Comptoir du Val-de-Travers, à Fleurier Ah, les bons fromages du Vallon!



Les fromagers de la région ont décidé durant ce 10e Comptoir de présenter les différents aspects de leur production. Voilà bien une louable initiative car la manifestation fleurisane doit servir à l'essor du commerce régional. Et les fromagers qui font goûter à chacun des petits cubes du Jura n'ont pas hésité, comme M. Pittet des Sagnettes (notre

photo Impar-Charrère), à porter le costume traditionnel. Initiative sympathique qui a rencontré mercredi soir un joli succès. Signalons en outre que les organisateurs ont pu célébrer le cap des 10.000 visiteurs en fêtant, hier soir, M. et Mme Bernard Schneider-Kobler des Brenets.

(jic)

### PUBLICITÉ

## A travers les stands

### La grippe ça s'attrape mais SATRAP ne grippe pas

Au stand de la Coop, le grand magasin qui sait se faire petit, les chaînes Hi-Fi étincellent. Un choix d'installations complètes, à partir de 599 fr. déjà, attendent les visiteurs qui ne manqueront pas de s'intéresser également aux appareils ménagers SATRAP et aux vins choisis avec un soin tout particulier. Le tout offert à des petits prix, pour des petits budgets. Au stand vous pourrez également participer à un concours.

### Le chou farci à la crème

C'est bien vrai, au stand Uniphot SA, on peut trouver la «crème» des articles photographiques, du Mamiya au Minolta, de l'Agfa au Kodak, du Canon au Rollei,

des appareils tous plus «chou» les uns que les autres.

Georges Agliassa et Daniel Schelling sont là pour vous les faire déguster.

### La cheminée à bois, chauffante

La cheminée Deville, exposée au stand Philippe Roy, c'est l'agrément du feu ouvert. Portes fermées, c'est le chauffage économique. Faciles à monter, elles ont un rendement exceptionnel (70%) et sont si bien conçues que trois bûches suffisent pour toute la nuit! De plus, outre un pare-étincelles en verre trempé, une grille pivotante permet de griller toutes sortes de viandes, sans odeur. Deville: belle comme une cheminée, chaud comme un poêle.

## En marge du 10e Comptoir à Fleurier Exposition de peinture à la salle du Stand



Le discours de M. J.-F. Béguin. (Impar-Charrère)

Samedi s'est ouvert à la salle du Stand de Fleurier, le «Salon de septembre», traditionnelle exposition de peinture organisée par les «Compagnons du théâtre et des arts». De très nombreux invités entouraient les artistes peintres qui ont été salués par M. Jean-François Béguin, l'un des responsables du groupement culturel fleurisane, ainsi que par M. Bernard Cousin, conseiller communal. Cette exposition qui fermera ses por-

tes dimanche soir, groupe les œuvres de 11 artistes: Mme Marie-Antoinette Sarrazin; MM. Maurice Gosteli, Georges Juvet, Pierre-André Perret, Fernand Vaucher, Jean-Louis Robert, Charly Gonthier, Jean-Michel Favarger, Georges Perrenoud, Fritz Boegli et Roland Tharin. Avant d'entrer au Comptoir, une petite visite s'impose, d'autant plus que la salle d'exposition se trouve dans le proche voisinage. (jic)

Voir autres informations neuchâteloises en page 31

## avis urgents

### J.J. LUDI

**CLOTURES  
BOIS METAL BETON  
FERS FORGES  
ENTRETIENS-RÉPARATIONS**



CORCELLES 038 / 31 76 78  
PRIVÉ 038 / 41 26 15

## Septembre italo-suisse PAIN ET CHOCOLAT

Film de Franco Brusati

### LE LOCLE

Cinéma Casino, jeudi 11, 20 h. 30

### LA CHAUX-DE-FONDS

Cinéma abc, vendredi 12, 20 h. 30

P 22068

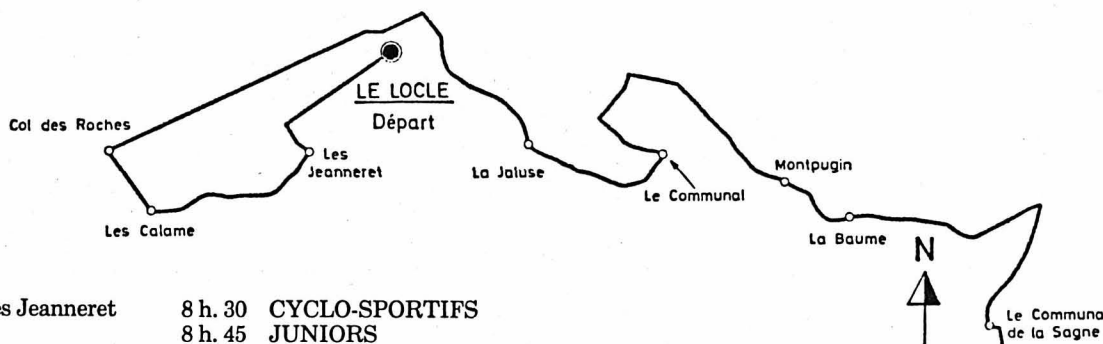


Dimanche 14 septembre 1980

# Course de côte Le Locle - Sommartel

Organisation: LA PÉDALE LOCLOISE

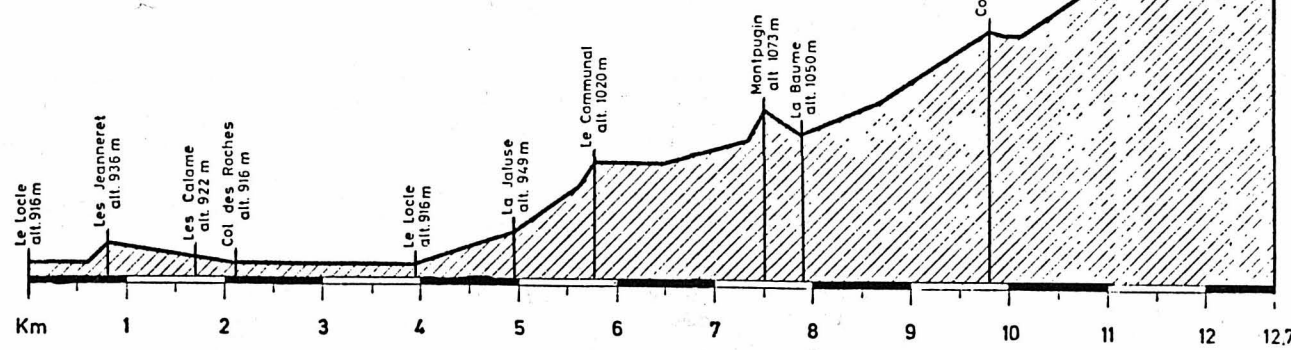
Participation: CYCLO-SPORTIFS-JUNIORS-AMATEURS-SÉNIORS-DAMES



Départs: Collège des Jeanneret  
 8 h. 30 CYCLO-SPORTIFS  
 8 h. 45 JUNIORS  
 9 h. 00 AMATEURS SENIORS  
 9 h. 15 DAMES

Arrivées. Restaurant du Grand-Sommartel (11 h. 30 distribution des prix)  
 Cette traditionnelle épreuve en est à sa 10e édition.

Une très forte participation est attendue. Les sportifs ne manqueront pas ce rendez-vous et l'on attend la grande foule sur le sommet jurassien. Les spécialistes de ce genre d'épreuve seront présents et tenteront de battre les records détenus par J.-M. Grezet en 25'06 en cat. Junior (moyenne 30.358 km.), par Peter Schaub en 24'58 (moyenne 30.520 km.) et par la Belge Ch. Coeminne, chez les dames en 32'07 (moyenne 23.725 km.)



Réalisation: ANNONCES SUISSES SA - ASSA - Le Locle, rue du Pont 8, tél. 039/31 14 44  
 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 31, tél. 039/23 22 14



Rue Jaquet-Droz 10  
 Tél. 039/23 17 10  
 Bâtiment - Papiers peints  
 Carrosserie - Outillage

ma banque



Union de Banques Suisses

Henri-Grandjean 2  
 Le Locle



Le commerçant indépendant habite le lieu de son commerce donc, soutient la vie de la cité.

Dans le DISTRICT DU LOCLE, ils sont plus de 100 à votre service

Services Industriels



Installations électriques  
 Installations sanitaires  
 Appareils ménagers, lustrerie

Rue M.-A.-Calame 15  
 2400 Le Locle



Tapis-Rideaux-Sols  
 La Chaux-de-Fonds  
 Passage du Centre 3  
 Tél. 039/23 70 75  
 Pose gratuite

Articles cuir  
 Poterie artisanale  
 Articles cadeaux

Il y en a pour tous les goûts et les prix vous étonneront !

Diane boutique

D.-JeanRichard 14  
 2400 Le Locle



PNEUS  
 Automobilistes pour tous vos problèmes

consultez votre spécialiste

J.-P. Jeanneret

GARAGE - LE PRÉVOUX  
 Tél. 039/31 13 69



HÔTEL-RESTAURANT  
 Chez Bebel

LE COL-DES-ROCHES  
 Tél. 039/31 23 21

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir  
**employée de bureau**

à mi-temps, possédant une formation commerciale et aimant les chiffres.

Horaire selon entente.

Faire offres manuscrites sous chiffres AN 22134 au bureau de L'Impartial.

**ANTIQUITÉS**

J. et R. STEUDLER  
 Au service de

**l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE**

Ventes - Evaluations - Achats  
 Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi  
 le samedi tout le jour.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)  
 La Chaux-de-Fonds

**BOUTIQUE  
 POUBELLE**

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

**JEANS DÉGRIFÉ Fr. 39.-**

**PULLS dès Fr. 5.-**

Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30  
 Samedi de 9 h. à 17 h.



en plaques, blocs, barres et tubes  
 débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne  
 1032 Romanel-sur-Lausanne  
 ☎ (021) 35 41 51

**BOUILLI** sans os

**VIANDE HACHÉE**

pour farcir les tomates

**9.80**

le kg. Fr.

Pour une bonne torrée, nos

**SAUCISSES**

et **SAUCISSONS**



Seul le  
**prêt Procrédit**  
 est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi  
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_  
 Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
 NP/localité \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide  
 simple  
 discret





SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

En présence de nombreuses personnalités

Exercice annuel du Corps des sapeurs-pompiers

Le traditionnel exercice annuel du Corps des sapeurs-pompiers de Saint-Imier s'est tenu hier soir à la rue de la Malathe, en présence de nombreuses personnalités. Sous le commandement du major Jacques Donzé, le bataillon a dû intervenir pour un sinistre simulé dans la maison de M. Charles Stämpfli. Après l'intervention, les invités responsables et «vétérans» du Corps se sont retrouvés dans un établissement public de la localité. Au cours de l'agape, plusieurs sapeurs ont reçu une attention pour leur fidélité.

Les invités ne manquaient pas pour visionner le dernier exercice annuel du Corps des sapeurs-pompiers de Saint-

Imier. Le conseiller national Francis Loetscher, la députée Marguerite Logos, le maire, M. Frédy Stauffer, les conseillers municipaux Gérald Aeschlimann, Pierre Leuthold, le représentant de la bourgeoisie Roger Meyrat, l'inspecteur du district de Courtelary pour la lutte contre le feu Werner Tramaux de Ville-ret, le président de l'Association des sapeurs-pompiers du district Bertrand Wyssmann d'Orvin sans oublier les invités de l'état-major chaux-de-fonnier, les capitaines Sonderegger et Spillmann assistaient à l'engagement.

SAUVETAGE PÉRILLEUX

L'exercice consistait à circonscrire le feu ayant pris au premier plancher et à

sauver, dans des conditions périlleuses, des personnes se trouvant dans différents appartements du 4e plancher. Après une critique, invités, responsables, et quelques sapeurs se retrouvèrent pour une collation et une partie officielle. Le major Donzé devait saluer les personnalités présentes avant de récompenser des sapeurs quittant le Corps et totalisant pour la plupart 20 ans de service. Il s'agissait de MM. Robert Niklès, Raymond Voisin, Philippe Monnier, Bernard Zutter, Daniel Aellen, Pierre-André Chollet, Roland Meyrat, Jacques Ruegg, Maurice Veya et Marcel Robert. Une semaine auparavant, la même attention avait été réservée à M. Jean-Pierre Frey, de Mont-Soleil.

L. G.



Une partie du Corps des sapeurs-pompiers de Saint-Imier lors de l'appel précédent l'exercice annuel. (Impar-Ig)

Grâce à une société de Saint-Imier  
Mycologie et botanique en point de mire

La Société mycologique et botanique d'Erguel, dont le siège se trouve à Saint-Imier, ne manque pas de dynamisme. A chaque occasion, elle profite de se mettre en évidence. Après le succès obtenu lors de sa première exposition de botanique en juin 1979, ses adhérents ont remis l'ouvrage sur le métier. Ce prochain week-end, une exposition de champignons se déroulera à l'Hôtel Central dès la fin de l'après-midi samedi 13 septembre et dimanche 14 tout au long de la journée.

Il est bon de rappeler aux amis de la nature et aux champignonnières que l'ex-

position de 1978 recensait plus de 250 espèces de cryptogames. L'édition 1980 sera agrémentée d'une présentation de baies et de fruits sauvages, accompagnés de quelques fleurs de saison. Chaque année, de nombreuses personnes sont victimes d'intoxications provoquées par leur méconnaissance des végétaux toxiques qui poussent dans la région. La visite de cette exposition, en plus de son intérêt scientifique, devrait permettre d'éviter, à l'avenir, de tels accidents qui, bien que rarement mortels, sont toujours très désagréables.

(lg)

TRAMELAN • TRAMELAN

Unanimité au Conseil général

Réuni lundi dernier en séance, les 40 conseillers généraux se sont prononcés en faveur de la vente de terrain à M. J.-F. Paratte et ont donné un préavis favorable au corps électoral pour le crédit de 133.000 francs destiné à la construction d'un trottoir avec éclairage public aux Reussilles. Cette séance, présidée par M. Otto Christen, s'est déroulée en présence de M. R. Choffat, maire, de tous les conseillers municipaux à l'exception d'un seul, excusé, et de M. E. Gosteli représentant le centre régional PC. Le procès-verbal, rédigé par M. Pierre André, ne donna lieu à aucune remarque et fut accepté avec remerciements à son auteur. Avant d'entamer l'ordre du jour, il fut répondu aux questions des interpellateurs de la dernière séance.

Un rapport fort bien préparé a été présenté par M. Florian Châtelain, conseiller municipal, concernant la construction d'un abri d'instruction au centre régional de la PC. M. Châtelain a retracé les différentes étapes de la construction de l'abri anti-aérien public avec atelier et garage qui sera utilisé principalement par le centre régional PC comme abri d'instruction. Cet abri aura les deux fonctions suivantes: a) abri pour donner des cours d'instruction pour le montage de lits avec des matériaux rudimentaires; b) abri public pour le quartier du Genièvre, route du Jeanbrenin, en cas de besoin.

C'est donc en vue de fournir un nouvel outil de travail au centre régional et de compléter le dispositif de sécurité d'un quartier du village que cet abri est actuellement en construction. Nous reviendrons plus en détail sur cet objet présenté d'une façon détaillée par M. Florian Châtelain.

Cette courte séance du législatif a permis à différents conseillers d'intervenir dans les divers, soit notamment: M. P.-A. Schmid (soc) qui revient sur la question des pistes pour lugeurs en demandant que la question de l'utilisation de la

rue de Courtelary soit revue, alors que M. A. Noirjean (udc) proposait pour ce genre de sport le chemin de la Croix. M. J. Bögli (udc) intervint en faveur de la réfection du chemin du Stand, ancienne ciblérie qui est en mauvais état, proposant aussi une étude pour la réfection de la route allant du bas du Cernil au Bois-Derrière. M. L. Senaud (rad) s'inquiéta au sujet du mur situé à la bifurcation ruelle du Printemps - Printanière, qui tombe en ruine. M. A. Noirjean (udc) revint sur la question de la construction d'un trottoir au bas du village pour donner accès à l'usine Sulzer; se prononça pour la remise en état d'un candélabre à la rue de la Place et enfin pour que les citoyens qui demandent à voir des plans lors de constructions soient renseignés plus en détail. M. L. Bühler demanda au Conseil municipal ce qui a été entrepris à l'annonce du départ du Dr Nottter, en vue de son remplacement. Il remercia aussi le Conseil municipal d'avoir terminé la construction du trottoir sur le tronçon rue de la Paix - Printanière. M. R. Braccelli évoqua encore la question de la fermeture du chemin Saucy - Restaurant de la Clef où un portail avec serrure a été posé.

(vu)

Une belle carte de visite



Nous avons déjà eu l'occasion de relever à plus d'une reprise les efforts faits à Tramelan pour embellir la localité. Une fois de plus, le jardinier, avec un soin particulier et beaucoup de goût, a contribué à parfaire l'image de marque de Tramelan par ses belles réalisations aux carrefours Grand-Rue - Combe-Aubert, Grand-Rue - Cobra ou encore (notre photo) à Tramelan-Est où a été replanté

le tilleul marquant le 800e anniversaire de la localité. Des arrangements floraux qui complètent ceux de certaines personnes privées qui eux aussi collaborent à l'embellissement du village.

(photo vu)

Voir autres informations jurassiennes en page 31

DISTRICT DE COURTELARY

Assises du Football-Club Corgémont

Une société particulièrement dynamique

Une société dynamique, conduite avec discernement par son président, M. Willy Voirol, qui œuvre au maintien d'un esprit combatif, tel apparaît le FC Corgémont, avec ses sept équipes, totalisant cent six joueurs.

Réunie en assemblée générale au Restaurant de la Croix, cette société a fait le point sur les résultats acquis et a mis en place le dispositif tactique pour la prochaine saison.

Evoquant les mutations, le président Willy Voirol rappela le départ pour le FC Bienne de Bernard Greub. Ce transfert occasionna une diminution du potentiel offensif. Il permit par contre aussi à certains joueurs de la première équipe de prendre meilleure conscience de leurs responsabilités, ce qui se traduit par un effet bénéfique.

Tout au long de la saison, les résultats de cette équipe permirent des espoirs fugitifs, auxquels succédèrent malheureusement des périodes moins glorieuses.

Malgré les défaites subies sur son propre terrain, l'équipe a pu se maintenir en 3e ligue.

La seconde équipe, surtout lors du deuxième tour, a démontré, elle aussi, des qualités certaines.

JUNIORS ET ÉCOLE DE FOOTBALL

En automne dernier, le FC créait une école de football, afin d'intensifier encore son mouvement junior. La participation d'une vingtaine d'éléments aux entraînements que donnait avec compétence Bernard Greub, à qui succédèrent Mario Forlin et Maurizio Ferrero, démontre le succès de la formule.

Grâce à l'excellent travail de l'entraîneur M. Maniaci, l'équipe B est arrivée à présenter un spectacle valable tout au long de la saison.

ACTIVITÉ NON SPORTIVE

Les travaux effectués par quelques

membres ont permis la remise en état des vestiaires ainsi que des douches. Le comité et la Commission de jeu se sont réunis une douzaine de fois. La Commission des manifestations a organisé deux soirées, elle a mis sur pied deux tournois, un match au loto, ainsi que la fête de Noël.

Le président a lancé un appel à ceux des membres ayant de la peine à participer aux travaux, pour qu'ils viennent soutenir dans leur action, les sociétaires qui font preuve d'un dévouement continu.

Six nouveaux joueurs ont été admis dans la société, auxquels viennent se joindre treize juniors E de la classe de football.

Dans les départs, outre Bernard Greub, mentionnons ceux de Pascal Winder, Raoul Ribeaud, Fritz Bittner ainsi que de l'arbitre Claude Renard.

Trois nouveaux joueurs ont revêtu le maillot du FC Corgémont; ce sont Claude-Alain Châtelain, Georges Mathez et Stéphane Rubner.

INTENSE ACTIVITÉ

Six équipes ont pris part au championnat de la saison écoulée: deux équipes actives, trois de juniors ainsi qu'une de vétérans.

L'entrée dans la nouvelle saison s'effectue avec un effectif plus élevé encore, de sept équipes comprenant cent six joueurs.

Renan: chronique villageoise

La lumière de septembre change la physionomie des jours, et avec les premières gelées sur le regain fraîchement fauché, nous dit que nous sommes bien en automne. Après la Fête nationale, la reprise du travail a replongé chacun dans la vie quotidienne et le village a retrouvé son rythme ordinaire. Les agriculteurs ont effectué le 12 août leur traditionnelle sortie en char. Cette année, 91 participants se sont retrouvés à La Savagnière pour se détendre après les foins. Le retour par La Joux-du-Plâne, La Grand-Combe avec «quatre heures» au Hameau, ont fait une vraie réussite de cette escapade. Les écoliers ont retrouvé le chemin des classes lundi 18 août. Leur effectif en baisse a valu la fermeture d'une classe, et c'est avec quatre enseignants que le travail a repris pour 62 élèves.

Par un samedi fort pluvieux, la commission de quatre personnes désignée pour procéder au classement des décorations florales, a parcouru tout le territoire communal. On a vu de vraies merveilles en fait d'arrangements floraux. Des prix seront attribués par la Société de développement aux maisons Theurillat, Mathys, Barraud et Schaller, afin d'encourager ceux qui contribuent à embellir la localité. Cependant, il est à relever qu'une foison de décorations, peut-être plus modestes, mériteraient également une récompense.

Le traditionnel «culte sur la Montagne» du dimanche 24 août a connu son succès habituel. Le temps merveilleux de cette journée a incité une bonne soixantaine d'adultes et d'enfants à monter à La Gentiane. Chacun fut engagé à répondre à une question précise et invité à donner sa réponse; puis le culte axé sur la rencontre avec le prochain retint l'auditoire à l'écoute de la Parole. Le pique-nique, les jeux de l'après-midi (entre autres un parcours rallye excellemment organisé par un groupe de jeunes), mirent chacun de bonne humeur; et c'est bien trop tôt qu'il fallut songer au retour. Pour les agriculteurs, l'année appro-

che de sa fin bien mieux qu'elle n'avait commencé. Le temps magnifique de ces derniers jours a permis la récolte d'un regain excellent et abondant qui parfume tout le village, mais qui va surtout augmenter d'heureuse façon le tas de fourrage de réserve. (ba)

Courtelary: des juniors vêtus de neuf



(photo Impar - Ig)

La satisfaction se lisait sur tous les visages des joueurs de l'équipe des juniors A qui, samedi, entraînaient de superbes survêtements (training en français) depuis fort longtemps convoités. Il faut en effet savoir que ce sont les joueurs eux-mêmes qui ont consenti le plus gros de l'effort en vue de réunir la somme nécessaire à l'achat de 15 équipements. Pour cela, ils ont proposé des cartes «Amis des juniors» à l'ensemble de la population de Courtelary et de Cormoret. Comme l'argent ainsi recueilli ne suffisait toutefois pas, les parents des joueurs ont été solli-

ciés pour apporter le dernier appoint.

A cette joie de voir se concrétiser un rêve longtemps caressé devait cependant succéder une certaine amertume puisque, lors du match qui l'opposait à Delémont, l'équipe devait finalement s'incliner par 4-2. Défaite d'autant plus surprenante pour les protégés de l'entraîneur Houllmann, qu'ils venaient de signer deux victoires consécutives, l'une contre Tramelan (6-1) en Coupe jurassienne, l'autre contre Porrentruy (7-4) en championnat.

LE NOUVEAU COMITÉ

Pour le nouvel exercice, le comité est constitué, mais quelques postes n'ont pu être attribués, faute de titulaires. Le président Willy Voirol ainsi que le caissier Hermann Gfeller ont accepté un renouvellement de leur mandat. Le secrétariat sera assuré dans sa totalité par Mlle Claudine Sottaz. Président des juniors Marcel Prêtre. Président de la Commission technique Erwin Dornbierer. Responsable des manifestations Erwin Catin. Les assesseurs sont: Roland Solberger, Pierre Marchand, Jacky Strahm, Frédy Kuhn et Henri Strahm. Les réviseurs: Walter Dornbierer, Denis Kirchof, Cosimo Scarascia. Sont disponibles pour le moment les fonctions de la vice-présidence et la présidence des vétérans.

L'entraînement des différentes équipes a été confié aux membres suivants: 1re équipe Michel Berger, seconde équipe Willy Voirol (ad. int.), juniors A Mario Maniaci, juniors C Frédy Kuhn, juniors D Pierre Marchand, juniors E Maurizio Ferrero et Mario Forlin, vétérans Willy Voirol.

Arbitres: Bruno Casagrande et Jean-Marie Hochstrasser ont accepté de reconduire leur mandat d'arbitres.

Pour leur fidélité envers la société, ont été proclamés membres d'honneur Pierre Marchand, Henri Strahm et Martial Prêtre. En témoignage de reconnaissance le FC a également remis une attention aux personnes suivantes pour leur activité et leur dévouement: Mmes Hulda Strahm, Marie-Josée Dornbierer, Claudine Sottaz, MM. Jean Aguado, André Marchand, Fritz Bittner. (gl)

(ot)



La Chaux-de-Fonds, samedi 13 et dimanche 14 septembre 1980

# CENTENAIRE

de la Musique de la Croix-Bleue

Samedi 13 septembre à 20 h., grande salle de la Croix-Bleue, Progrès 48

## CONCERT

avec la participation de l'Harmonie de la Croix-Bleue de TRAMELAN. Direction: M. E. DE CEUNINCK

Dimanche 11 h. 30, Place du Marché, inauguration de la nouvelle bannière

### OFFRES D'EMPLOIS



A la suite du départ de la titulaire, nous mettons au concours le poste d'

## ASSISTANT (E) DE GESTION

au département des émissions musicales à notre Centre Radio à Genève.

Cette personne assistera le chef de département et ses producteurs délégués dans tout ce qui a trait à l'organisation de leurs travaux, à la prévision dans les engagements (coûts et moyens de production) et à la gestion financière du département; en outre il lui sera confié certaines tâches de secrétariat (correspondance se rattachant à sa fonction, prise de procès-verbaux).

Cet emploi s'adresse à un (e) collaborateur (trice) qualifié (e), bénéficiant d'une formation commerciale complète (CFC ou diplôme d'Ecole supérieure de commerce), ayant des connaissances de comptabilité et de l'expérience en matière de gestion.

Cette personne devrait également savoir rédiger un procès-verbal de séance et avoir des qualités de contact en raison des relations fréquentes avec les divers services de l'entreprise. L'aptitude à travailler de manière autonome, la pratique de la sténodactylographie et une grande disponibilité sont requises. Quant à l'intérêt pour la Radio, ses programmes et le domaine musical en particulier, il nous paraît aller de soi.

Lieu de travail : Genève.

Date d'entrée en fonction : 1er novembre 1980 ou à convenir.

Délai d'inscription : 20 septembre 1980.

Les candidats (es) de nationalité suisse voudront bien adresser leur offre détaillée, avec photo, prétentions de salaire et mention du poste au :



Service du personnel de la radio suisse romande  
40, avenue du Temple  
1010 Lausanne



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER  
Tél. 039/41 20 46

### MISE AU CONCOURS

Pour la surveillance du Bassin de natation du complexe des halles de gymnastique, la Municipalité de St-Imier cherche:

## un(e) garde-bain

Poste à temps partiel, les heures de travail débutent en principe après 17 heures.

CONDITIONS: 1. être bon nageur;  
2. avoir suivi un cours de samaritains;  
3. être en possession du brevet de sauvetage.

Pour les chiffres 2 et 3, cette formation peut être acquise après l'engagement.

Le cahier des charges est à la disposition des intéressés au Secrétariat municipal.

Les offres de service sont à envoyer au Conseil municipal jusqu'au 20 septembre 1980.

CONSEIL MUNICIPAL.

## SCHAUBLIN

Nous cherchons

## un jeune mécanicien

comme adjoint au chef du département alésage.

Préférence sera donnée à un candidat ayant des connaissances sur machines CN.

Prière d'adresser vos offres à:

SCHAUBLIN SA, Fabrique de machines,  
2735 Bévillard, tél. 032/92 18 52

Nous engageons pour notre SIÈGE et nos AGENCES de Genève des

## caissiers — caissières

de langue maternelle française, titulaires d'un CFC, ayant des connaissances d'allemand et d'anglais et si possible avec expérience bancaire.

Aux personnes qui s'intéresseraient à ce poste sans avoir la formation nécessaire, nous offrons de les FORMER durant un cours théorique et pratique, pendant lequel elles seront déjà RÉMUNÉRÉES.

Nationalité suisse demandée.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Veillez adresser vos offres de services avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire au

### CRÉDIT SUISSE - GENÈVE

Bureau du personnel  
2, Place Bel-Air, 1211 GENÈVE  
Tél. 022/22 21 11



CREDIT SUISSE CS



A VENDRE

POUR DATE À CONVENIR

Quartier de la Recorne

## MAISON FAMILIALE

comprenant 6 pièces, cuisine équipée, bains. Tout confort. Garage. Parfait état d'entretien. Nécessaire pour traiter: Fr. 50 000.- environ.

Pour visiter s'adresser à

CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A LOUER pour le 31 octobre 1980 ou date à convenir

### Croix-Fédérale 24

8e étage / 3 pièces, confort, deux balcons.

Loyer mensuel Fr. 438.-

Toutes charges comprises; chauffage, eau chaude, Coditel, gaz pour cuisinière installée, ascenseur.

### Croix-Fédérale 23 a

1er étage / 3 1/2 pièces, confort.

Loyer mensuel Fr. 443.-

Toutes charges comprises; chauffage, eau chaude, Coditel, gaz pour cuisinière installée, ascenseur, conciergerie.

### Croix-Fédérale 23 a

5e étage, 4 1/2 pièces, confort.

Loyer mensuel, Fr. 591.-

toutes charges comprises; idem.

### Croix-Fédérale 23 b

1er étage / 4 1/2 pièces, confort.

Loyer mensuel Fr. 558.-

Toutes charges comprises; idem.

### Croix-Fédérale 23 d

3e étage / 4 1/2 pièces, confort.

Loyer mensuel Fr. 580.-

Toutes charges comprises; idem.

A LOUER pour le 31 décembre 1980

### Monique St-Héliier 12

5e étage / 3 pièces, confort, deux balcons.

Loyer mensuel Fr. 442.-

Toutes charges comprises; chauffage, eau chaude, Coditel, gaz pour cuisinière installée, ascenseur.

S'adresser à : GÉRANCE NARDIN

Avenue Léopold-Robert 31

2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 23 59 70 dès 14 h. ou réception : dès 15 h. du lundi au vendredi.

## REVÊTEMENT DE BAINOIRES DOUCHES, LAVABOS

Toutes couleurs, aucun démontage  
Devis sans engagement. Garantie 3 ans

### EMAIL-REP

Concessionnaires: Vralix-Ungriht  
Serre 2 - La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 40 06



TAPIS - RIDEAUX - SOLS

La Chaux-de-Fonds  
Passage du Centre 3  
Téléphone (039) 23 70 75  
POSE GRATUITE (tapis)

Cheveux gras ?  
Cheveux cassants ?  
Carence sébacée ?  
Fourchettes ?  
Chute des cheveux ?

LABORATOIRE D'ANALYSES CAPILLAIRES  
Av. Léopold-Robert 68 - 1er étage  
seulement sur rendez-vous  
Tél. (039) 23 65 55  
Hyperhydrose ?

G. Belperroud  
La Chaux-de-Fonds

Tous vos problèmes de stores, pose, réparation rideaux, épuration literie, nettoyages d'appartements, etc.  
Parc 77 - Numa-Droz 195  
Tél. (039) 26 50 04, heures repas

## MAZOUT MEYER-FRANCK

135, av. Léopold-Robert (Grand-Pont) (039) 23 43 45.

## Raffinerie de Cressier S.A.

2088 GRESSIER / NEUCHÂTEL

Pour notre laboratoire de contrôle, nous cherchons

## UN AIDE-LABORANT

disposé à travailler en 2 équipes

Ce poste conviendrait à une personne dynamique et intelligente disposée si nécessaire à être formée par nos soins.

Age: indifférent

Les intéressés sont invités à nous demander une formule de candidature en téléphonant au 038/48 21 21 int. 251 ou en nous adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Poste: aide-laborant

Adresse: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_



RAMSEIER ALKOHOLFREIER APFELSAFT  
NATUREIN

SUCCO DI MELE NATURALE ANALCOLICO - NATURAL NON-ALCOHOLIC APPLE JUICE

Jus de pomme naturel sans alcool

POMDOR SA/SUISSE



Articles de marque à prix ABM!

**ABM**  
Spezial special speciale

- PERWOLL LAVABO** pour laver la laine et l'adoucir en même temps 750 g **2.50**
- MEISTER PROPER** produit nettoyage 21 **6.50**
- GENIE LAVABO** pour toute lessive «entre-deux» 1,6 kg **7.25**
- SOLO CITRON** liquide vaisselle 780 g **2.30**
- CHIFONET** essuie-tout 20 pièces **3.25**
- PRONTO** entretien des meubles 2 parfums 225 g **3.20**

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**EMPLOYÉE DE COMMERCE**

(si possible bilingue) pour notre service «Commandes/Transports/Facturation».

- Nous offrons:**
- bon salaire
  - prestations sociales
  - place stable
  - ambiance de travail agréable

**Nous demandons:**

- bonnes connaissances commerciales
- esprit vif et dynamique

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie à PERRENOUD SA, Importation de vins en gros, 2112 Môtiers.

**ACCURIST SA**

LA CHAUX-DE-FONDS  
BUREAU D'HORLOGERIE

cherche à engager tout de suite ou date à convenir

**employée de fabrication**

Connaissances de l'habillement de la montre dési-rées.

Faire offre ou se présenter à notre bureau en prenant préalablement rendez-vous par téléphone.

Accurist SA - Jardinière 71 - Tél. (039) 23 35 57

D'ACCORD... PAS D'ACCORD...

**Formalisme juridique**

Le week-end passé, seuls 6,5% des électeurs se sont rendus aux urnes. Ce ne fut une surprise pour personne puisque le Grand Conseil avait déjà débattu du fond à deux reprises et qu'aucune opposition ne s'était manifestée.

Dès lors, quoi de plus normal que cette abstention massive ?

Cette votation et la récente affaire Dubied mettent en relief le problème des compétences de l'Etat. Qui est responsable de quoi, jusqu'à quelle somme ? Ne serait-il pas bon de définir d'une manière plus claire les rôles respectifs du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et du peuple ?

On éviterait ainsi de déplacer les citoyens pour des raisons qui relèvent plus du formalisme juridique que d'une saine démocratie. Qu'en pensez-vous ?

Faites-nous part de votre avis à l'adresse suivante: Parti radical neuchâtelois, case postale 848, 2001 Neuchâtel.



**Portescap**

Service du personnel



Nous cherchons pour notre Direction générale, une

**employée de commerce**

avec quelques années d'expérience et possédant de bonnes connaissances d'anglais.

Nous demandons une personne sachant travailler de façon autonome, ayant de l'initiative et de l'entregent.

Nous offrons un travail varié et intéressant, les avantages sociaux d'une grande entreprise et une mise au courant assurée par nos soins.

Date d'entrée: à convenir.

Nous attendons volontiers votre offre avec documents usuels à Portescap, Service du Personnel, 129 rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**GIMMEL ROUAGES S.A.**

2057 Villiers

engage

**TAILLEUR DE PIGNONS**

capable de conduire un groupe de machines Wahli.

**OUVRIER SÉRIEUX**

ayant quelques années de pratique en petite horlogerie ou en micromécanique, pourrait être formé par nos soins et aurait la possibilité de se créer une situation d'avenir.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 53 24 35 ou après les heures de bureau au (038) 53 10 68



**JAEGER-LECOULTRE**

Notre manufacture occupe actuellement plus de 400 personnes. Elle est spécialisée dans la fabrication, en petites et moyennes séries, de pièces variées d'un très haut niveau de qualité touchant à l'horlogerie, les instruments de précision et d'aviation.

Nous offrons un poste intéressant à

**INGÉNIEUR ETS**

ayant une formation de base en mécanique de précision ou ayant des connaissances équivalentes.

Notre nouveau collaborateur sera responsable d'un centre de production touchant aux problèmes de machines automatiques pour l'usinage de pièces de micromécanique d'une haute technologie.

Il doit être apte à définir, avec un esprit créatif, des procédés et des outillages de fabrication (cames, programmes, etc.).

Nous souhaitons qu'il sache faire preuve de fermeté de caractère dans un esprit de collaboration avec ses collègues.

Nous lui offrons :

- un emploi varié
- un salaire intéressant
- des possibilités de compléter ses connaissances professionnelles.

Les personnes intéressées adresseront leur offre écrite avec photo et curriculum vitae au chef du personnel. Pour rendez-vous : tél. (021) 85 55 41

un lien entre les hommes



Nous cherchons, pour notre centre téléphonique de La Chaux-de-Fonds

**un aide-monteur**

qui sera chargé de différents travaux d'entretien.

Cette activité conviendrait particulièrement à une personne consciencieuse, possédant déjà quelques connaissances techniques.

Nous offrons de bonnes conditions de salaire et les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les candidats, de nationalité suisse, âgés de 25 à 30 ans, voudront bien s'annoncer à notre service du personnel, tél. 038/22 14 10 ou adresser leurs offres d'emploi à la

Direction d'arrondissement des téléphones  
Place de la Gare 4  
2002 NEUCHÂTEL



Union de Banques Suisses

**Tir à l'arbalète de l'UBS à MODHAC 1980**

Ce concours de tir a obtenu un vif succès. 3125 personnes, enfants et adultes, y ont pris part.

Parmi ces 3125 concurrents, 274 ont réussi le maximum de 25 points et ont participé de ce fait au tirage au sort pour l'attribution des 100 prix offerts.

Ce tirage au sort, effectué le 8 septembre en présence du président de l'ADC, Monsieur Gaston Verdon, a donné les résultats suivants:

- 1er M. Charles Huguenin, Jeanneret 35, Le Locle gagne Fr. 300.- sur un compte ou livret UBS
- 2e Mlle Stéphanie Guirr, Temple-Allemand 113, La Chaux-de-Fonds gagne Fr. 200.- sur un compte ou livret UBS
- 3e M. Georges Mischler, Président-Wilson 32, La Chaux-de-Fonds gagne Fr. 100.- sur un compte ou livret UBS

Puis, gagnent Fr. 50.- sur un compte ou livret UBS:

- 4e M. Pascal Reichenbach, Rosières 1, La Sagne
- 5e Mlle Christiane Steudler, Chalet 18, La Chaux-de-Fonds
- 6e M. Christian Tanner, Le Saut-du-Doubs, Les Brenets
- 7e M. Xavier Nicolet, Aurore 9, La Chaux-de-Fonds
- 8e M. Daniel Stengel, Les Roches-de-Moron, Les Planchettes
- 9e M. Olivier Spätig, Vieux-Patriotes 51, La Chaux-de-Fonds
- 10e M. André Voillat, Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

Suivent 90 tireurs recevant Fr. 30.- sur un compte ou livret UBS.

La liste complète des gagnants se trouve dans une des vitrines de l'UBS, av. Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds. Chaque gagnant est avisé par lettre.

Nous félicitons encore ces valeureux tireurs.





# Coop-informations:

Hits <weekend> du jeudi 11 septembre au samedi 13 septembre 1980

## Spaghetti Napoli



2 paquets de 500 g

**1.70**  
au lieu de 2.50

## Raisin italien Regina

le kg

**1.40**

### Prix choc

#### Socquettes pour hommes

70% polyacryl/ 30% polyamide, diverses teintes unies, grandeurs: 10-12

2 paires, seulement

**3.50**

#### Socquettes pour hommes

65% polyacryl/ 35% polyamide, 3 dessins jacquard au choix, grandeurs: 10-12

2 paires, seulement

**4.90**

### Hits hebdo 10-16 septembre 1980

## Collants à prix sensationnels



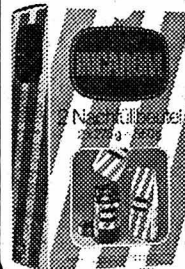
Collant pour dames avela «Classic» Helanca 201. -actifresh- avec empiècement, couleurs: Saskia et Antilope. Tailles: 8 -10. **2 paires**

Collant pour dames avela «Charme» Centre 18 den. -actifresh- Super-Touch, avec slip fantaisie et empiècement en coton, couleurs: Saskia, Diamant et Terres. Tailles: 8 -10. **2 paires**

Collant pour dames avela «Belform» Lycra 40 deniers. -actifresh- couleurs: Saskia. Tailles: 8 -11. **1 paire**

Collant pour dames avela «Idéal» Helanca 201. -actifresh- avec slip sans couture, couleurs: Saskia, Antilope et Terre. Tailles: 8 -10. **2 paires**

**3.90 6.80 7.90 4.40**



#### Incarom

2 sachets de remplissage de 275 g

**7.95**  
au lieu de 9.25

Pâte brisée 500 g **1.30** au lieu de 1.60

Pâte feuilletée 500 g **1.50** au lieu de 1.80

Pâte à pizza 300 g **1.30** au lieu de 1.50



#### Ananas Mondial

4 tranches 3 boîtes de 234 g Poids égoutté: 140 g

**1.90**  
au lieu de 2.40

Morceaux de poulet surgelés

Cuisses fines Paquet d'env. 450 g **500 g** **3.90** au lieu de 4.90

Blancs de poulet émincés, 300 g **3.20** au lieu de 3.90

Savon de toilette LUX 3 pièces de 150 g



**2.40**

Fenjal Crème-douche



Flacon de 150 g **3.45** au lieu de 4.10

Spray déo Printemps d'Irlande



Spray de 110 g

**3.10**  
au lieu de 3.95

Oignons de tulipe Darwin

rouges, jaunes ou assortis. Taille 11/12 cm

Filet de 30 pièces, seulement

**3.90**

Coop compte pour qui sait compter!

### OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE DE FOURS INDUSTRIELS cherche:

**serrurier**  
spécialiste sur l'acier inoxydable.

**électricien**

pour câblage de tableaux, (poste avec possibilité d'avancement).

Nous offrons: - Horaire libre, - travail varié.

Faire offre écrite à la direction de BOREL SA, rue de la Gare 4, 2034 PESEUX, tél.038/31 27 83

**OREADE GIRARDIN & Cie**

fabrique de boîtes or, métal, acier

cherche

**tourneurs  
acheveurs  
polisseurs  
visiteur  
qualifiés**

tout de suite ou époque à convenir. Se présenter Parc 25.

Engageons tout de suite ou pour date à convenir

**menuisiers  
ébénistes**

ainsi que personnes habiles pour les postes de

**gicleur**

et de

**polisseur**

(manœuvres seront formés).

S'adresser à SETCO LA CHAUX-DE-FONDS SA Paix 152. Tél. 039/23 02 12, ou se présenter au guichet.

**MONTREMO SA**  
Fabrique de cadrans soignés  
Emancipation 55  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 38 88

engage au plus vite:

**décalqueur (se)**  
qualifié (e)

**poseuse  
d'appliques**  
qualifiée

**passeur (se)  
aux bains**

**personnel  
masculin**





**Voyages CFF**  
 Dimanche 14 septembre  
 Un belvédère prestigieux !  
**Schilthorn 74.-**  
 Train, car postal et téléphérique 54.-\*

Samedi 20 septembre  
 Une occasion pour un baptême de l'air !  
**En avion de Zurich à Genève 120.-**  
 Train et avion 110.-\*

Lundi 22 septembre (Lundi du Jeûne)  
**Course surprise 52.-**  
 Train, car postal et visite d'un petit musée 40.-\*

Mercredi 24 septembre  
 Une occasion d'apprécier nos coutumes  
**Fête du Lin à Zäziwil 42.-**  
 Train et car 35.-\*

Dimanche 28 septembre  
**Rothorn de Brienz 69.-**  
 Train, car, téléphérique 51.-\*

\* prix avec abonnement pour demi-billet

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds  
**Tél. 039 22 41 14**

**Le flâneur suisse**  
 Au choix, train pour Zurich ou Genève et vols Zurich-Genève ou vice versa à bord d'un 'Jumbo' de Swissair  
**Fr. 140.-**  
 Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

**BUS-FOURGON**  
 vitré ou non Renault de préférence, même en mauvais état est cherché.

Ecrire sous chiffres AN 22219 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE, cause double emploi

**BREAK R 12**  
 11 000 km., expertisé, Fr. 6000.-  
 Tél. 039/26 00 96 heures des repas.

A vendre

**Renault 4 GTL**  
 1978, 22 000 km.  
 Tél. 039/22 40 87

A vendre, urgent, cause départ

**Mitsubishi Sapporo 1600**  
 1978, 70 000 km. Fr. 11.000.-  
 Tél. (039) 22 11 28 dès 19 heures.

**POUR LA VENTE**

de notre programme d'ameublement avec grande interchangeabilité, hors concurrence, nous cherchons à établir des contacts avec: menuisiers spécialistes d'ameublement, décorateurs, artisans orientés vers la vente, commerçants intéressés, pour créer des

**centres spécialisés**

(magasin autonome avec liaison, franchise) à leur propre compte. Prenez contact au 021/52 77 66.

**Français pour étrangers**  
 NOUVEAUX COURS en septembre  
 Matin, après-midi et soir  
 TOUS LES DEGRÉS  
 Classes à effectifs limités

**Bénédict**

Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66



**E. RUCHTI**  
 Instruments de musique  
 Vente et réparations  
**SAINT-BLAISE**  
 Rue des Moulins 5  
 Tél. (038) 33 49 37

**Ct. de Neuchâtel**  
 Nous cherchons des ménagères pour travail accessoire intéressant comme  
**enquêteuses**  
 Si vous disposez de temps libre pendant une période assez longue veuillez nous appeler au téléphone 01/53 35 35, Madame De Dea et Mademoiselle Gisler, ISOPUBLIC, Institut Suisse d'Opinion Publique, Zurich (Institut Suisse Gallup avec ses enquêtes régulières, intéressantes).

**kummer**  
 fabrique de machines

Nous cherchons à engager pour date d'entrée à convenir:

**agent d'ordonnancement magasinier**

susceptible de prendre des responsabilités.

Kummer frères S.A.  
 Fabrique de machines  
 2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52



**L'Hôpital du Pays-d'Enhaut**  
 cherche à engager

**comptable ou employé(e) de commerce diplômé(e)**  
 s'intéressant tout spécialement à la comptabilité avec quelques années d'expérience.

**infirmier(ère)-assistant(e) aide-infirmier(ère) aide de cuisine**

Le personnel étranger possédant un permis de travail (B) est bienvenu.

Les offres de services sont à adresser à la Direction de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, 1837 Château-d'Oex, tél. 029/4 75 93.

**famila SUPER mon amigo**  
**ROULETTE**  
**11 FIAT 126**  
**GAINS D'UNE VALEUR DE 1'000'000.-**

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

**22 PRIX-BAS**

<b>Ravioli Roco</b> à la sauce tomate 870 g	<b>2<sup>70</sup></b> ■ net (100 g = -31)	<b>Nescafé Gold</b> 100 g	<b>6<sup>75</sup></b> ■ net
<b>Hero Haricots moyens</b> «Primera» 830 g, ég. 460 g	<b>2<sup>35</sup></b> ■ net (100 g = -51)	<b>Mercure Goldenblack</b> en grains 250 g	<b>3<sup>90</sup></b> ■ net
<b>Sauce en sachet Knorr</b> Sauce Chasseur, Sauce Tomate, Sauce Champignons, Sauce Bolognese	<b>1.-</b> ■ net	<b>Suchard-Express</b> 500 g	<b>4<sup>60</sup></b> ■ net
<b>Nouillettes</b> «La Chinoise» 500 g	<b>1<sup>85</sup></b> ■ net	<b>Kambly Bricelets</b> 100 g	<b>1<sup>45</sup></b> ■ net
<b>Planta Duo</b> 2 x 250 g	<b>3<sup>10</sup></b> ■ net	<b>Chocoly Oulevay</b> 250 g	<b>1<sup>80</sup></b> ■ net
<b>Signal Fluor</b> tube économique 120 g	<b>2<sup>50</sup></b> ■ net (100 g = 2.093)	<b>Kägi-Fret</b> 4 x 50 g	<b>1<sup>95</sup></b> ■ net
<b>Palmolive Baby</b> <b>Shampoo</b> 200 ml	<b>2<sup>90</sup></b> ■ net	<b>Raider</b> 3-Pack 150 g	<b>1<sup>50</sup></b> ■ net
<b>Hakle 3-couches</b> <b>Super-Vlaush</b> paquet à 2 rlx.	<b>1<sup>90</sup></b> ■ net	<b>Têtes de nègre Perrier</b> Etui 4 pièces, 120 g	<b>1<sup>50</sup></b> ■ net (100 g = 1.29)
<b>Solo liquide</b> 780 g	<b>2<sup>65</sup></b> ■ net (100 g = -34)	<b>Amselfelder Pinot noir</b> de Yougoslavie 1975 7/10	<b>4<sup>50</sup></b> ■ net
<b>Quanto revitalisant textile</b> 2 lt.	<b>3<sup>75</sup></b> ■ net	<b>Chalet Sandwich</b> 200 g, 6 portions	<b>2.-</b> ■ net
<b>Multi Niaxa</b> 640 g	<b>2<sup>75</sup></b> ■ net (100 g = -43)	<b>Fondue Gerber</b> 800 g	<b>7<sup>25</sup></b> ■ net

**famila**

**mon amigo**



ACNF

IMPARTIAL-SPORTS

1980  
1981NOUVEAU  
TORRENTEEAU DE TOILETTE  
AFTER SHAVE - SAVON  
POUR HOMMESBOUTIQUE BARBIZOU  
PARFUMERIE DUMONTAvenue Léopold-Robert 53  
La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 22 44 55Ernest LEU - machines de bureau  
LA CHAUX-DE-FONDS

## BAR

Restaurant  
"BEL-ETAGE"on y goûte ses spécialités :  
SCAMPI PROVENÇALE  
TOURNEDOS  
AU POIVRE VERT  
PAELA DEL PESCADOR  
« ses flambés »

Fermé le lundi Famille J. Robert

UNIPHOTO SA

## Photo - Ciné

Nicolet La Chaux-de-Fonds  
Curchod Le Locle  
Schneider Cernier  
Moret Saint-Imier

PRIX - SERVICE - QUALITÉ



Mercedes



Renault

Garage  
Ruckstuhl S.A.F.-Courvoisier 54, tél. 039/23 52 22  
LA CHAUX-DE-FONDS

## Football: programme du week-end

## Ligue nationale B

NE Xamax - Chênois 20 h. samedi

## Ligue nationale C

NE Xamax - Chênois 17 h. 45 samedi

## Ire ligue

Superga - Breitenbach 15 h. 30 dimanche

## Interrégionaux A 1

La Chaux-de-Fonds - Bümpliz 15 h. 30 dimanche  
NE Xamax - Granges 16 h. dimanche

## Interrégionaux B 1

NE Xamax - Lengnau 14 h. 15 dimanche

## Interrégionaux C 1

NE Xamax - Young-Boys 16 h. 30 samedi

## Talents LN juniors D

La Chaux-de-Fonds - Basel 15 h. 45 samedi

## Talents LN juniors E

La Chaux-de-Fds - Köniz Gr A 15 h. samedi  
NE Xamax - Bienne Gr A 14 h. 30 samedi  
La Chaux-de-Fds - Köniz Gr B 15 h. samedi  
NE Xamax - Bienne Gr D 14 h. 30 samedi

## Interrégionaux B 2

Béroche - Ouchy 13 h. dimanche  
Geneveys-s/Cof. - Yverdon 14 h. dimanche

## Interrégionaux C 2

Le Parc - Saint-Aubin 15 h. 15 samedi  
Le Locle - Payerne 15 h. samedi  
Boudry - Aurore Bienne 15 h. samedi

## Ile ligue

Geneveys-s/Cof. I - Saint-Imier I 16 h. dimanche  
Saint-Blaise I - Floria I 9 h. 45 dimanche  
Marin I - Bôle I 20 h. vendredi  
Cortaillod I - Le Locle I 15 h. dimanche  
Béroche I - Serrières I 15 h. 30 dimanche  
Etoile I - Hauterive I 16 h. 30 samedi

## Ile ligue

Auvornier I - Châtelard I 16 h. 30 dimanche  
Boudry II - Corcelles I 15 h. dimanche  
Couvét I - La Sagne Ib 15 h. dimanche  
Fleurier I - Colombier I 15 h. dimanche  
Le Locle II - L'Areuse I 16 h. samedi  
Ticino I - Travers I 9 h. 45 dimanche  
Le Parc I - Marin II 9 h. 45 dimanche  
La Sagne Ia - Cressier I 15 h. 30 samedi  
Audax I - Sonvillier I 16 h. dimanche  
Helvetia I - Deportivo I 14 h. dimanche  
Le Landeron I - NE Xamax II 16 h. 30 dimanche  
La Chaux-de-Fds II - Fontainemelon 10 h. dimanche

## Ive ligue

Châtelard II - NE Xamax II 15 h. dimanche  
Bôle II - Comète Ib 10 h. dimanche  
Colombier II - Béroche II 19 h. 30 vendredi  
Corcelles II - Gorgier I 14 h. 30 dimanche  
Cortaillod IIa - Centre portugais I 15 h. 45 samedi  
Cornaux I - Hauterive II 9 h. 30 dimanche  
Coffrane I - Cortaillod IIb 15 h. dimanche  
Comète Ia - Le Landeron II 9 h. 45 dimanche  
Marin III - Chaumont I 9 h. 30 dimanche  
Saint-Blaise II - Pal Friul I 20 h. ce soir  
Buttes I - Salento I 16 h. 30 samedi  
Blue-Stars I - Fleurier II 14 h. 30 dimanche  
Saint-Sulpice I - Dombresson I 15 h. dimanche  
Travers II - Fontainemelon 9 h. 30 dimanche  
Geneveys-s/Cof. II - Môtiers I 9 h. 30 dimanche  
Les Brenets I - La Chaux-de-Fds. III 10 h. dimanche  
Les Bois I - Superga II 14 h. 30 samedi  
Floria II - Ticino II 16 h. 45 samedi  
Les Ponts Ib - Etoile II 16 h. 30 samedi  
Saint-Imier II - Centre Espagnol 16 h. 15 samedi

## Ve ligue

Bôle III - Couvet II 16 h. 30 samedi  
Noiraigue I - Colombier III 9 h. 45 dimanche  
Gorgier II - La Sagne II 15 h. dimancheBlue-Stars II - Le Locle III 9 h. 30 dimanche  
Dombresson II - Les Brenets II 9 h. 45 dimanche  
Les Bois II - Cornaux II 16 h. samedi  
Cressier II - Espagnol II 10 h. dimanche  
Chaumont II - Le Parc II 9 h. 30 dimanche  
Floria III - Serrières II 19 h. 30 vendredi  
Helvetia II - Lignièrès II 10 h. dimanche

## Juniors A

La Sagne - Hauterive 9 h. 30 dimanche  
Audax - Serrières 16 h. 30 samedi  
Saint-Blaise - Marin 15 h. 30 samedi  
Etoile - Ticino 14 h. samedi  
Saint-Imier - Le Locle 14 h. 30 dimanche  
Floria - Le Parc 14 h. 45 samedi

## Juniors B

Audax - Colombier 14 h. 30 dimanche  
NE Xamax - Serrières 13 h. 30 samedi  
Cortaillod - Châtelard 14 h. samedi  
Comète - Couvet 15 h. 30 samedi  
Fontainemelon - Corcelles 15 h. 30 samedi  
Marin - Cressier 15 h. 45 samedi  
Le Landeron - Hauterive 14 h. 45 samedi  
Floria - La Chaux-de-Fds. 13 h. samedi  
Ticino - Le Parc 14 h. samedi  
Saint-Imier - Etoile 14 h. 30 samedi  
Les Ponts - Deportivo 14 h. 30 samedi

## Juniors C

Béroche - Colombier 16 h. samedi  
Bôle - Gorgier 15 h. samedi  
Audax - Corcelles 14 h. 30 samedi  
Comète - NE Xamax I 13 h. 30 samedi  
Dombresson - Serrières 14 h. samedi  
Saint-Blaise - Le Landeron 14 h. samedi  
Marin - Cressier 14 h. 15 samedi  
Lignièrès - Hauterive 17 h. samedi  
Fontainemelon - Travers 14 h. samedi  
La Sagne - Les Ponts 14 h. samedi  
Fleurier - NE Xamax II 15 h. samedi  
Geneveys-s/Cof. - Superga 15 h. samedi  
La Chaux-de-Fds - Deportivo 14 h. 15 samedi  
Saint-Imier - Floria 13 h. samedi  
Etoile II - Le Locle 12 h. 30 samedi

## Juniors D

Châtelard - Boudry I 14 h. samedi  
Béroche - Cortaillod 14 h. samedi  
Colombier - NE Xamax I 14 h. 15 samedi  
NE Xamax II - Comète 15 h. 15 samedi  
Fleurier - Fontainemelon 13 h. 30 samedi  
Marin - Hauterive 13 h. samedi  
Boudry - Le Landeron 13 h. 45 samedi  
Cornaux - Saint-Blaise 14 h. samedi  
La Chaux-de-Fds - Etoile 13 h. samedi  
Le Parc I - Saint-Imier 14 h. samedi  
Le Locle - Ticino 13 h. 30 samedi  
Superga - Le Parc II 13 h. samedi

## Juniors E

Geneveys II - Dombresson 9 h. 30 samedi  
Fleurier - Le Parc I 10 h. samedi  
Superga I - Etoile 9 h. samedi  
Les Brenets - Le Parc II 10 h. 30 samedi  
Geneveys I - Ticino 10 h. samedi  
Les Ponts - Le Locle II 10 h. samedi  
Superga II - La Chaux-de-Fds 10 h. samedi  
St-Imier - Le Locle I 10 h. samedi  
Béroche - Auvornier I 10 h. samedi  
Colombier II - Gorgier 9 h. 30 samedi  
Colombier I - Comète 10 h. 30 samedi  
Cressier - Bôle I 10 h. samedi  
Cortaillod II - Corcelles 9 h. 30 samedi  
Cortaillod I - NE Xamax II 10 h. 30 samedi  
Bôle II - Hauterive 10 h. samedi  
Marin I - Cortaillod III 10 h. samedi  
St-Blaise I - Le Landeron I 10 h. 30 samedi  
Cornaux - Marin II 10 h. samedi  
St-Blaise II - Le Landeron II 9 h. 30 samedi

## Vétérans

La Chaux-de-Fds - Floria 19 h. 30 vendredi  
Superga - Le Parc 15 h. samedi  
Boudry - Le Locle 19 h. 30 vendredi  
Fontainemelon - Les Brenets 17 h. samedi

## Coupe neuchâteloise

Fontainemelon I - Geneveys I 20 h. ce soir

## DUPLI-COLOR



pour réparer vous-même les égratignures de votre voiture

« DUPLI-COLOR CENTRE »  
DROGUERIE DU MARAIS  
P. Jeanneret  
LE LOCLE

## Chapuis S. A.

Combustibles  
Révisions de citernesLE LOCLE  
Téléphone (039) 31 14 62L'ART DU MEUBLE  
E. ZWAHLEN (039) 31.38.85.  
MEUBLES - TAPIS - Rideaux  
LE LOCLE  
Rue de France 4

La bonne adresse

## Eric ROBERT TV

TV - RADIO - Hi-Fi - DISQUES

Le Locle  
Tél. (039) 31 15 14La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 55 88

## VOUS AVEZ UN CADEAU A FAIRE ?

Alors rendez-vous directement à la bonne adresse

Diane

boutique  
D.-JeanRichard 14  
2400 Le Locle

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 17

MICHEL DAVET

## UN DÉSERT DE BRUYÈRES

Roman

(C) Presses de la Cité, Paris &amp; Cosmopress, Genève

Jamais Kristian von Berg n'avait paru plus teuton. L'apparition de cette fille rousse le cloua sur place, preuve de l'obsession qu'elle lui était devenue. Il se mit à flamber de haine. Il avait été beau, et d'une certaine façon brutale le restait. Il n'était plus un jeune Bacchus fauve, chevelu, un peu mou de traits. A vingt-sept ans il s'épaississait, soufflait dans la marche, prenait une méfiance et une taciturnité qui ne s'éclairaient, ne s'égarèrent que poussés par la porte de l'écurie. Naturellement il avait des heures de grâce, ou tout au moins d'une fausse bonasserie; avec les domestiques il était plutôt débonnaire malgré des coups de gueule auxquels ils étaient habitués.

Le cadet des von Berg descendit lentement les marches de bois sans cesser de fixer Ulla qui caressait le corniaud poilu de la ferme.

– Bien aise de cette rencontre, dit Kristian d'une voix de basse grondante, grossière. J'ai deux ou trois choses à vous dire, Ulla Sorensen.

Ulla repoussa son capuchon et fit face.

– Je vous écoute... Annette, veux-tu me préparer les œufs et la farine.

Le hobereau redressa la courroie de sa carabine et planta comme un défi le manche de son fouet sur le bout de sa botte.

– Pas ici, dit-il dans un grondement de chien.

– Ici, ou chez mon père ou nulle part.

– Auriez-vous peur ? C'est que la conscience n'est pas tranquille, hé ! Par Dieu ! Vous avez quelques raisons de redouter les réactions de la famille du pauvre malade que vous avez résolu de plumer... Ulla Sorensen, je vous mets en demeure de quitter Varde dans les trois jours. Je ne vous laisserai pas aller plus avant dans vos extravagantes ambitions.

La voix qui montait crescendo était arrivée à une sorte de hurlement dominant le bruit du moulin. Puis il s'arrêta net. Ulla mettait une main sur ses oreilles et virevoltait pour ne plus l'entendre. L'homme l'empoigna à l'épaule et l'obligea à lui faire face.

– Soyez maître de vous, Kristian von Berg, dit-elle d'une voix nette et indignée. Ou vous êtes fou, ou vous avez bu.

– La garce se permet des jugements sur moi ! cria von Berg reprenant souffle comme un buffle forcé. Je le répète: vous allez quitter Varde sans

quoi je mets en branle la justice. Mon frère est un grand malade et le corps médical ne pourra que soutenir mon affirmation, à savoir que le mariage lui sera fatal.

– Ne hurlez pas et ne vous leurrez pas. Je ne suis pas sourde et je sais me défendre. Je répondrai à ceux qui oseraient m'attaquer que le mariage sera pour Helge non seulement le premier bonheur de son existence mais encore une protection, car moi je le ferai soigner.

– Institutrice pérorante !

– Féodal à l'esprit obtus !

– Ce mariage ne se fera pas, dussé-je faire un procès.

– Un procès qui fera éclater aux yeux du pays une sale évidence: vous mourez de peur, votre mère, votre frère et vous de perdre, non seulement l'héritage de votre frère mais aussi les avantages de son célibat, étant donné que vous vivez à ses crochets.

– Pour ces mots je vous ferai vous traîner à genoux, gueuse et coureuse ! haleta Kristian en pétrissant furieusement le manche de son fouet.

Ulla ne répondit pas. Une main terrifiée lui tendit les œufs, un petit sac de farine; un visage rougeaud sous une coiffe de travers passa dans l'entrebâillement.

– Va vous tuer, demoiselle Hulla. Va vous tuer dans le dos.

Ulla cria un au revoir fanfaron et quitta la bassecour tandis que von Berg s'éloignait en sif-

flant son chien. «Je les jetterai dehors !» pensa Ulla dont le cœur éclatait. Elle descendit le raidillon, retrouva les bruyères, la plate immensité. Là-bas, tout proche, un coup de feu. Von Berg devait tirer rageusement sur tout ce qui bougeait, lapereaux, petits coqs des halliers, oiseaux migrateurs échoués, toutes les taches brunes, fauves et bleu ardent fuyant dans les lacis de ronces bases. Il n'eût fallu qu'une petite maladresse pour que la balle déviât. Ulla y pensa et fit un détour.

– Ma fille, tout cela est indigne, néanmoins tu es trop prompte à exagérer, à faire du roman.

– Préparez-vous à d'effarants, de consternants étonnements, doux philosophes !

Le premier de ces étonnements fut une lettre de l'évêché de Silkeborg demandant au pasteur d'avoir à se rendre au diocèse pour une affaire pressante.

– Je me demande ce que cela peut être. Je ne souhaite pas que ce soit pour un avancement, dit le pasteur, ineffable. Jamais je ne trouverai une cure comme celle de Varde, même si les bénéfices sont dérisoires.

– Seigneur ! dit Ulla, en êtes-vous à penser à une récompense à l'heure où la baronne prend son bâton de pèlerin pour lancer son fiel contre vous !

Très tôt, à l'aurore, le lendemain, le pasteur éperdu s'éloigna de sa vieille bicyclette dans un brouillard de fin du monde. (à suivre)



**Au menu du Conseil fédéral**

**La transformation des demi-cantons en cantons et l'introduction de l'heure d'été pour 1981**

Deux sujets ont particulièrement marqué hier la séance hebdomadaire du Conseil fédéral: le projet de transformer les demi-cantons en cantons à part entière et l'introduction de l'heure d'été en 1981. Dans le premier cas, l'exécutif fédéral a pris connaissance des résultats d'une procédure de consultation ouverte auprès des cantons et partis politiques. La majorité de ceux-ci s'opposent à une telle promotion des demi-cantons. En ce qui concerne l'heure d'été, celle-ci sera bien pour 1981 si tous les voisins de la Suisse en font autant. Enfin, le Conseil fédéral a chargé le Département des Affaires étrangères de préparer un message sur la ratification de la Charte sociale européenne par les Chambres fédérales.

Le principal motif invoqué contre une transformation des demi-cantons en cantons entiers est la crainte de voir la Confédération se déséquilibrer, en particulier sur le plan linguistique. Donner au demi-cantons deux sièges au Conseil des Etats (au lieu d'un) et une voix entière lors des votations constitutionnelles (au lieu d'une demi)? Non, répondent 18 cantons ainsi que les partis socialistes, libéral, évangélique-populaire et du travail. Tous les demi-cantons (hormis Appenzell-Rhodes-Intérieures) et Lucerne ainsi que le pdc et l'Alliance des indépendants y sont en revanche favorables. Position plus nuancée du côté radical, où on comprend ce souhait des demi-cantons, mais où l'on estime qu'une telle modification constitutionnelle doit avant tout dépendre des minorités linguistiques.

C'est une Commission du Conseil national qui a demandé au Conseil fédéral d'ouvrir cette enquête. La Grande Chambre avait en effet discuté de ce projet à la suite d'une initiative parlementaire déposée par un député bâlois qui exigeait la transformation des deux Bâle en cantons entiers. Par la suite, tous les demi-cantons ont écrit au Conseil fédéral pour lui demander d'examiner la possibilité de leur donner cette promotion.

**HEURE D'ÉTÉ POUR 1981**

En principe, tous les Suisses devront l'année prochaine et pour la durée d'un été avancer leur montre d'une heure. La décision du Conseil fédéral est toutefois assortie de deux conditions: tous les pays voisins doivent en faire autant et l'enquête actuellement réalisée pour déterminer les conséquences de l'isolement horaire de la Suisse en 1981 ne doit pas révéler de fait exceptionnel s'opposant à l'introduction de l'heure d'été. En vue de la prochaine Conférence européenne des horaires des trains de voyageurs - qui s'ouvre le 16 septembre - le Conseil fédéral a toutefois autorisé les CFF de préparer leurs horaires en partant de l'idée que l'heure d'été serait introduite en 1981.

**CHARTRE SOCIALE: PAS DE COMMENTAIRE**

Le 6 mai 1976, la Suisse a signé la «Charte sociale européenne», accord du Conseil de l'Europe, sur le plan social et économique, complète la Convention européenne des droits de l'homme. En janvier 1978, le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation auprès des

cantons, partis politiques et organisations économiques. Après avoir pris connaissance des résultats de cette enquête (un rapport sera rendu ultérieurement), le Conseil fédéral a chargé le Département des Affaires étrangères (DFAE) de préparer un message sûr de la ratification de cette Charte. Il ne prendra position que lorsqu'il disposera de ce projet de message. Aucun délai n'a été imparti au DFAE pour le réaliser. Rappelons que deux dispositions de cette Charte sont particulièrement controversées: le droit de grève des fonctionnaires et les exportations de prestations d'assurances sociales.

**Autres décisions**

Voici en bref les autres décisions et sujets de discussions du Conseil fédéral:

**DROITS DE L'HOMME:** la Suisse reconnaît pour une nouvelle période de trois ans la compétence de la Commission européenne des droits de l'homme à être saisie des requêtes individuelles dirigées contre la Suisse. Entre 1974 et 1980, cette Commission a reçu 15 requêtes concernant la Suisse. Dans un seul cas, elle a conclu que la Suisse avait violé la Convention (contrôle des arrêts militaires par les tribunaux).

**PLUS FORTE INDEMNISATION DES CFF:** les prestations non rentables que les CFF fournissent au service public seront plus fortement indemnisées que par le passé. La contribution fédérale à ce titre passera de 250 millions par année en 1978-79 à 269 millions pour 1980-81.

**GESTE EN FAVEUR DE L'OMS:** le Conseil fédéral propose aux Chambres de prolonger le délai de remboursement

**Parti socialiste zurichois DISSENSIONS**

Les derniers événements de Zurich ont provoqué des dissensions au sein du Parti socialiste zurichois. En effet, dans l'édition d'hier, la chaîne «AZ» (journaux socialistes), les dirigeants actuels du parti reprochent à certains de leurs camarades d'avoir «dévié de la ligne du parti socialiste». Il demandent par ailleurs à tous ceux qui ne sont pas d'accord avec l'orientation actuelle du parti de ne pas se résigner, mais au contraire de participer à nouveau activement à la vie du parti. (ats)

**Une année de travail de la Commission de plaintes radio-TV**

**Les Suisses allemands plus contestataires**

Les Suisses allemands sont sensiblement plus nombreux que les Romands et les Tessinois à se plaindre des émissions de la télévision et de la radio. C'est ce qui ressort du bilan que la Commission de plaintes radio et TV - un organe consultatif du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) - a présenté hier à Berne, une année après sa constitution. Sur les 18 affaires que la commission a traitées, dans une seule elle a conclu qu'il y avait violation de la conces-

sion à laquelle est soumise la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR). Enfin, a annoncé M. Oscar Reck, président de la commission, celle-ci désire devenir un organe totalement indépendant pouvant statuer définitivement sur les plaintes (actuellement le DFTCE a le dernier mot).

Sur les 18 plaintes que la commission a examinées durant sa première année d'activité, 15 concernaient la télévision et trois la radio. Quatorze étaient dirigées contre des émissions de la Radio-Télévision allemandique, trois contre la Radio-Télévision romande et une contre une émission tessinoise. (ats)

**En quelques lignes...**

**ZERMATT.** - Les glaciologues ont pu faire récemment une constatation assez surprenante dans les Alpes valaisannes: le glacier de Findelen, au-dessus de Zermatt, a avancé en quelques mois de plusieurs dizaines de mètres. Cette avance a été de 50 mètres au cours de la seule année 1980, ce qui constitue un record de vitesse certainement.

**LAUSANNE.** - L'Institut de thermique appliquée de l'École polytechnique de Lausanne et la société Atlantis Energie (Berne) ont présenté mercredi à Ecublens une installation unique de dessalement de l'eau de mer, conçue spécialement pour fonctionner à l'énergie solaire, avec une capacité journalière de dix mètres cubes d'eau douce. Cette installation, qui contribuera à résoudre le problème des ressources en eau douce dans les pays arides, sera expédiée dans quelques jours à l'Institut de recherche scientifique du Koweït.

de prêts accordés à l'Organisation mondiale de la santé et d'en ajourner le remboursement pendant 7 ans.

**PROTECTION CIVILE:** dès le 1er janvier 1981, une nouvelle ordonnance régira les degrés de fonctions et les indemnités du personnel de la protection civile. Les indemnités du personnel engagé à plein temps seront notamment augmentées.

**BLOCAGE DU PERSONNEL:** le Conseil fédéral a une nouvelle fois évoqué les problèmes que le blocage du personnel pose à l'Administration fédérale. Lorsqu'il s'agit d'assumer certaines tâches, les Départements travaillent à la limite de leurs possibilités, a-t-il noté. Aucune proposition n'a toutefois été faite concernant ce blocage des effectifs.

**NOMINATIONS:** dès le 1er décembre prochain, M. Volker Kind, âgé de 39 ans et d'origine bernoise, sera le nouveau directeur suppléant de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. En outre, M. Andreas Deutsch, 38 ans, d'Aarau, a été nommé directeur-suppléant de l'Office fédéral de l'aviation civile alors que M. Max Neuenschwanden, 30 ans, de Hoefen (BE), devient sous-directeur et chef de la division du trafic aérien.

**UNE AVALANCHE D'INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES:** signe indubitable de l'approche d'une session des Chambres fédérales, le Conseil fédéral a traité 40 interventions parlementaires (questions, interpellations, postulats et motions). (ats)

**Procès du terroriste Wagner à Winterthur**

**JUGE IRRITÉ**

Huit témoins, dont deux experts, ont été entendus mercredi à Winterthur par le Tribunal du district dans l'affaire Wagner, cet Allemand de 36 ans, présumé terroriste, qui avait participé le lundi 19 novembre 1979 à un vol à main armée à la Banque Populaire Suisse de Zurich. Les témoins étaient des employés de la Banque Populaire, des policiers chargés d'enquêter sur l'affaire, un médecin et un automobiliste qui avait, après l'attaque, poursuivi les hommes en fuite jusque vers la gare. Wagner, toujours aussi impassible, a posé quelques questions, ce qui est permis selon la législation zurichoise, pour obtenir des précisions des témoins. Les jurés, eux, sont restés muets pendant toute la journée. Le président du tribunal a visiblement été irrité par les questions posées par Wagner. (ats)

**La Communauté d'action des salariés et des consommateurs et la prévoyance sociale**

**Les engagements pris doivent être respectés**

La Communauté d'action des salariés et des consommateurs (CASC), qui groupe l'Union syndicale suisse, Coop Suisse, la Fédération des sociétés suisses d'employés et l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques, insiste pour que la future loi sur la prévoyance professionnelle soit conforme à l'article constitutionnel voté par le peuple suisse en 1972. Dans un communiqué publié hier, elle engage le Conseil national à «rester ferme» et à ne pas se rallier à la version du Conseil des Etats, qui ne permettrait pas selon la CASC de réaliser cet objectif.

Les décisions du Conseil des Etats, rappelle la CASC, impliquent de fortes réductions des prestations pour la génération d'entrée, les survivants et invalidés. Elles restent fortement en deçà des

dispositions constitutionnelles en matière de compensation du renchérissement et de libre passage. La «solution» sénatoriale ne permet pas de réaliser le mandat constitutionnel: faire bénéficier, à l'expiration d'une période de 20 ans au plus, dès l'entrée en vigueur de la loi, tous les travailleurs et les membres de leurs familles de l'entière protection qui doit être assurée par le second pilier.

Alors que la Suisse connaît le plein emploi et que le PNB augmente, on ne peut exciper de la situation économique pour violer les promesses du Conseil fédéral, poursuit le communiqué. Certes, des incertitudes conjoncturelles subsistent. Mais c'est un argument de plus pour réaliser dès maintenant, et pleinement, tous les objectifs constitutionnels. L'expérience démontre, en effet, que plus la prévoyance professionnelle est développée et mieux elle concourt à atténuer

les difficultés économiques ou structurelles auxquelles peuvent être confrontées les entreprises. Quant à la révision de la loi que la «solution» des Etats promet dans dix ans, elle risque de se heurter aux mêmes oppositions qu'aujourd'hui le projet du Conseil national.

Différer l'entière réalisation des objectifs constitutionnels pourrait déclencher une crise de confiance. Aussi la CASC insiste-t-elle vivement pour que l'on s'en tienne strictement aux décisions du Conseil national. Enfin, la CASC appuie les revendications visant à inscrire dans le Code des obligations le principe au libre passage intégral. (ats)

**Objecteur chaud-de-fonnier condamné à Morges**

Un tribunal militaire a condamné hier à Morges, à deux mois de prison ferme et à l'exclusion de l'armée un objecteur de conscience de La Chaux-de-Fonds, qui refusait de servir dans l'armée après avoir fait son école de recrue et six cours de répétition.

Agé de 33 ans, ce Chaux-de-Fonnier, M. v. W., était appointé canonier de forteresse. Sociologue de formation, il exerce actuellement la profession de marchand des quatre-saisons. La lecture de son dossier à l'audience a fait apparaître qu'il bénéficie d'excellents renseignements que ce soit sur son activité passée de soldat ou concernant son engagement civique. Le président de la ville de La Chaux-de-Fonds avait même, par lettre, apporté un témoignage éloquent sur l'attitude de M. v. W. comme citoyen. L'accusé a d'ailleurs posément exposé les motifs de son attitude, expliquant qu'il ne refusait pas de servir son pays, mais qu'il estimait que d'autres façons de le faire devaient être reconnues et développées. Père de deux enfants, il a démontré aussi qu'il essayait de conformer sa vie personnelle et sociale à son idéal de fraternité, de respect d'autrui,

de renforcement de la démocratie. «Je ne me considère pas comme un malfaiteur, mais comme un bon citoyen de notre pays qui a un droit légitime de servir la démocratie autrement que par les armes», a-t-il notamment déclaré. Le tribunal ne lui a pas reconnu les mobiles honorables.

Par ailleurs, un autre tribunal militaire, siégeant à Lausanne, a infligé cinq mois d'arrêts répressifs, avec exclusion de l'armée, à un jeune homme de Moudon qui avait refusé de servir dès son école de recrue, et deux mois d'arrêts répressifs, aussi avec exclusion de l'armée, à un autre objecteur, de Genève, qui avait déjà accompli trois cours de répétition. (ats,Imp)

**Contrefaçons de montres à Genève Troisième inculpation**

Un troisième inculpé dans l'affaire de contrefaçons de montres Cartier, Rolex et Piaget découverte récemment à Genève, a comparu hier devant la Chambre d'accusation.

Sa détention a été prolongée jusqu'au 10 décembre prochain. Il est inculpé, comme les deux autres personnes arrêtées dans cette affaire, d'infraction à la loi fédérale sur les marques de fabrique et de commerce, d'infraction à la loi fédérale sur les dessins et modèles industriels et de falsification et mise en circulation de marchandises falsifiées. Cet homme de 50 ans a déclaré à la Chambre n'avoir jamais fabriqué de fausses montres mais d'en avoir achetées et revendues.

Selon le juge d'instruction chargé de cette affaire, c'est «une véritable petite usine permettant la contrefaçon et l'imitation des montres Cartier, Rolex et Piaget» qu'il a trouvée au cours d'une perquisition. Sur 15 personnes interpellées dans cette affaire, trois sont actuellement détenues. (ats)

**Hausse du prix des médicaments**

Pratiquement stables durant les trois dernières années, les prix des médicaments vont prochainement subir des augmentations. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a, en effet, accepté pour mi-septembre un certain nombre de hausses de prix qui avaient été demandées. Ces dernières toucheront environ le 10 % des médicaments remboursés par les caisses-maladie et un faible pourcentage de ceux vendus au prix public. (ats)

**Aménagement du Nord lausannois Demande de référendum**

L'Association pour la sauvegarde du Jorat-Est lausannois a jusqu'au 22 septembre pour recueillir 5000 signatures à l'appui de sa demande de référendum lancée contre la décision du Conseil communal, le 2 septembre, adoptant le plan d'extension des régions périphériques et foraines du nord de Lausanne. Seul à avoir combattu le projet municipal au Conseil communal, le Groupement pour la protection de l'environnement soutient la demande de référendum, en estimant que les hauteurs lausannoises doivent garder leur aspect campagnard et ne pas être urbanisées. Premier des partis favorables au nouveau plan d'extension, le parti socialiste a déjà fait connaître officiellement son opposition au référendum, en affirmant que le Conseil communal a adopté une solution harmonieuse, qui crée d'importantes zones agricoles tout en permettant un certain développement (laboratoire de recherche Nestlé à Vers-chez-les-Blanc). (ats)



Les modèles sont arrivés à la Maison du Tricot



TRICOSA vous apporte un peu de rêve, Tricosa c'est l'amour du beau, c'est la délicatesse des coloris, c'est un jersey qui vit pour vous faire belle, Tricosa c'est la perfection. Vous trouvez les meilleurs modèles Tricosa à la Maison du Tricot

**la maison du tricot**

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold Robert 22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg



FRANCHES-MONTAGNES

DISTRICT DE PORRENTRUUY

Succès des 25 ans de La Fémina des Bois



A gauche, l'équipe de Montfaucon, et à droite celle des Breuleux.

Les festivités marquant le 25e anniversaire de la Société féminine de gymnastique La Fémina se sont déroulées dernièrement et ont été suivies par un nombreux public.

gramme composé de gymnastique et de ballets.

Au début de la soirée, Mme Chantal Chapatte, présidente, se fit un plaisir de saluer l'assistance et en particulier les représentants des autorités ainsi que des délégués des sociétés sœurs.

Le dimanche se déroula au stade de La

Fongière du Football-Club un tournoi de volleyball, avec la participation de 11 équipes. Après de grandes batailles, c'est l'équipe de Montfaucon qui s'imposa en finale, devant l'équipe des Breuleux, en deux sets (12-5, 12-8).

Les forêts domaniales du Jura

Le tiers du Jura, soit quelque 30 kilomètres carrés, est couvert de forêts. Et c'est pour le nouveau canton une ressource appréciable, puisque la vente du bois procure annuellement près de 12 millions à l'économie jurassienne.

Porrentruy, avec ses 425 hectares; les Hautes-Joux de Movelier ou Courtételle constituant, avec la forêt de l'Abbaye de Lucelle, une sorte de monument historique.

Pour exploiter ses forêts, l'Etat jurassien emploie une vingtaine de bûcherons et cinq gardes. A l'image de la forêt jurassienne elle-même, les domaines forestiers de l'Etat comprennent une proportion égale de feuillus, des hêtres principalement, et de résineux, soit des épicéas. Chaque année, les forêts de l'Etat produisent environ 15.000 mètres cubes de bois, principalement en grumes (75 pour cent), contre une faible proportion de bois de feu et d'industrie (25 pour cent).

Pour 1979, les recettes provenant de la vente du bois ont avoisiné 1.2 million, laissant un bénéfice à l'Etat de 200.000 francs, compte tenu d'importants investissements dans le domaine des chemins et après versement des salaires aux bûcherons (800.000 francs).

D'une façon générale, explique le conservateur jurassien, les forêts du nouveau canton, qui fournissent actuellement 140.000 mètres cubes de bois par an y compris les forêts privées, sont mal exploitées. Durant ces prochaines années, le canton s'efforcera de bien desservir 43 pour cent du sol forestier inatteignable par des véhicules en construisant chaque année 16 kilomètres de chemins forestiers. De la sorte, on devrait améliorer de 12.000 mètres cubes la production de la forêt jurassienne qui a tendance à «surcapitaliser» et à vieillir. (ats)

500 marcheurs zurichois à la découverte des Franches-Montagnes

Dimanche, quelque 500 membres d'une association de tourisme pédestre de Zurich ont profité d'une magnifique journée automnale pour partir à la découverte des Franches-Montagnes. En train spécial, par La Chau-de-Fonds, ils sont venus jusqu'à La Ferrière. Ils ont ensuite marché au travers des pâturages francs-montagnards jusqu'à Saignelégier. Ils ont poursuivi leur voyage en train, en direction de Glovelier. (y)

DELEMONT

FTMH: mécontentement

Le comité des horlogers de la section FTMH de Delémont et environs s'est réuni le 4 septembre, sous la présidence de M. P. Erard.

Après avoir fait le point au sujet de l'évolution de la situation économique dans les entreprises horlogères du district, les militants présents ont estimé que la relance enregistrée au cours de ces derniers mois dans le secteur devrait permettre à la FTMH d'obtenir la réalisation de ses revendications en vue du renouvellement de la convention dite «de paix du travail», qui a été dénoncée par les délégués du syndicat pour le 30 septembre prochain.

Le comité des horlogers de la FTMH de Delémont et environs estime en effet que le moment est venu de combler les retards accumulés dans l'horlogerie au cours de ces dernières années par rapport aux autres branches économiques dans le domaine des salaires et des prestations sociales. (comm.)

Saint-Ursanne: dans le cloître de la collégiale Les derniers jours de «Magnum»

Il ne reste plus que quelques jours aux personnes intéressées pour aller visiter, dans le décor exceptionnel du cloître de la collégiale de Saint-Ursanne, l'exposition de photos de l'agence «Magnum». En effet, la manifestation prendra fin dimanche en fin d'après-midi. D'ores et déjà, les organisateurs, à savoir l'Association «Saint-Ursanne présente», ne cachent pas leur satisfaction.

En un peu plus d'un mois, quelque 10.000 personnes sont venues découvrir les œuvres photographiques de qualité des reporters de «Magnum». Toutes les prévisions, même les plus

optimistes, ont été balayées, sans compter que 2000 catalogues ont été vendus.

De nombreux journaux du pays ont consacré des pages entières à cet événement, plus particulièrement en Suisse allemande. Ainsi «Le Bund» en conclusion d'une critique élogieuse terminait par cette phrase: «Les Jurassiens s'ouvrent sur l'extérieur et ils peuvent en être fiers.»

Précisons que l'exposition est ouverte durant toute la journée en semaine et en début de soirée même les vendredis et samedis. (lg)

4 et 5 octobre en Ajoie Troisième Journée jurassienne de la bicyclette

La troisième Journée jurassienne de la bicyclette, organisée par l'Office jurassien du tourisme en collaboration avec le Groupe jurassien de cyclo-randonneurs helvétiques, aura lieu les 4 et 5 octobre 1980, avec départ et arrivée à Miécourt (près de Porrentruy).

Le but de la Journée jurassienne de la bicyclette consiste à remettre en honneur les plaisirs sains que procure la pratique de la bicyclette. Il vise à faire bénéficier chacun des satisfactions qu'engendre la découverte des beautés naturelles et historiques du pays jurassien à l'aide d'un moyen de locomotion non bruyant, non polluant et sympathique entre tous: le vélo.

Les départs auront lieu entre 8 et 14 heures sur les distances de 31, 58 et 93 kilomètres. Quatre catégories sont admises: A familles (trois personnes minimum); B couples; C individuels; D groupes (cinq personnes et plus). Pas d'âge limite. (comm.)

PORRENTRUUY Collision: trois blessés

Hier matin, un accident de la circulation s'est produit entre Courgenay et Porrentruy. Un automobiliste, gêné par un tracteur des Ponts et chaussées du canton du Jura, a dû obliquer à gauche, entrant ainsi en collision avec un véhicule venant en sens inverse. Il y a eu des dégâts pour 15.000 francs, et trois personnes ont été blessées et transportées à l'Hôpital de Porrentruy. (kr)

COURTEMAÏCHE Noces d'or sacerdotales

Récemment, la paroisse catholique de Courtemaîche était en fête à l'occasion de la célébration des noces d'or sacerdotales de l'abbé Jean Theurillat. Né le 14 avril 1902 à Porrentruy, il a passé sa jeunesse à Courtemaîche et a ensuite accompli tout son apostolat en France. Il a célébré l'office dominical à l'église de Courtemaîche qui était bien remplie pour la circonstance. (kr)

Une annonce dans «L'Impartial» fait souvent l'affaire!

COURGENAY Assemblée communale

L'assemblée communale de Courgenay a été présidée par M. Cerf, maire, et a réuni un peu plus d'une centaine de citoyens et citoyennes. L'assemblée a accepté le plan général des canalisations et, après exposé de M. Michel Metzger, elle a accepté un nouveau règlement communal sur les élections et un nouveau règlement d'organisation et d'administration communal. (kr)

BRESSAUCOURT Assemblée extraordinaire

Réunis en assemblée communale extraordinaire, les citoyens et citoyennes de Bressaucourt ont adopté un nouveau règlement sur les élections, et ratifié un achat de forêts pour 50.000 francs. Enfin, un crédit de 5000 francs a été voté, pour l'achèvement du plan d'aménagement. (kr)

Les résultats du Tir des Rangiers

Le traditionnel Tir historique des Rangiers a connu son habituel succès et est revenu, à 50 m., à Delémont-ville pour les sections fédérées, à la Société de tir de La Chau-de-Fonds pour les sections non fédérées à 50 m., à Glovelier pour les sections fédérées à 300 m. et aux Carabiniers du Stand du Locle pour les sections invitées à 300 m. (kr)

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Category, 22.8, 29.8, 5.9. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries, Rendement général.

Communiqué par la Société de Banque Suisse.

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIÉ Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A = Cours du 9 septembre and B = Cours du 10 septembre. Rows include NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZURICH (Actions étrangères and Actionnes suisses), BÂLE (Actionnes suisses), and NEW YORK.

Table for BÂLE with columns A, B and rows Girard-Perreg., Portland, Sandoz port., Sandoz nom., Sandoz b. p., Bque C. Coop.

ZURICH (Actions étrangères)

Table for ZURICH (Actions étrangères) with columns A, B and rows Alcan, A.T.T., Burroughs, Canad. Pac., Chrysler, Colgate Palm., Contr. Data, Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Exon, Ford, Gen. Electric, Gen. Motors, Goodyear, I.B.M., Inco B, Intern. Paper, Int. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Halliburton, Mobil Oil, Nat. Cash Reg., Nat. Distillers, Union Carbide, U.S. Steel.

Table for NEW YORK with columns A, B and rows Ind. Dow Jones, Industries, Transports, Services public, Vol. (milliers).

Table for Cours indicatifs with columns A, B and rows Billets de banque étrangers, Dollars USA, Livres sterling, Marks allem., Francs français, Francs belges, Lires italiennes, Florins holland., Schilling autr., Pesetas.

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Table for Prix de l'or with columns A, B and rows Lingot (kg. fin), Vreneli, Napoléon, Souverain, Double Eagle.

Communiqués par la BCN. Dem. Offre

Table for VALCA, IFCA, IFCA 73 with columns Dem., Offre.

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Table for Fonds cotés en bourse with columns A, B and rows AMCA, BOND-INVEST, CONVERT-INVEST, EURIT, FONSA, GLOBINVEST, HELVETINVEST, PACIFIC-INVEST, SAFIT, SIMA, Fonds cotés hors-bourse: CANAC, ESPAC, FRANCIT, GERMAC, ITAC, ROMETAC, YEN-INVEST.

Table for CS FDS BONDS, CS FDS INT., ACT. SUISSES, CANASEC, USSEC, ENERGIE-VALOR with columns Dem., Offre.

Table for FONDS SBS with columns Dem., Offre and rows UNIV. BOND SEL, UNIV. FUND, SWISSVALOR, JAPAN PORTFOLIO, SWISSIM 1961, FONCIPARS I, FONCIPARS II, ANFOS II.

Table for Fonds de la Banque Populaire Suisse and INDICE BOURSIER SBS with columns Dem., Offre and rows Automation, Eurac, Intermobil, Pharma, Siat, Siat 63, Poly-Bond, Industrie, Finance et ass., Indice général.



**Honda  
Tour de Suisse**

**1** voiture  
à gagner

14<sup>e</sup> étape

# **Apollo BEVAIX**

**GRANDE EXPOSITION**  
du 11 au 15 septembre

Bus-navette gratuit  
Neuchâtel - Bevaix - Neuchâtel

Une Honda  
Accord Sedan d'une valeur  
de Fr. 14 800.-  
à gagner



**HONDA**  
AUTOMOBILES

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Grand Garage du Jura S.A.  
M. LICHTENSTEIGER

**Marque d'avant-garde pour la Suisse**

**BOUDEVILLIERS**  
Centre Automobile  
W. CHRISTINAT

**VALANGIN**  
Garage de la Station  
M. LAUTENBACHER

Garage  
**Apollo** S.A.  
NORD  
Yverdon - Av. de Grandson 024 241212

NEUCHÂTEL

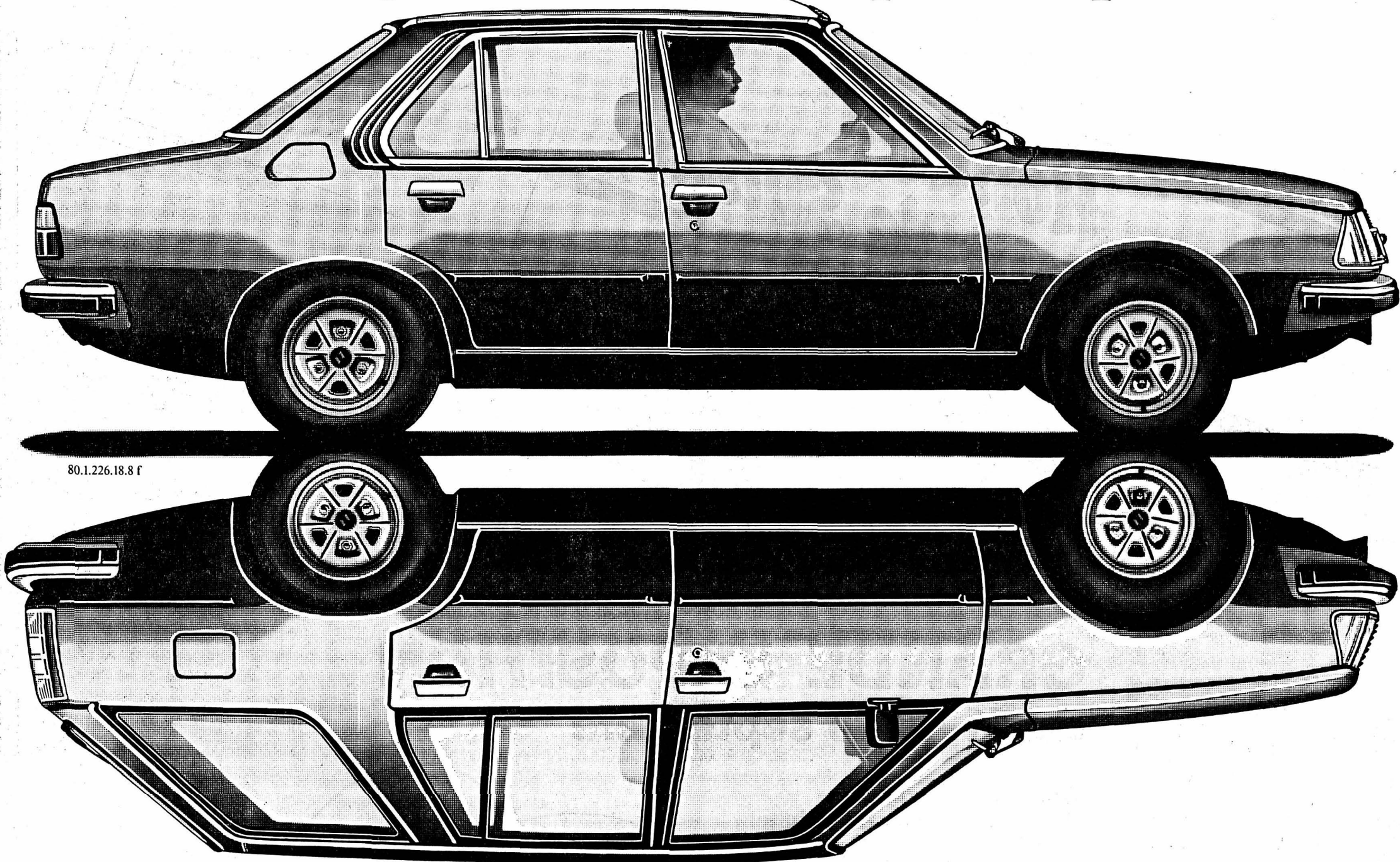
YVERDON

Garages  
**Apollo** Carrosserie  
Henri Favre  
S.A. Neuchâtel/Bevaix 038 46 12 12

Nous cherchons des agents Honda



# Si élégante – et si pratique.



80.1.226.18.8 f

# Si pratique – et si élégant. Renault 18. Renault 18 Break.

L'esthétique séduisante de la Renault 18 est confirmée par l'élégance du break Renault 18: sa silhouette harmonieuse est nettement au-dessus des normes habituelles.

Bien que moins évidente, la commodité de la berline Renault 18 n'en est pas moins réelle: la capacité de son coffre


atteint 396 l! Et sa ligne aérodynamique diminue la résistance tout en abaissant la consommation (Renault 18 GTS: 6,1 l aux 100 km à 90 km/h, selon norme ECE).

Naturellement berline et break sont équipés de la traction avant et répondent aux plus hautes exigences en matière de sécurité et de confort.

La place nous manque pour décrire ici les détails de leurs équipements.

**Découvrez-les donc vous-même au cours d'un essai.**

**RENAULT**  
No 1 en Europe.  
No 1 en économie.

 Renault préconise **elf**

Chaque Renault bénéficie d'une garantie d'un an sans limitation de kilométrage et de 5 ans de garantie anticorrosion ACP 5. Financement et leasing par Crédit Overlease S.A., 8105 Regensdorf.

 En toute saison,  
**L'IMPARTIAL**  
votre compagnon!

## OFFRES D'EMPLOIS

**Fondation J. + M. Sandoz**  
Foyer pour adolescents, Le Locle  
cherche

### un(e) éducateur(trice)

capable:  
- d'assumer des tâches importantes et variées auprès d'adolescents de 15 à 18 ans;  
- d'animer la vie quotidienne institutionnelle;  
- d'organiser des activités variées (artistiques, culturelles, créatives, sportives);  
- de favoriser l'expression et la communication au sein d'un groupe;  
- de s'engager fortement dans l'action globale d'une équipe pluridisciplinaire existante, en sachant que l'horaire de travail est irrégulier (soirées, week-ends);

Notre préférence ira à une personne âgée d'au moins 25 ans, possédant un diplôme d'éducateur(trice) ou une formation jugée équivalente. Nous étudierons aussi toutes les offres provenant d'autres professionnels prêts à suivre une formation en emploi.

Nous attendons des offres manuscrites, avec copie de certificats, références et curriculum vitae, qui sont à envoyer à la direction de la Fondation J. + M. Sandoz, Grande-Rue 6, 2400 Le Locle, tél. 039/31 67 01.

On cherche

## sommelière

connaissant les deux services, pour remplacements le samedi et le dimanche.

Tél. 039/23 40 74

## au printemps

cherche

### NETTOYEUR(SE)

à temps complet.

### DAME D'OFFICE

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

**METALBRAS SA**

FABRIQUE DE BRACELETS MÉTAL  
Sorbiers 19, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. 039/23 68 54

cherche

## une OUVRIÈRE

jeune et habile, connaissant éventuellement le soudage.

**FABRIQUE DE BOÎTES OR**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

## acheveurs-soudeurs or tourneurs polisseurs qualifiés boîtier

capable de diriger le service après-vente.

Se présenter sur rendez-vous à:  
**CRISTALOR SA**  
19, rue du Ravin - Tél. 039/22 15 41  
2300 La Chaux-de-Fonds

Importante Compagnie d'assurances toutes branches, cherche pour compléter son organisation externe dans le haut du Canton de Neuchâtel

## UN COLLABORATEUR

Age idéal 28 à 40 ans.

Ayant si possible une formation commerciale.

Mise au courant à nos frais.

Salaire garanti et selon compétences.

Avantages sociaux.

Soutien constant dans une organisation dynamique et agréable.

Pas de porte à porte. Portefeuille à gérer. Discrétion.

Offre sous chiffre AS 22194 au bureau de L'Impartial.

**paci**

Nous cherchons pour époque à convenir

## MÉCANICIEN D'ENTREPRISE

(éventuellement à former).

Mise au courant facilitée et prestations sociales d'une grande entreprise.

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/23 29 01.

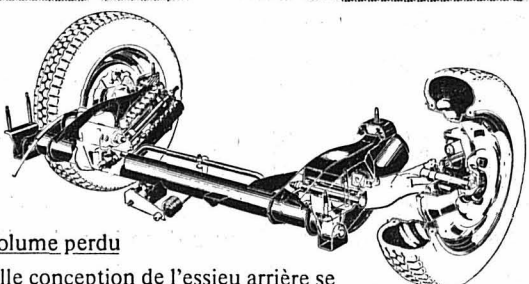


*Une vraie sportive...*



Illustration 305 Break SR

*...a toujours du coffre.*



**Plus de volume perdu**

La nouvelle conception de l'essieu arrière se traduit par un montage quasi horizontal des amortisseurs et par l'installation des éléments de suspension sous le plancher. Résultat: un plan de chargement uni et une soute optimalement utilisable.

Le break Peugeot 305 est surtout - une berline! Mais une berline conçue pour englober tous vos bagages. Avec une surface de chargement de 1,82 m<sup>2</sup> et des sièges arrière individuellement rabattables. Voilà une soute qui mérite son nom. Malgré cela, vous remarquerez que vous pilotez une berline de classe et pas une robuste camionnette. Car vous ne devez pas vous contenter d'une accélération sans nerf ou d'une vitesse de croisière qui s'essouffle. Pour vos emplettes, pour vos pique-niques, vos vacances ou vos loisirs, vous pouvez toujours compter sur l'ardeur de votre break Peugeot 305.

Et s'il n'aime pas être ostentatoire, votre break 305 saura cependant être représentatif. Représentatif de votre sens rationnel, par exemple. Car il sait être plus économique, plus confortable, plus luxueux, plus sûr et plus fiable que bien des berlines comparables. Comme il sied à un break Peugeot!

**Peugeot 305 GL Break** Moteur en alliage léger 1290 cm<sup>3</sup>, 47 kW (65 ch DIN), 147 km/h, consommation à 90 km/h vitesse stabilisée: 6,4 litres **Fr. 13 950.-**

**Peugeot 305 GLS Break** Moteur en alliage léger 1472 cm<sup>3</sup>, 54 kW (74 ch DIN), 153 km/h, consommation à 90 km/h vitesse stabilisée: 6,3 litres Fr. 14 950.-

**Peugeot 305 SR Break** Mêmes caractéristiques techniques que le modèle GLS, mais avec un équipement plus luxueux: Phares et codes à iode, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, lave-essuie-glace de lunette arrière, protection latérales de la carrosserie, compte-tours, glaces teintées, etc. Fr. 15 950.-

**Peugeot 305 SR Break Diesel** avec un sobre moteur diesel, consommation à 90 km/h vitesse stabilisée: 5,8 litres Fr. 17 700.-

Il existe des Berlines Peugeot 305 à partir de Fr. 11 950.-

**PEUGEOT 305 Break**



**12.-**

**6.-**

**5.-**

**8.-**

**10.-**

**12.-**

**Du four à la table**

Une apparence superbe, allée à des fonctions éminemment pratiques: vaisselle résistant au four, extérieur brut, intérieur émaillé. En vente maintenant à l'ABM.

**5.- à 12.-**

**ABM**

Qualité à prix raisonnables!

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

La nouveauté d'American Motors

# AMERICAN EAGLE

Le premier Compact-Car américain à entraînement sur 4 roues permanent.

**Garage Métropole**

64, Rue du Locle 2304 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/26 95 95

**Jeune homme**

28 ans, place stable, désire rencontrer demoiselle pour amitié durable, région La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre AN 22133 au bureau de L'Impartial.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Atelier de mécanique de précision cherche

**un associé**

pour participation à part égale au capital.

Faire offres sous chiffres 80-55 966 aux Annonces Suisses SA, 2500 Bienne.

**SIMCA 1100 TI**  
Expertisée  
Garantie  
Garage du Val-de-Ruz  
VUARRAZ SA  
Boudevilliers  
Tél. (038) 36 15 15

A VENDRE

**chiens Boxer 88**

bringés, pure race, 2 mois.

Tél. (066) 56 69 09



Cherchons pour la saison hiver 1980-81

**MONTEUR DE SKIS**

montage de fixations  
réparations de skis

Faire offres ou se présenter chez MP Sport, avenue Léopold-Robert 36, tél. (039) 22 45 49 2300 La Chaux-de-Fonds

**L'IMPARTIAL**

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

**Délais avancés pour la remise des annonces**

**CENTENAIRE DE L'IMPRIMERIE COURVOISIER**

**JOURNAL L'IMPARTIAL S.A.**

ET

**JEÛNE FÉDÉRAL**

A l'occasion de la journée officielle marquant le Centenaire de notre entreprise, nos bureaux seront fermés le vendredi 19 septembre 1980. Réouverture mardi 23 septembre, à 7 h. 30.

Nous prions notre fidèle clientèle de prendre note des délais suivants pour la remise des annonces:

Edition du mercredi 17 septembre:	lundi	15 septembre, à 15 h. 00
Edition du jeudi 18 septembre:	lundi	15 septembre, à 18 h. 00
Edition du vendredi 19 septembre:	mardi	16 septembre, à 09 h. 00
Edition du samedi 20 septembre:	mardi	16 septembre, à 15 h. 00
Edition du mardi 23 septembre:	mercredi	17 septembre, à 09 h. 00

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible

**Avis mortuaires**

Edition du vendredi 19 septembre:	jeudi	18 septembre, à 17 h. 00
Edition du samedi 20 septembre:	vendredi	19 septembre, à 20 h. 00

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois:

**AVIS MORTUAIRES et URGENTS**

et les adresser à notre rédaction

**DENNER**

Nous engageons pour nos succursales de La Chaux-de-Fonds et de Saint-Imier

**une caissière  
une caissière (auxiliaire)**

Nous vous assurons une formation par un cours de caisse (5 jours payés).  
Téléphonez-nous simplement au No (021) 25 33 36.  
Mme Getaz se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

DENNER SA, rue de Genève 100, 1004 Lausanne.

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'éampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons du

**PERSONNEL FÉMININ**

pour différents travaux en atelier à effectuer dans le cadre d'un horaire à temps partiel.

Les différentes possibilités d'horaire sont les suivantes :

- de 06 h. 30 à 11 h. 45
- ou 11 h. 45 à 17 h. 00
- ou 17 h. 00 à 22 h. 15

Adresser offres à Caractères SA, rue du Parc 7  
2400 Le Locle - Téléphone (039) 31 50 31



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Belle mais tardive réaction des joueurs helvétiques

# A Bâle, RFA bat Suisse 3 à 2

Stade Saint-Jacques, 32.000 spectateurs. — ARBITRE: M. Agnolin (It). — BUTS: 18' Muller 0-1; 67' Magath 0-2; 70' Muller 0-3; 83' Pfister 1-3; 87' Botteron (penalty) 2-3. — SUISSE: Engel (46' Berbig); Stohler, Wehrli, Ludi, Balet; Hermann, Maissen, Botteron; Tanner, Pfister, Sulser (46' Ponte). — RFA: Schumacher; Schuster, Kaltz, Foerster, Dietz; Briegel, Muller, Magath; Rummenigge, Hrubesch, Allofs.

### «CAFOUILLAGE» INITIAL HELVÉTIQUE

Après avoir frôlé la catastrophe face à une équipe d'Allemagne digne de son renom, la Suisse a finalement obtenu un résultat honorable face aux champions d'Europe. La RFA a remporté ce match amical sur le score de 3-2 (mi-temps 1-0) devant 32.000 spectateurs, au stade Saint-Jacques.

La grande majorité du public était composée de visiteurs allemands. Les protégés de Jupp Derwall n'avaient donc pas l'impression d'évoluer en terre étrangère. Très vite ils ont manifesté une grande confiance en leurs moyens, alors que les Helvètes cafoillaient quelque peu dans l'application d'un système tactique nouveau pour eux, les footballeurs d'outre-Rhin se trouvaient les yeux fermés.

Les Suisses avaient la balle à l'engagement et à la 16e seconde déjà, ils obtenaient un corner sur un départ de Botteron et une reprise de Pfister. Ce n'était toutefois qu'un jeu de paille. Les Allemands se montraient dangereux à la 8e minute sur un échange Muller - Rummenigge. Sur le tir de ce dernier, Engel pouvait dévier la balle en corner. Il était de nouveau à la parade peu après sur un essai de Allofs.

### AVANTAGE LOGIQUE

A la 18e minute, la RFA prenait logiquement l'avantage. Sur un centre de Rummenigge et une hésitation entre Balet et Stohler, Hansi Muller frappait la balle de la tête. Engel tentait une interception du pied mais la balle avait déjà franchi la ligne.

Trois minutes plus tard, les Suisses bénéficiaient d'une chance d'égaliser sur un centre de Botteron et une déviation allemande. Tanner, seul devant Schumacher, voyait son tir détourné en corner. La mi-temps survenait sur le score, logique, de 1-0 en faveur de la RFA.

La reprise, on enregistrait deux changements dans l'équipe suisse: Berbig pour Engel et Ponte pour Sulser. Ponte se mettait immédiatement en évidence en réussissant une percée mais il échouait sur la défense adverse.

A la 60e minute, sur un service de Tanner, Botteron tirait à côté. Puis Klaus Allofs sema la perturbation au sein de la défense suisse. Sur le dégagement, Pfister, lancé par Botteron tentait bien sa chance mais Schumacher pouvait intervenir.

### ERREUR, PUIS RÉACTION SUISSE

A la 67e minute, sur un corner tiré en deux temps, Kaltz adressait un long cen-

tre. Seul au deuxième poteau, Magath reprenait de la tête et il ne laissait aucune chance à Berbig. Moins de trois minutes plus tard, sur une ouverture de Kaltz, Hrubesch réussissait une bonne remise de la tête. Hansi Muller surgissait et, en demi-volée, du gauche, il inscrivait un but remarquable. Les Suisses connaissaient alors quelques moments difficiles.

Ils s'en sortaient à la 84e minute lorsque Tanner, sur le côté droit, démarquait Pfister, dont le tir ne laissait aucune chance à Schumacher. A deux minutes de la fin, l'arbitre, à la surprise des Allemands, accordait un penalty à la

### Ce qu'ils en pensent

#### Léo Walker, entraîneur suisse:

«La satisfaction principale que je retire de cette rencontre est notre réaction après le troisième but allemand. Nous venions de subir une pression vraiment très vive et tout paraissait définitivement perdu. Pour le reste, nous avons manqué de réussite sur nos occasions de buts. Engel se ressentait d'une ancienne blessure et c'est la raison pour laquelle il n'a pas joué tout le match.»

#### Jupp Derwall, entraîneur allemand:

«Pour moi, Botteron a été le plus en vue dans l'équipe suisse avec Tanner. Je tiens par ailleurs à souligner le comportement très correct de Balet face à Rummenigge. Celui-ci est habituellement soumis à un autre traitement dans les matchs internationaux. Les deux buts que nous avons encaissés en fin de rencontre sont dus à une décompression que j'estime normale.»

## Coupe du monde

### A DUBLIN, tour préliminaire de la Coupe du monde, groupe 2: Eire - Hollande 2-1. - Classement: 1. Eire 2

matchs et 4 points; 2. Chypre (2-3) et Hollande (1-2) 1 et 0; 3. France et la Belgique n'ont pas encore joué.

**A STOCKHOLM, groupe 6: Suède - Ecosse 0-1. - Classement: 1. Ecosse 1 et 2 (1-0); 2. Israël 2 et 2 (1-1); 3. Irlande du Nord 1 et 1 (0-0); 4. Suède 2 et 1 (1-2); le Portugal n'a pas encore joué.**

**A LUXEMBOURG, groupe 5: Luxembourg - Yougoslavie 0-5; il s'agissait du premier match de ce groupe.**

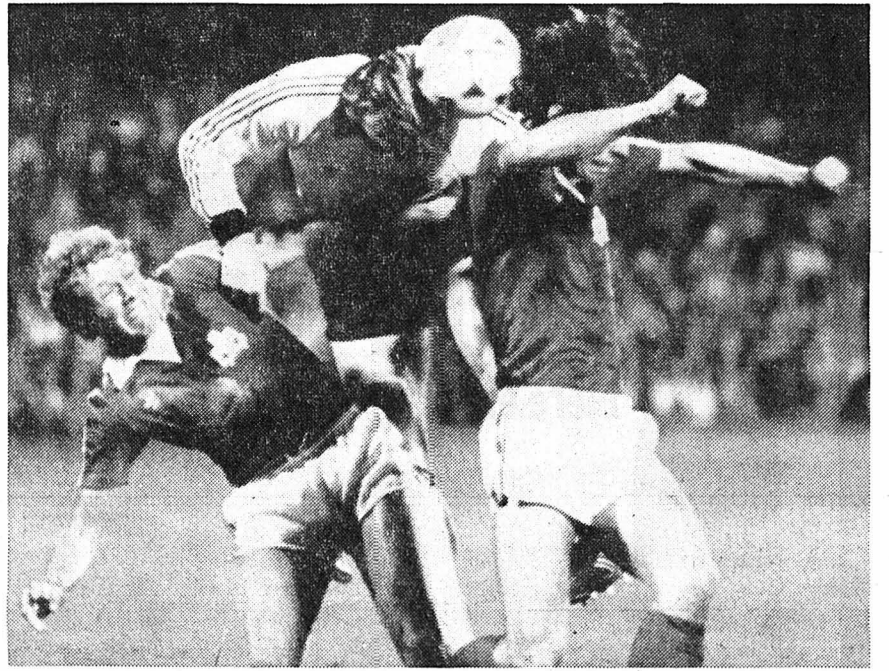
**A LONDRES, groupe 4: Angleterre - Norvège 4-0; il s'agissait du premier match dans ce groupe.**

Suisse pour une faute commise sur Heinz Hermann. La transformation était assurée par Botteron. Battue par 3-2 seulement, la Suisse était vraiment revenue de très loin.

### SUJETS DE SATISFACTION

Léo Walker a recueilli quelques satisfactions. Ainsi, son nouveau capitaine, René Botteron, démontra qu'il était digne d'évoluer en Bundesliga. Il eut la joie de réussir son premier but en équipe nationale (un penalty). Tanner, malgré quelques temps morts, eut également des moments remarquables. Parfois brouillon, Heinz Hermann lutta d'égal à égal avec ses adversaires sur le plan de l'engagement physique. En défense, le meilleur fut sans conteste Ludi lequel ne fit aucun complexe face à Hrubesch.

Introduit après la pause pour Sulser, Ponte déploya une louable activité mais il mesura à ses dépens l'incroyable efficacité des monumentaux défenseurs germaniques.



Malgré Ludi (à gauche) et Balet, l'Allemand Rummenigge frappe la balle de la tête. (bélino AP)

## Changement de leader au Tour cycliste de l'Avenir

# Le Tchèque Jiri Stratilek prend la tête

Aussi paradoxale que cela puisse paraître, le Soviétique Youri Kashirine, champion olympique de la course contre la montre par équipes, a perdu son maillot de leader à l'issue du deuxième tronçon de la seconde étape du Tour de l'Avenir, couru contre la montre par équipes sur 49 km. 700 entre Saint-Germain-du-Bois et Chalon-sur-Saône. C'est la formation tchèque qui signait le meilleur temps, permettant à son leader Jiri Stratilek de prendre la première place au classement général.

La demi-étape du matin, entre Pontarlier et Saint-Germain-du-Bois (103 km. 500) s'était achevée par la victoire au sprint du Français Francis Castaing. Le Suisse Andreas Burghold avait tenté de fausser compagnie à ses adversaires à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée. Les équipiers des sprinters veillaient au grain et ils empêchaient toute tentative de fugue.

La défaite des Soviétiques contre la montre ne doit cependant pas être prise trop au tragique. La montagne aura tôt fait de rétablir la hiérarchie. Il est étonnant de constater que Sergueï Soukhovrouchenkov a lâché prise sur le circuit de l'arrivée, laissant à ses compagnons le soin de terminer le travail. Il en était d'ailleurs de même pour ce qui concerne son compatriote Sergueï Morozov. Mais pour lui, ses ambitions se limitent au classement du meilleur grimpeur. Si la seconde place de la formation hollandaise paraît surprenante, il faut préciser qu'elle bénéficiait de l'absence de vent, qui ne fit son apparition qu'en fin de journée, alors que les meilleures équipes s'apprêtaient à se mettre en route.

### ERREUR TACTIQUE SUISSE

L'entraîneur national suisse Oscar Plattner se serait arraché les cheveux s'il

avait assisté à la fâcheuse hésitation de son remplaçant Paul Koechli. A mi-parcours, les coureurs aux maillots à croix blanche étaient en concurrence sérieuse pour une place d'honneur, quand survint l'incident. Robert Stadelmann, victime de l'écart de l'un de ses compatriotes, voila sa roue arrière. Son coach s'arrêta immédiatement pour effectuer le changement de machine. Mais dans sa précipitation, Paul Koechli omettait de donner les consignes d'usage à sa troupe, qui momentanément abandonnée à elle-même, ne savait pas s'il fallait attendre le coureur accidenté ou s'il s'agissait de maintenir le rythme. La réponse s'impose pourtant de soi lorsque le restant de la troupe est encore au complet. Cette péripétie malheureuse se solda par une importante perte de temps qui relégua finalement la formation helvétique à la 7e place.

### RÉSULTATS

**1er tronçon de la 2e étape, Pontarlier - Saint-Germain-du-Bois, 103 km. 500:** 1. Francis Castaing (Fr) 2 h. 18'29"; 2. Alexei Averin (URSS); 3. Silvano Ricco (It); 4. Bogdan Wodok (Pol); 5. Sixten Wackstrom (Fin), tous même temps ainsi que le peloton avec les Suisses.

**2e tronçon, Saint-Germain-du-Bois - Chalon-sur-Saône, 49 km. 700 contre la montre par équipes:** 1. Tchecoslovaquie 1 h. 03'12"; 2. Hollande 1 h. 03'28"; 3. URSS 1 h. 03'33"; 4. Pologne 1 h. 03'34"; 5. Belgique 1 h. 04'10". PUIS: 7. Suisse 1 h. 05'56".

**Classement général:** 1. Jiri Stratilek (Tch) 6 h. 03'13"; 2. Youri Kashirine (URSS) 6 h. 03'19"; 3. Jiri Skoda (Tch) 6 h. 03'51"; 4. Jiri Korous (Tch) 6 h. 04'01"; 5. Jiri Bartolisek (Tch) 6 h. 04'01"; 6. Gérard Veldscholten (Ho) 6 h. 04'06"; 7. Youri Barinov (URSS) 6 h. 04'09"; 8. Ramazan Galaletdinov (URSS) 6 h. 04'09"; 9. Zbigniew Szczepkowski (Po) 6 h. 04'12"; 10. Théo Peters (Ho) 6 h. 04'20". PUIS les Suisses: 26. Peter Loosli 6 h. 05'00"; 27. Andreas Burghold, m. t.; 30. Cédric Rossier 6 h. 05'09"; 37. Bernard Gavillet 6 h. 05'25"; 42. Siegfried Hekimi 6 h. 05'29"; 52. Robert Stadelmann 6 h. 05'39".

## Tour de Catalogne

L'Espagnol Marino Lejarreta (23 ans) qui, à la veille de la dernière journée, comptait deux secondes de retard sur le Hollandais Johan Van de Velde, a finalement remporté le Tour de Catalogne.

## J. Jolidon 7e à Genève

Dimanche s'est couru à Genève le Prix des Ormonts, une épreuve de 132 km., disputée par handicap, de la manière suivante: cinq minutes après les seniors sont partis les juniors, puis deux minutes plus tard les amateurs. Partant à vive allure, les juniors ont très rapidement rejoint les seniors. Huit de ces jeunes se sont ensuite échappés et ont mené toute la course, ne permettant jamais aux amateurs de les rejoindre. Parmi eux, figurait Jocelyn Jolidon qui a toutefois dû lâcher pied à quelques kilomètres de l'arrivée, très épuisé par la moyenne de la course, 41 km. 500 et par près de 70 km. d'échappée. Finalement, quatre juniors se présentaient pour le sprint enlevé par Jean-Claude Rey de Payerne. Le junior franc-montagnard a pris une brillante 7e place à l'1'16" du vainqueur. L'amateur Bernard Voillot a pris la 19e place.

Aujourd'hui, J. Jolidon se rendra en Yougoslavie avec une équipe suisse de cinq coureurs pour disputer le Tour d'Istrie en quatre étapes. (y)

### AVEC LES VÉTÉRANS NEUCHÂTELOIS

Les vétérans cyclistes neuchâtelois ont fait disputer dimanche la cinquième manche de son championnat interne par la course de côte Biaufond-La Chaux-de-Fonds, 9 km. 200. Le classement est le suivant:

**Catégorie A, 45 ans et plus:** 1. Lazarini J. 25'50"; 2. Jeanneret Cl. 26'28"; 3. Fumey A. 27'02". **Catégorie B, 35 à 45 ans:** 1. Steiner W. 23'35"; 2. Fleischer E. 23'43"; 3. Balmer J.-M. 24'28". **Catégorie C, 30 à 35 ans:** 1. Schreyer M. 23'20"; 2. Carollilo S. 24' 03"; 3. Rodriguez J. 24'10".

## Le cinquième cross country d'Epauvillers

# Arnould Beuchat maître chez lui

Dimanche après-midi, par des conditions idéales, le Groupe sportif Epauvillers-Epiquez a organisé son 5e cross sur le parcours qui avait servi l'an dernier au championnat jurassien. Le champion local, Arnould Beuchat, que l'on disait pourtant en petite forme, s'est brillamment imposé devant Jean-Claude Kottelat, déjà excellent à La Heutte.

**Ecoliers I: 1. Macquat Alain, Moutier, 1'53. Ecoliers II: 1. Oberli Jean-Pierre, SFG Saignelégier, 3'38. Ecoliers III: 1. Tan Ylmaz, GSA, 1'58.**

**Ecoliers I: 1. Chetelat Raymond, SFG Montsevelier, 6'55.**

**Cadets A 1. Eray Alain, GSA, 10'55; 2. Jeannerat Francis, GSA, 11'35.**

**Cadettes A: 1. Eray Marielle, GS Ajoie, 7'15; 2. Luthi Fabienne, CC Delémont, 7'26.**

**Dames: 1. Rottet Rose-Marie, Corban, 7'19; 2. Theubet Maryline, GS Ajoie, 8'08.**

**Dames juniors: 1. Choffat Josiane, GS Epauvillers, 8'12; 2. Gerber Béatrice, GS Saulcy, 9'12.**

**Cadettes B: 1. Daucourt Chantal, CC Delémont, 7'45; 2. Schaffter Josette, Belprahon, 8'.**

**Juniors: 1. Maître Nicolas, Genève, 16'48; 2. Jeambrun Alain, Bassecourt, 17'23.**

**Vétérans: 1. Vallat Marcel, SC Saignelégier, 17'03; 2. Willemin Antoine, Saulcy, 17'30.**

**Populaires: 1. Piquerez Pierre-Alain, Ocourt, 16'17; 2. Freléchoux François, Boncourt, 16'42.**

**Seniors: 1. Wahlen Werner, CC Delémont, 33'; 2. Kummer Eric, Grandval.**

**Elites: 1. Beuchat Arnould, GS Epauvillers, 32'04; 2. Kottelat Jean-Claude, Mervelier, 32'32; 3. Humair Jacky, SFG Bassecourt, 32'33; 4. Créatin Gérard, GS Ajoie, 34'; 5. Maître Christophe, GS Epauvillers, 34'59.**

**Challenge interclubs: 1. Saignelégier, 94; 2. Porrentruy, 104; 3. Epauvillers, 104; 4. CC Delémont, 143.**

## Championnats cantonaux de tennis à La Chaux-de-Fonds

# J.-J. Beuchat nouveau champion neuchâtelois

Le Club de tennis de La Chaux-de-Fonds avait la charge d'organiser, cette année, les championnats cantonaux du 16 août au 7 septembre. Environ 380 parties se sont déroulées avec l'apport de différents clubs du canton. On notera dans la phase finale le bon comportement des joueurs du Haut du canton qui remportent sept titres sur huit catégories, ce qui prouve que le tennis dans les Montagnes neuchâteloises ne se porte pas trop mal. En conclusion, de beaux championnats et une excellente organisation malgré un deuxième week-end pluvieux.

### Derniers résultats

**Messieurs ouvert, demi-finales:** Beuchat (Chx-de-Fds) - Capt (Mail) 6-4, 7-6; Piana (Mail) - Jendly (Val-de-Ruz) 3-6, 6-0, 6-2. - **Finale:** Beuchat - Piana 6-4, 7-6.

**Messieurs seniors, demi-finales:** Füssinger (Mail) - Fasoli (Le Locle) 6-1, 6-1; Cattin (Cadolles) - Stutz (Cadolles) 6-3, 6-1. - **Finale:** Cattin - Füssinger 6-3, 6-4.

**Messieurs C, demi-finales:** Vuilleumier (Fleurier) - Saegesser (Cadolles) 6-3, 2-6, 6-1; Neuenschwander (Chx-de-Fds) - Ditsch (Cressier) 6-4, 6-1. - **Finale:** Neuenschwander - Vuilleumier 7-5, 6-3.

**Messieurs D, demi-finales:** Houriet (Chx-de-Fds) - Amez-Droz (Le Locle) 2-6, 7-6, 6-3; Guillet (Le Locle) - Liniger (Mail) 6-4, 7-6. - **Finale:** Guillet - Houriet 6-4, 6-3.

**Dames ouvert, demi-finales:** Munrau (Mail) - Chabloz (Le Locle) 3-6, 6-3, 6-0; Frey (Chx-de-Fds) - Schumacher (Chx-de-Fds) 6-0, 6-0. - **Finale:** Frey - Munrau 6-0, 7-6.

**Dames seniors, demi-finales:** Pfandler (Chx-de-Fds) - Graf (Cortaillod) 6-2, 7-5; Schumacher (Chx-de-Fds) - Zaugg (Cortaillod) 6-1, 6-2. - **Finale:** Schumacher - Pfandler 5-7, 7-5, 3-0 ab.

**Dames C, demi-finales:** Stehlin (Chx-de-Fds) - Schumacher (Chx-de-Fds) 6-7, 6-2, 8-6; Favre-Bulle (Chx-de-Fds) - Chabloz (Le Locle) 6-7, 7-5, 6-4. - **Finale:** Favre-Bulle - Stehlin 6-3, 5-7, 6-2.

**Dames D, demi-finales:** Fiechter (Chx-de-Fds) - Bachmann (Mail) 6-3, 6-2; Perret (Chx-de-Fds) - Turci (Mail) 6-3, 6-3. - **Finale:** Perret - Fiechter 6-1, 2-6, 7-5.

## Défaites suisses en Amérique du Sud

Les deux Suisses Markus Gunthardt et Edgar Schurmann n'ont pas connu le succès lors de l'ultime tournoi qu'ils disputaient au Brésil. Au tournoi de Campinas, doté de 25.000 dollars, Gunthardt a en effet été éliminé dès le premier tour par l'Américain Cliff Wittus (3-6, 2-6), alors que Schurmann, handicapé par une rage de dents, n'a même pas pu passer le cap des qualifications, où il a subi la loi dès son premier match de l'Argentin Errecaldi (6-0, 1-6, 4-6).

### Boxe

## Nouveau champion d'Europe des moyens

A San Remo, l'Italien Matteo Salvemini a fait sensation en devenant champion d'Europe des poids moyens. Il a battu aux points le tenant du titre, le Britannique Kevin Finnegan.

### Hockey sur glace

### DAVOS BATTU EN SUÈDE

Le HC Davos a perdu le deuxième match de sa tournée en Suède. Il a été battu par Mora (deuxième division) qui, devant 300 spectateurs, s'est imposé par 9-4 (1-4, 6-0, 2-0).

## Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Bâle	—	St-Gall	7 2 1
2. Bellinzzone	—	Nordstern	4 4 2
3. Grasshoppers	—	Chiasso	8 1 1
4. Neuchâtel Xamax	—	Chênois	6 2 2
5. Servette	—	Young Boys	5 3 2
6. Sion	—	Zurich	4 3 3
7. Aarau	—	Lugano	4 4 2
8. Berne	—	Bienne	4 3 3
9. Bulle	—	Kriens	6 2 2
10. Granges	—	La Chaux-de-Fonds	5 3 2
11. Mendriostar	—	Fribourg	4 4 2
12. Vevey-Sp.	—	Frauenfeld	5 3 2
13. Winterthour	—	Wettingen	5 3 2

## GRAND CONCOURS HIPPIQUE

### Paddock du Jura

Crêts 128a

Samedi 13 et dimanche 14 septembre avec les meilleurs cavaliers de Suisse romande

460 départs - 200 chevaux

**Réservez votre week-end...**

P 22281



# DENNER

valable dès le 11.9.80

**économie garantie!**



## RUPPNER

bière export d'Allemagne

1/2 litre ~~70~~ **-45**  
(+ dépôt -.30)

Caisse de 20 bouteilles ~~14.-~~ **9.-**  
(+ dépôt)

## KARLSBRÄU



bière d'Allemagne en boîte

3 x 3,3 dl ~~1.90~~ **1.45**  
(1 dl -.15)



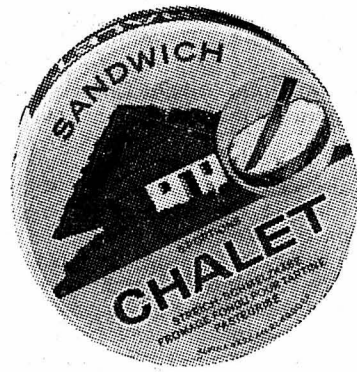
## Crème pour le café

stérilisée

Hit de fin de semaine  
119.-139.80

bouteille 5 dl (+ dépôt) ~~2.40~~ **1.95**

## CHALET Fromage fondu à tartiner



6 portions

200 g ~~2.10~~ **1.70**



## Knorr

idéal avec du gibier

Stocki 3 x 3 Port. 3 x 110 g ~~3.15~~ **2.65**  
(100 g -.80)

Spätzli aux œufs frais 300 g ~~2.60~~ **2.10**  
(100 g -.70)

Sauce de rôtii liée «miracle» 150 g ~~2.65~~ **2.15**  
(100 g 1.43)



## HUG Biscuits de campagne

Délicieux biscuits 160 g ~~1.85~~ **1.45**  
de blé complet (100 g -.91)

## HUG Dar-Vida Nature

Le pain complet

250 g ~~1.90~~ **1.50**



## Nescoré

Pour votre café au lait 100g

3 pour 2  
1 pièce **3.75**  
3 pièces **7.50**  
(100g 2.50)



## suchard express

Avec bulletin de participation pour le concours de dessin

1 kg ~~7.50~~ **6.50**



## express liquide

détergent fin pour le lavabo et la machine à laver

1000 ml ~~3.45~~ **2.90**

## OFFRES D'EMPLOIS

**La Société de Banque Suisse**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Avenue Léopold-Robert 16-18

engagerait pour le 1er novembre ou date à convenir

## jeune employée

habile sténodactylographe, possédant une bonne formation commerciale pour son **SECRETARIAT**

Travail varié. Place stable. Caisse de pension.

Les offres avec références sont à adresser à M. René Wildi, chef du personnel, qui donnera volontiers tous renseignements complémentaires, tél. 039/21 11 75.

COMMUNE DE VALLORBE  
La Municipalité met au concours un poste d'

## AGENT DE POLICE

Conditions d'engagement: - être de nationalité suisse,  
- jouir d'une bonne santé, être incorporé dans l'armée,  
- posséder une bonne instruction générale,  
- justifier d'une bonne conduite,  
- être titulaire d'un permis de conduire, catégorie B.  
Avantages: - selon statut du personnel communal,  
- champ d'activité intéressant et varié,  
- horaire de travail variable,  
- 13e salaire.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Le candidat pourra être appelé à suivre une école de police. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Commissaire de police, tél. 021/83 17 21, interne 27. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de copies de certificats et références doivent être adressées à la Municipalité, case postale 27, 1337 Vallorbe, jusqu'au 25 septembre 1980.

La Municipalité.

## URGENT

Je cherche

## PEINTRE QUALIFIÉ

ayant de l'expérience.

Téléphone (039) 22 27 84 le matin.

**LA SEMEUSE**  
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOIRE...



engage tout de suite

## manutentionnaire

consciencieux et dynamique pour le conditionnement du café.

Veillez s'il vous plaît prendre rendez-vous par téléphone au No (039) 23 16 16.



**À LOUER**  
POUR L'AUTOMNE

### APPARTEMENT

de 4 pièces, dans petit immeuble moderne, quartier de l'Est.

### APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, dans immeubles moderne, service de conciergerie, ascenseur, rue des Crêtets.

### APPARTEMENT

de 4 pièces, dans immeuble ancien, salle d'eau chauffage central, rue de l'Est.

### STUDIOS

meublés ou non, dans immeubles modernes, service de conciergerie, rues du Locle et Confédération.

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaix-de-Fonds  
Jardinère 87 - Tél. (039) 23 78 33

## A LOUER

pour le 31 octobre 1980, joli 3 pièces, sis Bréguet 17, 5e étage, tout confort. Prix Fr. 268.- plus charges.

pour le 1er octobre 1980, joli appartement de 3 pièces, sis Crêt 1, 3e étage. Prix Fr. 267.- plus charges.

Magasin avec arrière magasin, Locle 24. Prix Fr. 130.- plus charges.

Pour tous renseignements s'adresser à Gérance Roulet-Bosshart, Léopold-Robert 76, tél. 039/23 17 84

**Jean-Charles Aubert**  
Fiduciaire et régie immobilière  
Av. Charles-Naine 1  
Tél. (039) 26 75 65  
La Chaix-de-Fonds

**A LOUER**  
pour le 30 septembre 1980  
**TRÈS GRAND STUDIO**  
GRANDE CUISINE SÉPARÉE  
Salle de bains. Ascenseur. Conciergerie. Coditel.  
Loyer: Fr. 245.40 + charges.

A louer à La Sagne, Gare 85 b  
**CHAMBRES INDÉPENDANTES**  
cuisinette et part à la salle de bain.  
Fr. 75.- Libres tout de suite.

Renseignements et location:  
**FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI**  
Rue du Château 13  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 25 25

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, Croix-Fédérale 27 c:

## BEAUX APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

avec cuisine, WC-bain, cave. Loyer mensuel des Fr. 483.- à Fr. 596.-, charges comprises (chauffage, eau, gaz et Coditel).

S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert 102, La Chaix-de-Fonds, tél. 039/23 54 33.

## URGENT

A louer

## APPARTEMENT 2 PIÈCES

pour tout de suite ou à convenir, rue de la Fiaz 15, avec balcon, tout confort. Prix Fr. 372.-, charges comprises. Tél. professionnel 039/23 90 40 privé 039/26 75 45

A LOUER pour le 1er novembre, aux Foulets

## beau 4 pièces

+ 1 chambre indépendante. Confort. Quartier très tranquille. Jardin à disposition. Loyer Fr. 506,40 toutes charges comprises. Tél. (039) 23 09 60

## DEMANDES D'EMPLOIS

## Dame sténodactylo

ayant travaillé dans l'horlogerie, gérance, avocat et notaire, cherche emploi stable. Demi-journée acceptée.

Ecrire sous chiffre AN 22193 au bureau de L'Impartial.



# AVANTI FIAT

**FIAT RITMO  
75 CL**



Nous offrons place stable à

**1 ou 2 MONTEURS-ÉLECTRICIENS**  
qualifiés.

Avantages d'une importante maison d'installations électriques et téléphoniques. Faire offres à :  
**ELEXA SA - Electricité-téléphone**  
Av. de la Gare 12  
2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 45 21

**GIMMEL ROUAGES SA**  
2057 Villiers  
engage

**personnel féminin**

prendre rendez-vous par téléphone au No (038) 53 24 35  
après les heures de bureau No (038) 53 10 68

De notre collection:  
**CRÈME DE MASSAGE C-74 AUX HERBES ET AUX PLANTES**

Une marque, une qualité, une notion.

Nous engageons pour la présentation de tous nos articles C-74 auprès de notre clientèle privée de LA CHAUX-DE-FONDS/ LE LOCLE

**un conseiller**

ou

**une conseillère**

Offre à OVEN, débit d'invalides, 1700 FRIBOURG, Midi 9, tél. 037/24 98 47 ou 037/24 06 41

**EQUIPEMENT  
COMPLET  
DE SERIE**

1. moteur de 1500cm3
2. 75 ch DIN
3. traction avant
4. culasse en alliage léger
5. arbre à cames en tête
6. vilebrequin à cinq paliers
7. suspension à quatre roues indépendantes
8. freins à disques à l'avant
9. servofreins
10. double circuit de freinage
11. répartiteur de freinage
12. cinq vitesses (sobriété accrue)
13. pneus 165/70 SR 13
14. jantes Italian Design
15. spoiler avant
16. pare-chocs absorbant les chocs
17. passages de roues supplémentaires
18. protection des seuils en matière plastique
19. deux rétroviseurs extérieurs
20. pare-brise laminé
21. essuie-glace intermittent
22. bouchon de réservoir verrouillable
23. lunette arrière chauffante
24. lave-glace et essuie-glace arrière
25. phare de recul
26. phare antibrouillard arrière
27. clignotants de panne
28. cinq portes
29. colonne de direction de sécurité en trois tronçons
30. ceintures automatiques
31. appuis-tête avant
32. sièges ergonomiques
33. dossiers avant réglables
34. rétroviseur intérieur de sécurité
35. miroir de courtoisie
36. porte-bouteilles
37. dégivrateurs de vitres latérales
38. moquettes
39. ciel en velours
40. compte-tours
41. totalisateur journalier
42. montre digitale
43. thermomètre d'eau
44. témoins de contrôle de charge, de pression d'huile, de feux de croisement, de phares, de phare antibrouillard arrière, de chauffage de la lunette arrière, de frein à main, de clignotants de panne, de clignotants
53. allume-cigares illuminé
54. commande de chauffage et de ventilation illuminée
55. ventilateur à trois vitesses
56. vide-poches devant le levier de vitesses et dans les portes
57. logements pour haut-parleurs
58. avertisseur à deux tons
59. sécurité enfants
60. deux lampes de lecture à l'arrière
61. deux cendriers à l'arrière
62. trois poignées de maintien
63. banquette arrière rabattable
64. moquette dans le coffre
65. tablette de coffre
66. 12 mois de garantie
67. 24 mois de garantie anticorrosion
68. 30 mois d'assurance frais de réparation Helvetia

**12'840.-**

Comparez - et n'oubliez pas de faire un essai!

A vendre à PROVENCE (VD) propriété de 1800 m2 arborisée. Vue étendue: Littoral, lacs, Alpes

**VILLA**

toute excavée: 4 pièces dont séjour avec cheminée, balcon, terrasse couverte, garage. Dépendances comprenant: 2 locaux + week-end 2 pièces, cheminée, cuisine, tout confort.

Pour visiter: tél. 024/73 14 31.

**À LOUER  
appartement  
de 6 pièces**

dans villa, quartier des Mèlèzes, à partir du 1er novembre 1980.

Ecrire sous chiffres 24-400 454 à Publicitas, 6900 Lugano.

**LONGINES**



BIJOUTERIE  
HORLOGERIE

**Le diamant**

Avenue Léopold-Robert 41

La Chaux-de-Fonds

**Fust Electro-Ménager**

**Attention occasion !**

Nous renouvelons une fois de plus les machines d'exposition de nos magasins, dont certaines avec de légères égratignures:

- |                              |                                |
|------------------------------|--------------------------------|
| <b>Machines à laver</b>      | <b>Lave-vaisselle</b>          |
| <b>Congélateurs-armoires</b> | <b>Congélateurs-bahuts</b>     |
| <b>Réfrigérateurs</b>        | <b>Aspirateurs à poussière</b> |
| <b>Sécheuses à linge</b>     | <b>Machines à repasser</b>     |
| <b>Cuisinières</b>           | <b>Fours à micro-ondes</b>     |

**Petits appareils** (trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café, etc.).

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX, etc.

aux prix FUST vraiment imbattables !

Et malgré cela

Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres

**SERVICE APRÈS-VENTE FUST, c'est-à-dire, à des prix très bas**

ou **service après-vente en abonnement**, très bons spécialistes,

liaison **RADIO**, sur toutes les voitures !

**Location - Vente - Crédit** ou net à 10 jours

aux conditions avantageuses de FUST

Ing. dipl. FUST

Ing. dipl. **FUST**

EPF

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. 039/26 68 65

Bienne: 36, Rue Centrale, tél. 032/22 85 25

et 36 succursales

**Fust Electro-Ménager**

**EBOJA**

Fabrique d'ébauches mécaniques et électroniques cherche pour le développement de ses produits

**ingénieur ETS**

si possible avec expérience de la construction de calibres modernes.

Nous offrons un poste intéressant et indépendant.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres en indiquant leur formation et leur activité jusqu'à ce jour.

**EBOJA S.A.** TEL. 065/512215  
**EBAUCHES-UND MASCHINENFABRIK**  
KAPPELLSTRASSE 26 2540 GRENCHEN

**Imprimerie Courvoisier SA**

DÉPARTEMENT HÉLIO

La Chaux-de-Fonds

cherche

**GRAVEUR  
AU BURIN**

pour travaux minutieux sur formes d'impression de timbres-poste

Entrée tout de suite ou date à convenir

Ecrire avec curriculum vitae à la direction de l'entreprise, 149, rue Jardinière, 2301 La Chaux-de-Fonds ou prendre contact par téléphone au 039/23 34 45

**FIAT**

**GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04  
LA CHAUX-DE-FONDS**

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 22.  
Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, 039 37 11 23.

**LE LOCLE  
GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50**



## Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Premier coup d'œil en VI et Ves ligués

Bien qu'il soit difficile de se faire une juste idée des formations en présence, après deux ou trois journées du championnat, même en ligués inférieures, certaines formations se sont déjà signalées en demeurant «vierges». C'est le cas, en quatrième ligue, de Bôle II, Béroche II, Marin III, Hauterive II et de Salento. Exception, dans le groupe IV, aucune formation n'a été en mesure de réaliser le maximum de points !

### GRUPE I

NE Xamax III, Gorgier et Centre portugais sont actuellement en tête, mais ils sont à la merci de Bôle II et Béroche II qui totalisent 2 matchs et 4 points. Classement: 1. Gorgier, 3 matchs et 5 points; 2. Centre portugais, 3-5; 3. NE Xamax III, 3-5; 4. Bôle II, 2-4; 5. Béroche II, 2-4; 6. Colombier II, 3-3; 7. Comète I b, 3-2; 8. Espagnol, 3-1; 9. Châtelard II, 3-1; 10. Cortaillod II a, 2-0; 11. Corcelles II, 3-0.

### GRUPE II

Là également les deux formations de tête ont égaré un point, ce qui n'est pas le cas de Marin III et de Hauterive II. Classement: 1. Chaumont, 3 matchs et 5 points; 2. Comète I a, 3-5; 3. Marin III, 2-4; 4. Hauterive II, 2-4; 5. Cornaux, 3-3; 6. Saint-Blaise II, 2-2; 7. Cortaillod II b, 3-2; 8. Le Landeron II, 3-2; 9. Lignières, 3-2; 10. Pal Friul, 3-1; 11. Coffrane, 3-0.

### GRUPE III

Salento mène le bal avec à son actif trois matchs et six points, mais Fontainemelon II n'a égaré qu'un seul point, Fleurier II et Les Ponts-de-Martel I a n'étant qu'à deux longueurs du leader. Classement: 1. Salento, 3 matchs et 6 points; 2. Fontainemelon II, 3-5; 3. Fleurier II, 3-4; 4. Les Ponts-de-Martel I a, 3-4; 5. Les Geneveys-sur-Coffrane II, 2-3; 6. Blue-Stars, 3-3; 7. Môtiers, 2-2; 8. Saint-Sulpice, 3-2; 9. Buttes, 2-1; 10. Dombresson, 2-0; 11. Travers II, 3-0.

### GRUPE IV

Comme dit plus haut, c'est dans ce groupe que la lutte est la plus vive, aucun des clubs n'ayant obtenu le maximum de points. Ticino II et Centre espagnol n'ont égaré qu'une unité et ils sont en tête. Classement: 1. Ticino II, 3 matchs et 5 points; 2. Centre espagnol, 3-5; 3. Les Bois, 3-4; 4. La Chaux-de-

Fonds III, 3-4; 5. Etoile II, 3-3; 6. Les Brenets, 2-2; 7. Floria II, 3-3; 8. Les Ponts-de-Martel I b, 3-3; 9. Saint-Imier II, 3-1; 10. Superga II, 3-1.

## Cinquième ligue

Groupe I: 1. Auvernier II, 3 matchs et 6 points; 2. Les Brenets II, 3-6; 3. Le Locle III, 3-5; 4. Dombresson II, 2-4; 5. Noiraigue, 3-4; 6. La Sagne II, 3-3; 7. Couvet II, 3-2; 8. Colombier II, 2-0; 9. Blue-Stars II, 2-0; 10. Gorgier II, 3-0.

Groupe II: 1. Serrières II, 3 matchs et 6 points; 2. Cornaux II, 3-5; 3. Les Bois II, 2-4; 4. Helvétia II, 1-2; 5. Le Parc II, 2-2; 6. Cressier II, 2-2; 7. Sonvilier II, 3-2; 8. Espagnol II, 3-1; 9. Floria III, 2-0; 10. Chaumont II, 3-0.

A. W.



Une phase du match Chaumont - Saint-Blaise en quatrième ligue. Ci-dessus, le seul but du second nommé battu par 3-1. (photo Schneider)

## Les skieurs alpins à l'entraînement, à Zermatt

### Nouvelle conception de la préparation générale

La plus grande partie des membres des équipes nationales de ski alpin sont réunis à Zermatt pour le premier entraînement sur neige de la nouvelle saison, un premier entraînement qui est plus tardif que d'habitude. Ce décalage est dû à une nouvelle conception de la préparation générale, mais aussi à des raisons financières. Le manque d'argent a en effet obligé la Fédération suisse de ski à rationaliser son programme de préparation. C'est ainsi que les membres du groupe 4 ont été replacés sous la responsabilité des instances régionales.

l'équipe féminine à Zermatt. Elle a signé un contrat avec le manager américain MacCormack. Elle décidera le 23 septembre si elle poursuit sa carrière chez les professionnelles aux Etats-Unis.

## Le football en deuxième ligue jurassienne

### Delémont II détrône Porrentruy

Lors du dernier week-end, Porrentruy a trébuché au stade du Tirage face à sa bête noire, nommée Lyss, dont les buts étaient gardés par l'ex-Chaux-de-Fon-nier Bleiker. C'est à la 86e minute que le jeune Wütrich, âgé de 16 ans seulement, a donné le coup de grâce aux espoirs des Ajoulots. Les réservistes delémontains ont eu plus de chance. C'est à la dernière minute qu'un but de Stadelmann leur a permis de venir à bout de la résistance de Schüpfen. Ce succès mérité certes, mais finalement heureux, leur permet de s'emparer du commandement du groupe.

Moutier a connu une nouvelle désillusion. C'est également dans les ultimes moments de la rencontre que tout s'est joué. En effet, à Chalière, Longeau était encore mené par 2 à 1, à la 87e minute. Dans un final extraordinaire, Longeau est non seulement parvenu à égaliser,

mais encore à remporter la totalité des points.

Enfin, Courtemaîche a remporté une jolie victoire à Ipsach face à Grunster. Voilà qui annonce un beau derby pour dimanche prochain puisque Courtemaîche accueillera Porrentruy.

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Delémont II	4	3	1	0	7
2. Aarberg	4	2	2	0	6
3. Porrentruy	4	3	0	1	6
4. Courtemaîche	4	2	1	1	5
5. Lyss	4	2	1	1	5
6. Longeau	3	2	0	1	4
7. La Rondinella	4	2	0	2	4
8. Grunster	3	1	1	1	3
9. Moutier	4	1	1	2	3
10. Schüpfen	4	1	1	2	3
11. Boujean 34	4	0	0	4	0
12. Port	4	0	0	4	0

### «LE MEILLEUR ENTRAÎNEUR EST L'ATHLÈTE LUI-MÊME»

Cette remarque de Rolf Hefti, le chef de la sélection masculine, indique que certaines conceptions ont subi passablement de changements. Cette saison, Hefti sera plus, pour ses skieurs, un manager et un coach qu'un véritable entraîneur. Il entend laisser plus de responsabilité à ses poulains, ce qui devrait leur permettre de s'extérioriser plus facilement et de trouver plus rapidement l'indispensable confiance à leurs moyens.

Les programmes d'entraînement seront par ailleurs plus variés. En plus de leur préparation spécifique, il est prévu pour les sélectionnés du patinage à roulettes, du skateboard, un entraînement de force avec le lanceur de poids Jean-Pierre Egger et même de la danse, sous

la direction de Marianne Hefti, l'ancienne skieuse qui a déjà travaillé pour la FSS comme maîtresse de gymnastique.

### CHANGEMENT AUSSI POUR LE PHYSIQUE

L'entraînement physique des hommes a été confié à Heiner Iten (23 ans), de Glaris, professeur de ski diplômé et joueur de volleyball de ligue nationale A, qui remplace Jean-Pierre Bruchez, le fiancé de Lise-Marie Morerod. Karl Freshner, le nouveau responsable du secteur descente, a déjà démontré que, malgré son âge (40 ans), il était capable de montrer l'exemple à beaucoup. Lors des entraînements à vélo, il a plus souvent qu'à son tour montré sa roue arrière à ses compagnons d'entraînement. Lise-Marie Morerod se trouve avec

## CETTE SEMAINE à la TV romande

Le Service des sports de la Télévision romande annonce le programme suivant pour les 13 et 14 septembre 1980:

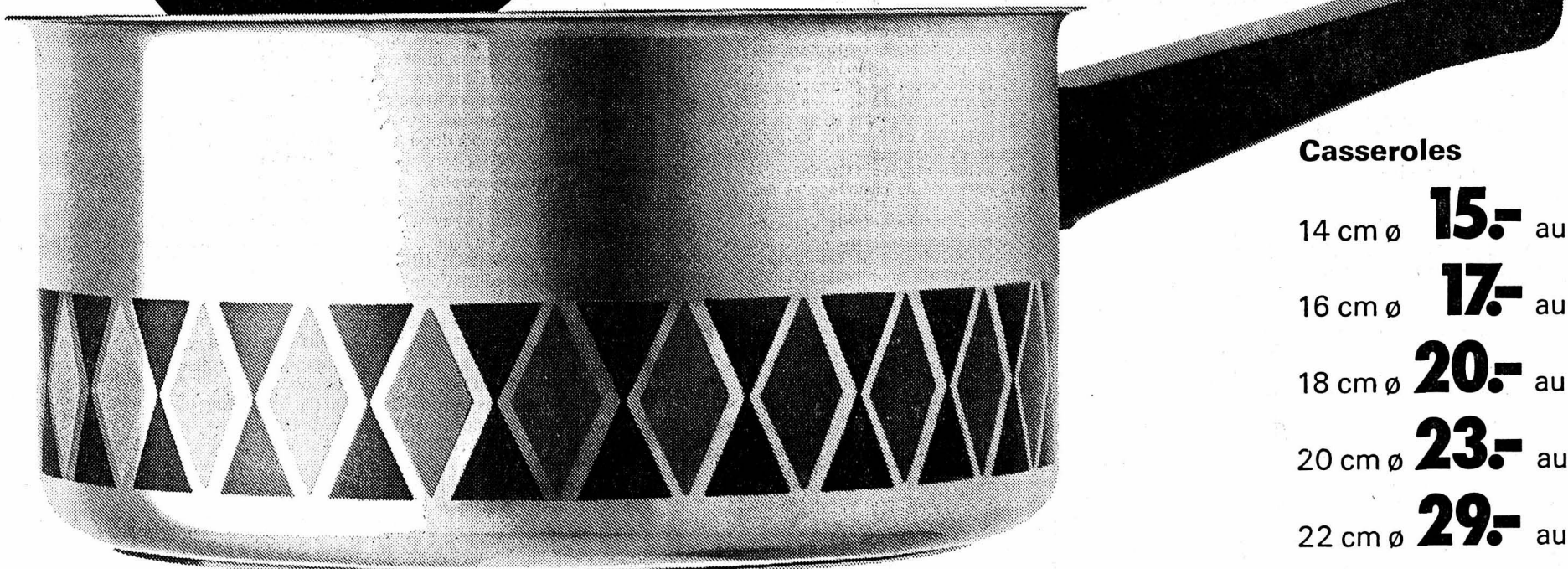
**SAMEDI: 22 h. 50, football, retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.**

**DIMANCHE: 13 h. 55, automobilisme, Grand Prix d'Italie, en Eurovision d'Imola. - 18 h. 30 (nouvel horaire): les actualités sportives, résultats et reflets filmés; 19 h. 10, Sous la Loupe, automobilisme: la chance au prix fort.**

**3**

Vous économisez sur chaque casserole

Cette superbe série de casseroles en acier chrome-nickel vous aide à économiser du courant. En effet, leur fond en cuivre compensé est un excellent conducteur de la chaleur dégagée par les plaques électriques. Et si vous ajoutez à cela que l'inox est simple comme bonjour à entretenir...



### Casseroles

14 cm ø **15.-** au lieu de 18.-

16 cm ø **17.-** au lieu de 20.-

18 cm ø **20.-** au lieu de 23.-

20 cm ø **23.-** au lieu de 26.-

22 cm ø **29.-** au lieu de 32.-

# MIGROS

Prix. Qualité. Choix.



**CORSO**  
22 25 50

Soirées à 20 h. 30  
Matinées à 15 h.  
Samedi et dimanche

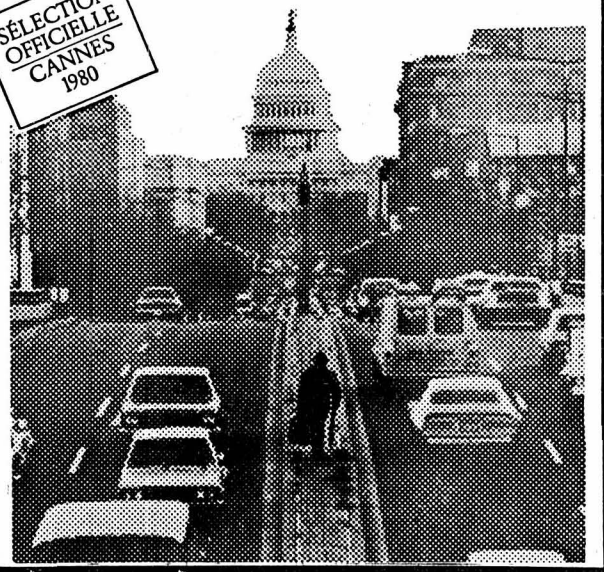
D'UNE DRÔLERIE « PINCE SANS RIRE » ABSOLUMENT IRRÉSISTIBLE  
PETER SELLERS dans son tout dernier film  
SHIRLEY MacLaine

« **Bienvenue, Mr Chance** »,

L'aventure d'un simple jardinier illettré qui se fait appeler « Mr Chance, jardinier » et que l'on croit issu de l'illustre famille « Gardener ».

C'est ainsi qu'il accède aux plus hautes sphères de son pays, malgré lui, jusqu'à ce que... 16 ans

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1980



**E D E N**

22 18 53  
Sans limite d'âge



Dès ce soir En grande première  
L'un des plus beaux films de l'année !  
« Une aventure de rêve filmée avec art et amour »  
Robert Chazal - France Soir

**L'ÉTALON NOIR**

L'histoire d'une grande amitié qui mène à la renommée !

OSCAR 80 : 2 nominations

Meilleur second rôle masculin. Meilleur montage

Soirées à 20 h. 30 - Samedi-dimanche-mercredi à 15 h.

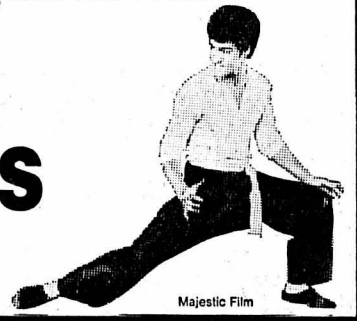
Samedi-dimanche à 17 h. 30

LE « KARATÉ » à l'état pur ! 2e semaine

BRUCE LEE  
L'irremplaçable héros dans

**BIG BOSS**

16 ans



VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15  
Lundi-Mardi-Mercredi à 18 h. 30

20 ans révolus

**TAXI GIRLS**

Un film de catégorie X strictement pour public averti

**PLAZA**  
22 21 23

**JOE LEWIS**

ANCIEN CHAMPION DU MONDE DE KARATÉ...

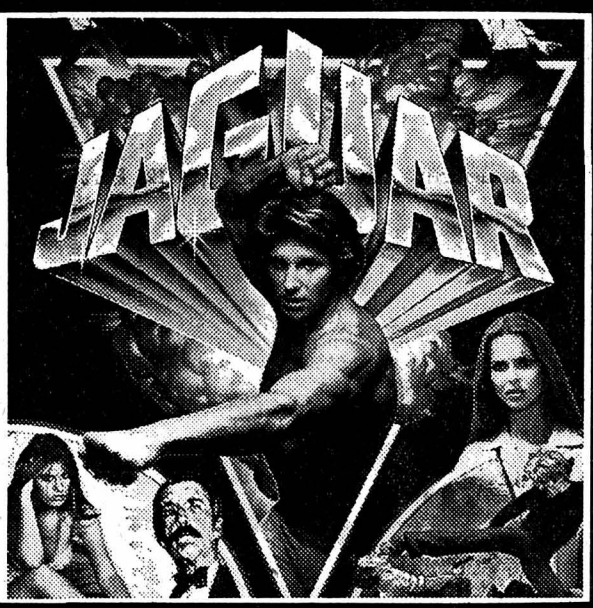
UN FILM D'AVENTURES... D'ACTION ET DE SUSPENSE

BARBARA BACH  
CHRISTOPHER LEE  
DONALD PLEASANCE

**JAGUAR**

NOM DE CODE « JAGUAR »... ON LES APPELLE ÉGALEMENT « LES FÉLINS »...  
ILS SONT ENTRAÎNÉS POUR TUER OU SE SACRIFIER ET CECI DANS UNE FOLLE POURSUITE À TRAVERS LE MONDE !!!

SOIRÉES À 20 h. 30  
MATINÉES À 15 h.  
SAMEDI-DIMANCHE  
16 ANS



**SCALA**

22 22 01



ALBERTO GRIMALDI

FELLINI  
**CASANOVA**

DONALD SUTHERLAND REGIE : FEDERICO FELLINI

SCENARIO : FEDERICO FELLINI / BERNARDINO ZAPPONI

Une œuvre GIGANTESQUE d'un maître INCONTESTÉ ATTENTION

Soirées à 20 h. 30  
Matinées: Sam., dim. à 15 h.  
18 ans

cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

**abc**

centre de culture

Serre 17, tél. 039 23 72 22

20 h. 30 Location dès 19 h. 45  
Guilde du Film

**ALLONSANFAN**

de Paolo et Vittorio Taviani avec Marcello Mastroianni, Léa Massari.  
Ce soir, samedi 13 et dimanche 14. V.O. s.-t. français

L'action se déroule en Italie pendant la restauration. Quelques groupes plus ou moins clandestins tentent de faire revivre un idéal révolutionnaire.

Vendredi 12 septembre  
Dans le cadre de la QUINZAINE CULTURELLE ITALO-SUISSE, le centre abc présente le célèbre film de Brusati.  
PAIN ET CHOCOLAT  
20 h. 30. Location dès 19 h. 45. V.O. sous-titrée français.

Pour notre rayon de vente en suisse allemande, nous cherchons un agent ou représentant pour la vente de nos appareils électriques auprès des fabriques.  
Faire offre sous chiffre P 28-950077 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51 2301 La Chaux-de-Fonds.

Atelier de polissage cherche **PERSONNEL QUALIFIÉ** personnes s'intéressant au polissage seraient formées par nos soins. (éventuellement à temps partiel).  
Pour tous renseignements, tél. 039/23 27 88.

Fabrique d'horlogerie de la place engagerait **horlogères** qualifiées pour parties de remontage de mouvements mécaniques soignés.  
Date d'entrée : immédiate ou à convenir.  
Faire offre sous chiffre DS 21395 au bureau de L'Impartial.

**Brocante - Antiquités**  
J'achète toutes choses anciennes meubles, machines d'horloger, curiosités, fusils, pistolets.  
**P. AUGSBURGER**  
Sombaille 21 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 22 30 85



Nous cherchons à louer pour époque à convenir

# GRAND LOCAL

pour stockage de papier

Situation en rez-de-chaussée - Eau-électricité.

Surface de 300 m2 minimum

Accès facile pour camion

Offres à présenter à la Direction technique de l'Imprimerie Courvoisier-Journal L'Impartial SA

Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35 (interne 247 ou 254).

A louer

## LOCAUX INDUSTRIELS

Surface 130 m2, places de parc. Libres tout de suite.

Ecrire sous chiffre AS 22233 au bureau de L'Impartial.

A louer

## LOCAUX INDUSTRIELS

excellente situation, places de parc à proximité. Surface 200 m2. Libres tout de suite.

Ecrire sous chiffre AS 22239 au bureau de L'Impartial.

Société d'investissement cherche à acquérir un

## immeuble locatif de rendement

dans le canton de Neuchâtel, jusqu'à Fr. 2.000.000.-.

Ecrire sous chiffre 91-207 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

# INÉDITE -



# LA FORD FIESTA SUPERSPORT!

Sportive au premier coup d'œil. Seulement 13 330 francs.

- phares à iode supplémentaires
  - spoiler avant et béquet arrière noirs
  - élargisseurs d'ailes noirs
  - tableau de bord sportif complet
  - sièges Ghia avec tissu sportif
  - jantes de 6 pouces en alliage léger, pneus 185/60
  - suspension sport avec barre Panhard et stabilisateur
- et bien d'autres extra.

Allez, les mordus: un essai s'impose!

Ford Fiesta Supersport 1300 cm<sup>3</sup>, 66 ch 13 330 francs.



GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 26 81 81

Le Locle

Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel

Tél. (038) 25 83 01



# Hit - Waro + AMARILLO

Adieux dès le jeudi 11.9.80

**Dawamalt**  
1 kg  
**7.25**  
au lieu de Fr. 7.75

**Poires Williams**  
Mûries au soleil du Valais:  
1 kg  
**1.45**

**Knorr Purée de pommes de terre**  
Stocki  
3x3 Portions  
**2.70**  
au lieu de Fr. 3.25

**Huile d'arachide**  
garantie pure  
seulement  
Bouteille géante 3 litres  
**9.90**  
(le litre 3.30)

**Gamay de Romandie**  
1 lt.  
**4.45**  
+ Dépôt  
au lieu de Fr. 4.95

**Graisse végétale pure Waro** avec vitamine E  
450 g  
**1.95**  
100 g - .44  
au lieu de Fr. 2.30

**Album de photo Romantique**  
20 pages, autocollantes  
**4.90**

**Solo citron**  
780 g  
**2.25**

**Via**  
lessive jusqu'à 60°  
5 kg  
**14.45**  
60°  
30/40

**Farmer's Best**  
Revitalisant Textile  
3 lt.  
**4.90**

## Loge maçonnique de Neuchâtel

orienterait volontiers les hommes sincères qui ont encore foi dans la perfectibilité de l'humanité sur les buts et méthodes des FRANCS MAÇONNERIES d'aujourd'hui.

Ecrire sous chiffres AN 22232 au bureau de L'Impartial.

Etude Clerc & Dardel, notaires  
2, rue Pourtalès Neuchâtel - Tél. 038/25 14 69

A VENDRE aux Saars - Neuchâtel

# VILLA

comprenant 5 pièces, avec confort, nombreuses dépendances. Jardin. Vue sur le lac.

Profitez de visiter notre magnifique exposition:

Arrivage de superbes salons cuir. Exclusivité Serathon.

Chambres à coucher - Salle à manger - Pariois - Studio de jeunes - Bibliothèque, etc.

Une des surfaces les plus avantageuses de Suisse

A des prix sans concurrence.

Grand choix de petits meubles.

Reprise de vos anciens meubles.

Facilité de paiement.



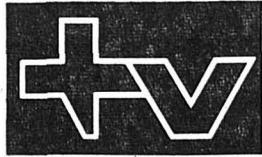



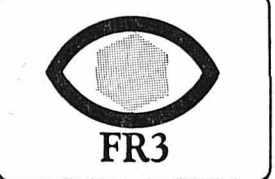
meubles  
**veuthey sa**  
AU BÛCHERON

Place de parc derrière le magasin



**Jeudi**

**• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •**

<p><b>Tranches horaires</b></p>	 <p>romande</p>			<p><b>FR 3 à 17 h. 55</b>  <b>«Marceau la Musique»</b>  <i>S'il y a Marceau le mime, Marceau, l'auteur de théâtre, on ne peut oublier Marceau la Musique.</i>  <i>Le célèbre accordéoniste et compositeur, originaire de Liévin, dans le Pas-de-Calais, porte allègrement ses 78 printemps et vit à Gournay-sur-Marne. Cet extraordinaire musicien, qui ne compte pas moins de 700 œuvres déclarées à la SACEM, est honoré par tous les accordéonistes français, qui ont tous, de Verchuren à Aimable en passant par Yvette Horner, enregistré des airs composés par celui qui signe V. Marceau.</i>  <i>Il fut l'ami de Mac Orlan avec lequel il composa une vingtaine de chansons à succès comme «La fille de Londres», «La belle de Mai». Avec son fils, il a créé sa propre maison d'édition.</i></p>
<p><b>10-12 h</b></p>	 <p>TV romande à 19 h. 50: Faites vos mots</p>	<p>11.09 Réponse à tout: Jeu              11.30 Midi première: Variétés</p>	<p>10.30 A2 Antiope: Vidéotexte              11.45 Journal</p>	 <p>FR3</p> <p>17.30 FR3 Jeunesse              17.55 Scènes de la vie de province</p>
<p><b>12-14 h</b></p>		<p>12.00 Actualités              12.35 Télévision régionale              12.50 Objectif santé: Les excès alimentaires              13.00 Vicky le Viking              13.25 Croque vacances</p>	<p>12.35 Série: Une Affaire pour Mändli              13.00 Aujourd'hui Madame: L'esprit mutualiste</p>	<p>18.10 Soir 3: Informations              18.20 Actualités régionales              18.40 Télévision régionale              18.55 L'Ours Paddington</p>
<p><b>14-16 h</b></p>	<p>15.45 Point de mire: Programmes radio              15.55 Retransmission sportive</p>	<p>14.00 Les Histoires merveilleuses du Senör Franco Cavani</p>	<p>14.00 Série: Police Story              14.55 Sports              Tennis: National à Bayonne. - Cyclisme: Tour de l'Avenir. Commentaire: Jean-Paul Ollivier</p>	<p>19.00 Jeux de 20 heures              19.30 3 questions sur la 3              19.35 Le Solitaire de For Humboldt: Un film de Tom Gries              Avec: Charles Bronson, Ben Johnson, Richard Crenna              21.05 Soir 3: Informations</p>
<p><b>16-18 h</b></p>	<p>17.30 Téléjournal              17.35 Série: L'Agence Labricole</p>	<p>17.02 TF quatre              17.34 L'île aux enfants              17.55 Jeu: Les inconnus de 18 h. 55</p>	<p>17.00 Récré A2: Dessins animés              17.30 C'est la vie de l'été              17.50 Jeu: Des chiffres et des lettres</p>	<p>19.00 Journal              19.35 Le Rouge est mis: Un film de Gilles Grangier              Avec: Jean Gabin, Annie Girardot, Paul Frankeur, Jean Bérard, Lino Ventura, Marcel Bozzuffi, Gina Niclos              21.00 Interviews: Deauville in... USA              Avec la participation de: Anne d'Ornano, Clint Eastwood, Elia Kazan, Dany Kaye, Glenn Ford, James Mason, Nick Nolte, James Caan et Yul Brynner              22.00 Jazz, de J.-Ch. Averty              22.30 Journal</p>
<p><b>18-19 h</b></p>	<p>18.00 Courrier romand: Spécial Vaud              18.30 Les Amours de la Belle Epoque: Feuilleton: Ces Dames aux Chapeaux verts              18.50 Un jour, une heure: Enquêtes et reportages</p>	<p>18.12 Une minute pour les femmes              18.20 Actualités régionales              18.44 Feuilleton: Frédéric</p>	<p>18.20 Actualités régionales              18.45 Trente-six bouts de chandelles              Variétés proposées par Dominique Nohain: 34. Francis Blanche et Line Renaud</p>	<p>19.15 Actuel: Commentaires              19.30 Téléjournal              19.50 Jeu: Faites vos mots              20.10 Reportage: Temps présent: Le soleil colonisé              21.00 Prière d'insérer: Chronique littéraire              21.05 Le Fleuve sauvage: Un film d'Elia Kazan              Montgomery Clift et Lee Remick. Version originale avec sous-titres français              22.45 L'antenne est à vous              L'Association suisse des invalides              23.05 Moi aussi, je parle français: L'Ouest canadien              23.30 Téléjournal</p>
<p><b>19-24 h</b></p>		<p>19.00 Actualités              19.30 Série: La Conquête du Ciel              20.25 L'événement              21.25 Hommages: Honoré Daumier              Avec la participation de Mme Hélène Toussaint, attachée au Département des peintures du Musée du Louvre              22.25 Actualités</p>		<p>19.35 Enigme chinoise              20.05 Magazine régional              20.30 Téléjournal              20.45 Vento caldo              22.40 Téléjournal</p>

**• IMPAR-TV •**

- SUISSE ALÉMANIQUE**  
 16.00 Rendez-vous  
 16.45 Pour les enfants  
 17.15 TV-scolaire  
 17.45 Gschichte-Chischte  
 17.55 Téléjournal  
 18.00 Carrousel  
 18.35 Sports en bref  
 18.40 Point de vue  
 19.00 Nuits et Jours (2)  
 19.30 Téléjournal  
 20.00 Protest  
 21.05 Schauptatz  
 21.50 Téléjournal  
 22.00 Etre vedette: Un rêve
- SUISSE ITALIENNE**  
 18.00 L'Ours Paddington  
 18.05 Salut Arthur  
 18.25 Les règles du jeu  
 18.50 Téléjournal  
 19.05 Black Beauty

**TF 1 à 21 h. 25**  
**Daumier... peintre**  
 Nous avons déjà succinctement présenté cette émission dans notre supplément radio-télévision de samedi dernier. Gérard Pignol, le réalisateur, avait, avec Jacques Vigoureux, proposé et tourné cette émission pour le centenaire de la mort de Daumier en 1979. Elle n'a pu malheureusement être diffusée plus tôt.

A l'époque de la préparation de l'émission, aucune biographie complète n'avait paru sur Daumier; Pignol et Vigoureux ont donc dû faire un travail important de recherche.

Leur objectif était de montrer Daumier lithographe bien sûr, mais aussi l'aspect de l'artiste méconnu: le peintre. Or, toutes les œuvres peintes étaient dans des musées étrangers. Il leur a donc fallu entrer en contact avec eux. Ils montrent aussi des bustes d'hommes politiques en terre cuite qui ont été colorés par Daumier. Ses caricatures ayant été interdites sous Napoléon III, le caricaturiste a pu alors librement approfondir sa peinture...

- 19.35 Enigme chinoise  
 20.05 Magazine régional  
 20.30 Téléjournal  
 20.45 Vento caldo  
 22.40 Téléjournal
- ALLEMAGNE 1**  
 15.00 Magazine féminin  
 16.00 Pour les enfants  
 16.25 Les animaux sauvages  
 16.50 Téléjournal  
 17.00 Programmes régionaux  
 19.00 Téléjournal  
 19.15 L'Allemagne et les élections  
 20.30 Discothèque TV  
 21.30 Le fait du jour  
 22.00 Je veux cesser de me droguer  
 22.45 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**  
 15.30 Parler et faire parler  
 16.00 Téléjournal  
 16.10 Grisul le Petit Dragon  
 16.40 Plaque tournante  
 17.20 Zum kleinen Fisch  
 18.00 Téléjournal  
 18.30 Show Julia Migenes  
 20.00 Téléjournal  
 20.20 Les politiciens répondent aux questions des citoyens  
 21.35 Télé-théâtre: Films du tiers monde: Kindheit in Amacueca Oye Raimundo, adonde vas?  
 22.35 Téléjournal



TV romande à 21 h. 10: Jean Moulin

**• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO**

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
 12.25 Appels urgents. 12.30 Le journal de midi. 18.00 Le journal des régions. 18.20 Soir-sports. 18.30 journal du soir. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A l'Opéra: Don Giovanni. 23.35 Informations. 23.40 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**  
 12.05 Jazz. 13.00 Les écoles pianistiques à partir de Chopin. 15.00 L'héritage hongrois de Bela Bartok. 16.30 Nouvel Orchestre philharmonique. 18.05 Kiosque. 19.00 PNC. 19.30 Chœurs et Orchestre de la Radio de Moscou. 22.00 Les nuits d'été.
- FRANCE CULTURE**  
 12.30 Renaissance des orgues de France. 13.00 Sons. 13.05 Un livre, des voix. 13.47 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Berlin 1980 pour l'œil et l'oreille. 17.30 Feuilleton. 18.25 Jazz. 18.30 La route et le fleuve. 19.00 La pornographie. 21.30 Nuits magnétiques.
- VENDREDI**  
**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
 Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - De 6.00 à 24.00 Un homme, un jour. 6.00, 7.00, 8.00 Le journal du matin. 6.58 Minute œcuménique. 8.00 Revue de la presse romande.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Comment dites-vous? 9.45 Le cabinet de lecture. 10.00 Portes ouvertes aux connaissances. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

**POINT DE VUE**  
**Les chevaux du soleil: l'esprit**

On savait les paysages espagnols capables de remplacer ceux de l'Ouest américain avec peu de remaniements, pour les westerns dits «spaghettis». On savait la production espagnole capable d'organiser d'imposantes reconstitutions télévisuelles, même pour le feuilleton, comme le récent «Fortunata et Jacinta». Mais la voilà qui ajoute une corde à son arc: l'Espagne remplace sans trop de problèmes l'Algérie, très proche certes, population autochtone comprise. C'est donc fait pour un autre imposant feuilleton diffusé durant cet été par la TV romande (lundis et mardis soirs), «Les chevaux du soleil». Ce feuilleton retrace avec générosité l'histoire de l'Algérie française, à travers une micro-société, une famille plus particulièrement.

Basé sur une imposante œuvre de Jules Roy, ce feuilleton est pourtant plus intéressant par son propos que par sa réalisation, fort convenable. En effet, la colonisation de l'Algérie par la France est ici montrée par un côté généreusement anticolonialiste. On nous montre comment on tue la culture des «occupés» par moralisme occidental, en allant, on ne le sait que trop bien, jusqu'à la force pour accélérer les choses.

On montre aussi comment, au sein des populations autochtones, s'établit un certain «collaborationnisme». Mais cette compréhension pour la «juste cause du peuple algérien» se double aussi d'une certaine «nostalgie». Fils de pieds-noirs, ancien officier, Jules Roy a choisi une famille de militaires purs et durs qui de génération en génération se sont battus contre ces «barbares». Ces militaires se révoltent en partie contre les effets du colonialisme, pas tellement contre son principe.

Ce côté tout de même «rétro» de la notion de colonialisme, l'Occident amenant, certes avec des erreurs, la «culture» et la «connaissance» est quand même un peu gênante.

Fab Ly

**A VOIR**  
**Le soleil colonisé**  
 Temps présent  
 TV romande à 20 h. 10

Temps présent» reprend du service ce soir avec un «reportage» de transition» idéal: n'est-il pas consacré aux sacro-saintes vacances, ou à certains de leurs aspects?

Les résidences secondaires, car c'est de cela qu'il s'agit, sont en train de modifier profondément la physiognomie de certains pays de villégiature. En France, il suffit d'écouter les radios périphériques pour découvrir que certains promoteurs immobiliers offrent pratiquement chaque mois un nouveau lotissement ou groupe d'immeubles. La Côte d'Azur y a passé presque entièrement, le littoral atlantique prend le même chemin. Alors on se rabat maintenant sur la Provence et l'arrière-pays, où Jean-Claude Diserens et Jean-Pierre Gorretta sont allés chercher quelques sujets de réflexion pour le public romand.

Le mythe du petit coin de soleil rien qu'à soi à la vie dure: il berce encore les rêves de milliers de personnes économisant laborieusement dans les brumes du nord, de Villeurbanne aux Pays-Bas.

Les Suisses sont eux aussi friands de garrigues ou de cigales. Mais l'époque est révolue où Daudet pouvait acquérir pour une bouchée de pain un moulin désaffecté en bordure de Alpilles: maintenant, on se paie le bungalow «Mon Rêve» de série. Au bord de l'ancien village déserté par les jeunes - le terrain est devenu trop cher pour eux - se pressent des constructions uniformes et médiocres, habitées trois à quatre mois par année. Le reste du temps, c'est une Provence aux volets clos qui s'offre aux regards. Qu'en pensent les habitants? Quelles sont les répercussions de cette «colonisation» sur l'économie du pays? Autant de questions auxquelles ce reportage apporte des réponses, parfois inattendues...



LA CHAUX-DE-FONDS

La vie des sociétés locales

**SEMAINE DU 11 AU 17 SEPTEMBRE**  
**Chœur mixte Eglise réformée.** - Samedi 13, de 14 h. 30 à 20 h., répétition aux Geneveys-s/Coffrane, voitures à disposition. Rendez-vous au presbytère dès 13 h. 30. Lundi 15, de 19 h. 30 à 22 h., répétition à l'aula de l'ancien gymnase.  
**Chorale L'Avenir.** - Répétition, vendredi 12, 20 h. 30, au local, Café d'Espagne.  
**Chœur d'hommes «La Pensée».** - Ce soir, 20 h., sérénade, Numa-Droz 77; ensuite assemblée générale au local (Ancien Stand).

bonne humeur la proclamation des résultats dont voici un extrait:  
 Classe A (débutants): 1. J.-C. Voutat avec X, excellent. - Classe A1: 1. M. Romagnens avec Sally, excellent. - Classe A2: 1. I. Fröhlich avec Joe, excellent. - Classe B: 1. A. Luongo avec Pollux, très bien.  
 Classement par moyennes: 1. M. Romagnens, 9,75, challenge; 2. M. Boillat, 9,72; 3. C. Perret, 9,69. Entraînements: samedi, 14 h. précises, terrain Igesa; mercredi, 19 h. précises, parc du Jumbo.

Décès de M. Paul Jaccard

L'annonce du décès, survenu la semaine dernière à Marin, dans sa 94e année, de Monsieur Paul Jaccard ravive, dans le souvenir des vieux Chaux-de-Fonniers, l'image d'un homme distingué et courtois, qui, pendant de nombreuses années, assumait la charge d'ingénieur des eaux et du gaz au service de la ville de La Chaux-de-Fonds.

De nombreuses «volées» de bacheliers se rappellent cet examinateur, attentif aux réponses des candidats aux examens de mathématiques, mais toujours disposé à tempérer la rigueur du jugement qu'il portait sur l'état de leurs connaissances par la nette perception qu'il avait du trac et de la nervosité qui trop souvent s'emparent, le jour de l'examen, des étudiants les mieux doués.

Mais ce qui me paraît le plus remarquable, dans la longue carrière de Paul Jaccard à La Chaux-de-Fonds, c'est la multiplicité des formes de son civisme. De formation scientifique, titulaire d'un diplôme d'ingénieur du Poly, il cultivait un goût très vif pour la littérature et s'intéressait aux belles éditions. Intégré professionnellement à la fonction publique puisqu'ingénieur des Services Industriels, il mettait encore ses compétences en d'autres domaines au service de la ville en acceptant la fonction, discrète, mais combien utile à la diffusion de la culture, de président du Comité (c'était l'expression de l'époque) de la Bibliothèque publique.

Les gens de ma génération, c'est-à-dire ceux qui gravitent autour de l'âge de 70 ans, se souviennent des conciliabules qui, au sortir de la bibliothèque, se prolongeaient entre William Hirschy, le directeur, et Paul Jaccard, le président. Je crois, que c'est, en assistant à leurs rencontres que dans mon esprit s'est formée la notion, concrète et incarnée de ce qu'il convient d'appeler humanisme, au XXe siècle. De la part de ceux qui ont connu des deux-là, j'affirme à ceux à qui leur âge a dérobé ce privilège que nous sommes aujourd'hui, les uns comme les autres, les bénéficiaires directs de leur foi en une culture mise au service de la population tout entière et de leur confiance en l'avenir de la communauté chaux-de-fonnaire.

Au nom de la Commission et de la Direction actuelles de la Bibliothèque publique nous adressons à la famille de Paul Jaccard l'expression de notre sympathie et notre témoignage de reconnaissance. (as)

état civil

MARDI 9 SEPTEMBRE

Promesses de mariage

Nodiroli Roger Eugène et Hasler Claudine Marceline.

Mariage

Tschudin Edmond Leo et Baume, née Vuilleumier Huguette Germaine.

Décès

Maurer, née Streiff Rosina, née le 7 avril 1911, veuve de Maurer René Henri. - Walter Robert Lorenz, né le 24 décembre 1893, veuf de Louise Hélène, née Moser. - Geiser Daniel, né le 18 décembre 1926, célibataire. - Monnier, née Kohler Alice, née le 3 mai 1887, veuve de Monnier Henri Arnold. - Weber Georges Albert, né le 23 septembre 1902, époux de Mina Antoinette, née Schenk. - Bähler Sébastien Francis, né le 7 mai 1979. - Schütz Ernest, né le 28 octobre 1905.

communiqués

**Conférence du Père Fuchs:** Dans le cadre de la formation permanente de la foi des adultes, le Père Fuchs, professeur à l'Université de Strasbourg, viendra à La Chaux-de-Fonds pour une série de conférences sur le thème «Dieu et la vie». La première rencontre: vendredi 12 (ancien théâtre St-Louis).

«Vivre vraiment ?» Dans notre siècle de progrès techniques, un nombre de plus en plus grand de personnes cherchent désespérément un sens à leur vie. Combien de jeunes et de moins jeunes voudraient combler leur vie par quelque chose de vrai et durable. Peut-on «Vivre vraiment ?», c'est sous ce titre que l'évangéliste F. Legrand apportera des réponses positives lors des rencontres organisées par l'Evangélisation commune de La Chaux-de-Fonds. A 20 h., à la Maison du Peuple, du 11 au 16 septembre.

**Club des loisirs «Groupe promenade»:** vendredi 12 septembre, Neuchâtel - bateau Morat - rendez-vous gare, 7 h. 50.

12 et 13 septembre 1980

**Auvernier fête sa vendange**

BOIRE + RIRE + MANGER + DANSER

Orchestre: vendredi, Pléiade samedi, Pierre Pascal

SAIGNELÉGIER 12 et 13 septembre 1980

**5e Foire jurassienne de brocante et d'antiquités**

Halle du Marché-Concours

Ouvert: vendredi de 9 h. à 22 h. samedi de 9 h. à 18 h.

Entrée libre

**Restaurant JUMBO**

**CE SOIR**

FILETS DE PERCHES meunière  
 Pommes nature  
 Salade de saison

Grande portion **Fr. 8.50**  
 Petite portion **Fr. 5.-**

**AUX ROCHETTES**

Les vacances continuent un p'tit peu  
 Toujours ses assiettes à Fr. 12.-  
 Tél. (039) 22 33 12

Halle de gymnastique Saint-Sulpice  
 vendredi 12 septembre 1980 dès 20 h. 15

**GRAND MATCH AU LOTO**

organisé par la société de tir à l'occasion de son centenaire

Comme d'habitude... superbes quines. une pendule, toupin, 10 jambons, seilles garnies, côtelettes, lots de sucre, lapins, choucroutes garnies, fromages, fumés, etc.

1 abonnement gratuit à tout acheteur de deux abonnements.  
 Abonnement pour la soirée Fr. 18.-. Partiel Fr. 7.-  
 Place de parc. Cantine  
 Se recommande la Société de tir.

école de conduite Denis Pierrehumbert 039/ 235. 235

a choisi **Golf**



**SWIZA**

2800 DELÉMONT

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir:

**1 ouvrier qualifié pour travaux d'usinage**  
 et de tournage avec possibilité d'être formé pour mise en train.

**1 mécanicien**  
 pour la réalisation d'outillage de modèles et divers travaux de mécanique générale.

Se présenter ou téléphoner à:  
 SWIZA SA, fabrique d'horlogerie, CH-2800 Delémont, tél. (066) 21 12 41, en demandant M. Mercier.

OFFRES D'EMPLOIS

*Société Fiduciaire Suisse*

Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Sion, Zurich

Pour la gérance de sociétés auprès de notre siège à Bâle, nous cherchons

**un collaborateur**

capable de traiter d'une manière indépendante les dossiers de clientèle.

Les tâches variées à accomplir comprennent, en outre, tous les travaux relatifs à la tenue de comptabilités, la correspondance française, ainsi que la collaboration aux services de placements de gérance de fortune. L'âge idéal serait de 20 à 25 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à notre service du personnel.

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SUISSE**  
 St-Jakobs-Strasse 25  
 Tél. 061/22 55 00 interne 333

**maret** sa

2014 BOLE - NE  
 TÉLÉPHONE (038) 42 52 52

engage

**micro-mécaniciens**  
 ayant une solide connaissance en micro-mécanique pour participer à de nouveaux développements

L'initiative, l'indépendance dans le travail et la qualité d'exécution sont nos principales exigences

**ouvriers**  
 pour une activité très spécialisée offrant certaines responsabilités dans le cadre d'un petit groupe de travail

Convientrait à personnes habituées à des travaux de précision et désireuses de se fixer définitivement

Places stables  
 Horaire variable  
 Téléphoner au (038) 42 52 52

FABRICATION DE PETITES PIÈCES DE PRÉCISION EN CORINDON SYNTHÉTIQUE ET MÉTAUX DIVERS

**Voulez-vous gagner d'avantage ?**  
 Nous cherchons quelques

**représentants**  
 (activité précédente peu importante) pour la vente de nos articles de marque de première classe dans des rayons libres.

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- revenu de garantie, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre 14 838 Rb OFA Orell Füssli Annonces, case postale 5401 Baden.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_  
 Localité: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_ LI  
 Tél.: \_\_\_\_\_ Profession: \_\_\_\_\_



JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

# A Villeret, le nouveau passage sous-voie sera inauguré demain

Au moment où les autorités et les administrations intéressées s'apprêtent à inaugurer le passage sous-voies des Planches, il semble bien qu'un très bref historique s'impose. Certes, il ne s'agit pas d'entrer dans les détails, car si un endroit du village a fait parler de lui, et depuis fort longtemps, c'est bien celui-là.

De nombreux accidents se sont produits à ce passage à niveau non gardé, située en pleine zone d'habitation, dont un mortel. On y a vu des accidents provoqués par du bétail, par une démolition et surtout par des automobiles qui heureusement... ou miraculeusement ne sont soldés que par des dégâts matériels. Sans compter ceux des automobilistes qui s'en sont tirés avec des sueurs froides dont ils se souviennent !

En fait, il y a 25 ans, exactement le 13 octobre 1955, que le Conseil communal prenait contact avec les CFF en vue de rendre ce passage moins dangereux. Les CFF font des propositions: feux clignotants automatiques, barrières commandées de la gare et même un passage sous-voie. Rien ne se fait pourtant, car les citoyens ne comprennent pas que la commune doit contribuer pour des sommes importantes, sinon pour la totalité, à ces travaux qui assurent la sécurité ferroviaire et celui de beaucoup d'automobilistes du village voisin, plus peut-être que celle des gens de Villeret qui, eux, évitent autant que possible de s'aventurer sur ce passage.

En 22 ans, le Conseil communal ne prend pas moins de six contacts avec les CFF, presque toujours à la suite d'un nouvel accident. Enfin, en 1977, dans le

cadre du plan d'aménagement local, les choses sérieuses commencent. Après bien des discussions, les Chemins de fer proposent d'entreprendre la construction d'un passage sous-voie, cette fois sous leur responsabilité. Il en coûtera à la commune la somme très modeste, comparée au coût total, de 60.000 francs, toutes subventions déduites. L'offre comporte toutefois une condition impérative qui provoque encore dans la commune des remous certains: la fermeture du second passage, gardé celui-là, et qui se trouve près de la gare. Celle-ci deviendra alors une halte non desservie.

Une assemblée extraordinaire est convoquée le 17 octobre 1977 qui accepte ces propositions. Le 6 août 1979, commencent alors les travaux qui viennent de s'achever.

Ajoutons encore, pour être complet, que plus les travaux avancent, plus on se rend compte que les voies d'accès au passage sont trop étroites et qu'il faut les améliorer en prévision du fort trafic qui ne manquera pas d'emprunter cette nouvelle voie. C'est aujourd'hui chose en partie terminée.

Enfin, et en conclusion, il faut mentionner encore que Mme Vèrène Monnier-Bonjour de La Chaux-de-Fonds qui passait un jour ce passage à niveau vit sa voiture heurtée et détruite par le train. Elle s'en tira sans une égratignure. En souvenir de cette aventure qui eut pu être tragique, elle offrit de rompre la monotonie du béton en créant un décor en forme de relief qu'elle a elle-même placé de part et d'autre du passage. Le relief situé à l'est s'appelle Déclit et celui de l'ouest Rythmes. (mb)

## Au Grand Conseil

# Débat chargé d'électricité à propos des affaires jurassiennes

La question jurassienne a une nouvelle fois soulevé les passions hier matin au Grand Conseil bernois: celui-ci avait notamment à se prononcer sur une motion du député socialiste biennois Jean-Roland Graf demandant à l'exécutif bernois de veiller à ce que l'article 5 de la Constitution fédérale qui garantit le territoire des cantons soit rapidement complété par des dispositions légales permettant d'assurer son application dans la Confédération d'aujourd'hui. Cette motion et une interpellation du même député ont donné lieu à de nombreuses interventions, ainsi qu'à une longue réponse du conseiller d'Etat Werner Martignoni, directeur des Finances et responsable des affaires jurassiennes.

Le gouvernement avait prévu de répondre en bloc à une série d'interventions relatives aux affaires jurassiennes, comprenant donc la motion et l'interpellation du député Graf, ainsi qu'une interpellation du député Schneider (poch, Berne) sur les événements de Cortébert. Le député de l'Alternative démocratique a d'abord demandé que soit dissociée la réponse à l'interpellation Schneider, ce que le Parlement a massivement rejeté. Le député progressiste a alors retiré son interpellation et quitté la salle en signe de protestation.

Développant les raisons du dépôt de sa motion, Jean-Roland Graf a déclaré que s'il reconnaissait aux autonomistes le droit de militer pour leur cause, il n'acceptait pas «certaines menées». «Les séparatistes bénéficient, sinon du soutien officiel, du moins de l'aide de certains membres du Gouvernement du canton du Jura», a-t-il affirmé. L'article 5 de la Constitution fédérale qui garantit le territoire des cantons doit être assorti de dispositions légales permettant de «pénaliser ceux qui y contreviennent».

### MÉTHODES INACCEPTABLES

Prenant ensuite la parole, le conseiller d'Etat Martignoni a longuement développé la réponse de l'exécutif, réaffirmant le soutien du gouvernement bernois à la population du Jura bernois et passant en revue les «méthodes inacceptables» des séparatistes jurassiens. Il a fustigé «l'idéologie de l'éthnie» et le «féodalisme ethnique» qui entraîneraient la «disparition de la Confédération», et appelé que les Chambres fédérales avaient refusé d'accorder la garantie à l'article de la Constitution du canton du Jura prévoyant la possibilité d'accueillir en son sein des territoires du Jura bernois.

A propos de «l'intrusion séparatiste» lors de l'assemblée communale de Sornetan qui avait décidé de ne pas réélire un instituteur autonomiste, sujet de l'interpellation du député Graf, M. Martignoni

a constitutionnellement un rôle à jouer afin que cessent ces ingérences», a déclaré M. Martignoni avant de demander au Parlement de soutenir la motion Graf.

### «DISPOSITIONS TOTALITAIRES»

Le député autonomiste Antonio Erba a rétorqué que l'article 5 de la Constitution fédérale sous-entendait la «mise en danger du territoire cantonal par la violence», soit par exemple par des «moyens militaires», ce qui n'est en l'occurrence pas le cas. «Dans ces conditions, vouloir absolument assortir l'article 5 de dispositions pénales, c'est ouvrir la porte à des dispositions totalitaires», a-t-il affirmé.

Députés autonomistes, jurassiens bernois et bernois se sont ensuite succédé à la tribune pour se renvoyer la balle. Au vote, la motion Graf a été acceptée par 122 voix contre 4, celles du groupe libre (autonomistes et extrême-gauche bernoise), deux députés indépendants s'abstenant de voter. (ats)

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

# Au Tribunal correctionnel de Neuchâtel De l'emprisonnement mais du sursis pour un drogué

M. Jacques Ruedin a présidé hier une audience du Tribunal correctionnel de Neuchâtel assisté de M. Charles-Henri Perriraz et de Mme Jeannine Gass, jurés. Mme M. Steininger fonctionnait comme greffier, M. Daniel Blaser, substitut du procureur général, représentait le ministère public.

J.-B. E., âgé de 21 ans, est un drogué et un voleur. Il se dit rangé définitivement mais doit répondre de nombreuses infractions commises ces dernières années: vols dans un magasin, recel d'un amplificateur volé, achat, vente et

consommation de drogues fortes, conduite d'un véhicule sans être en possession d'un permis et alors qu'il était sous l'effet de la drogue.

Il a acheté pour sa consommation personnelle ou pour les revendre du LSD, de la cocaïne, de l'héroïne et de la marijuana. Le ministère public a requis une peine de dix mois d'emprisonnement sans s'opposer à l'octroi du sursis afin de donner une dernière chance à ce jeune homme de reprendre la bonne route.

Le tribunal le condamne finalement à six mois d'emprisonnement avec sursis pour une durée de trois ans. J.-B. E. paiera les frais judiciaires par 80 francs et il versera une dévolution à l'Etat d'un montant de 3000 francs, somme qui représente les bénéfices encaissés par la vente illicite de la drogue. (rws)

### Mauvaise chute

Hier à 11 h. 20, M. Roger Barbezat, 66 ans, de Peseux, montait en motocycle léger le chemin de la Papeterie. Dans le grand virage à gauche, alors qu'il roulait au centre de la chaussée, il a été surpris par une voiture arrivant normalement en sens inverse. Aussi il a donné un coup de guidon à droite et a perdu la maîtrise de son véhicule dont la roue avant s'est engagée dans le caniveau bordant la chaussée. De ce fait, M. Barbezat chuta contre les rochers. Il a été transporté à l'Hôpital Portalès par ambulance, souffrant de blessures à la tête et de diverses contusions.

### Cyclomotoriste blessé

Hier à 19 h. 10, M. Michel Schraner, 18 ans, de Cernier, circulait en cyclomoteur rue du Rocher en direction du centre de la ville. A la hauteur de l'immeuble No 36, il eut sa route coupée par un autre cyclomotoriste, soit M. O.G. de Neuchâtel qui quittait sa place de stationnement au nord de la chaussée. M. Schraner a été blessé et transporté à l'Hôpital des Cadolles par ambulance souffrant du dos, de la tête et d'une forte commotion.

### Accident de travail

Hier à 9 h. 35, conduisant un camion léger, M. A.C. de Neuchâtel circulait rue du Château en direction ouest. A la hauteur du No 2, alors qu'une benne de chantier était placée sur le trottoir nord, il a passé à côté de celle-ci et s'est serré à droite pour décharger. Lors de cette manœuvre, un ouvrier, M. Joao Gomes, 29 ans, de Neuchâtel, passa entre le camion en mouvement et la benne. De ce fait, il a été coincé contre la benne. Il a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par ambulance, souffrant de blessures au bassin.

### MARIN

### Motocycliste blessé

Hier à 17 h. 30, un automobiliste d'Anet, M. W. K., quittait sa place de stationnement devant la BCN, soit sur la partie sud de la rue Auguste-Bachelin. Lors de sa manœuvre, il est entré en collision avec la moto conduite par M. Oscar Vaucher, 60 ans, domicilié à Marin, qui circulait dans la rue en question en direction est. Blessé, M. Vaucher a été transporté à l'Hôpital Portalès à Neuchâtel.

## mémento

### SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

### COURTELARY

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

L'Eternel est mon berger: je ne manquerai de rien.  
Ps 23 v. 1.  
C'est vers toi Eternel, Seigneur! que se tournent mes yeux, C'est auprès de toi que je cherche un refuge.  
Ps 141 v. 8.

Profondément touchés, mais consolés dans l'espérance d'un éternel revoir, nous faisons part qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui notre chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie

## Madame Henri DUBOIS née Hulda HABEGGER

qui s'en est allée dans la paix de son Sauveur, mercredi, dans sa 48e année, après une longue et cruelle maladie supportée avec beaucoup de courage.

### Les familles affligées:

- Monsieur Henri Dubois et ses enfants, Philippe, Daniel, Marguerite et Eric;
- Madame Martha Habegger-Geiser, à Villeret: Monsieur et Madame Daniel Habegger-Amstutz et leurs enfants, à La Ferrière,
- Madame et Monsieur Willy Augsburg-Habegger et leurs enfants, à La Cibourg;
- Les descendants de feu Louis Dubois.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 septembre 1980.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité de la famille vendredi 12 septembre, à 9 heures.

Le culte sera célébré à la Chapelle des Bulles, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 33, rue du Progrès.

Veillez penser au village d'enfants d'Abéché, Tchad, SMEK, ccp 30 - 12330 ou au Service d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds, ccp 23 - 660.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu et croyez en moi.  
Jean 14, v. 1.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

### Monsieur et Madame Raymond Berger-Wagner, à Vevey:

- Monsieur Alain Berger, à Vevey;
- Madame Vve Hélène Monnier, ses enfants et petits-enfants;
- Madame Vve Marguerite Bourquin-Berger, à Villeret;
- Monsieur Arnold Berger, à Villeret, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Lucie BERGER née MONNIER

leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui mardi, dans sa 89e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 septembre 1980.

L'incinération aura lieu vendredi 12 septembre.

Cérémonie au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Raymond Berger Collet 1 1800 VEVEY.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Pompes funèbres Arnold Wälti**  
Epargne 20 Tél. (039) 23 43 64  
Jour et nuit - Cercueils - Transports  
Formalités - Prix modérés

EN SOUVENIR  
**Paulette-Francine SCHWARZ**  
1979 - 12 septembre - 1980

**MONSIEUR WALTER FÜRST, MONSIEUR ET MADAME ALBERT SEELHOFER-ROCHAT ET FAMILLE,**  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
profondément émus par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur épreuve soit par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.  
Ils en garderont un souvenir de profonde reconnaissance.



# Qu'en pense l'Américain moyen ?

## ♦ Suite de la première page

Pour lui, aucune importance c'est tout un, et nous sommes des types formid. Illico il y va de sa tournée de bière «pour mes amis suisses!» hurle-t-il à travers le sympathique bistro d'Egg Harbour. Quand nous touchons le thème des élections, il s'électrise:

Pour moi, ce sera Reagan. Pourquoi? J'ai travaillé en Californie quand il était encore gouverneur. Il a très bien mené les affaires de l'Etat, et c'est un type comme lui qu'il nous faut pour mener les Etats-Unis.

- Et Anderson, qu'en pensez-vous?  
- Rien. Rien du tout. Personne ne le connaît, alors... Tandis que Reagan, c'est autre chose, c'est lui le bon choix.

Son copain plus placide et plus réfléchi, intervient:

- On en a plein le dos de vivre dans une Amérique où il n'y en a que pour les minorités de ci ou de ça. Nous, on fait partie de la majorité, et c'est elle qui compte et qui décide, et non ces tas de représentants de minorités qui manipulent tout à Washington.

## L'HONNÉTÉTÉ AVANT TOUT

Tout autre son de cloche chez Iuri, étudiant letton d'origine, émigré tout enfant après la Deuxième Guerre mondiale avec des centaines de milliers d'autres «displaced persons» des pays de l'Est européen, et pour qui l'Amérique est devenue la promesse d'un avenir vivable. Il votera pour Carter, pour des raisons précises:

- Carter est un président profondément honnête. Il faut lui laisser faire sa politique - il aura le peuple derrière lui, même si beaucoup de politiciens, d'intellectuels et de «cols blancs» le critiquent sans cesse. Jimmy Carter n'a certainement rien d'un surhomme, mais au moins il ne trompe personne.

Et que pense-t-il des autres candidats?  
- Je connais trop peu des idées d'Anderson pour le juger, mais ce qu'il a dit à la télévision sonnait juste et honnête. Quant à Reagan, s'il est élu, ce sera un président pour les millionnaires et les hommes d'affaires, mais il ne se souciera guère des pauvres, et il y en a beaucoup plus qu'on ne croit, ici.

## UNE TROISIÈME VOIE?

Même souci d'honnêteté chez Paul, homme d'affaires dans sa belle propriété des Hartlands, aux environs de Milwaukee (Wisconsin):

- Parmi les trois, je préfère Anderson. Son langage à la TV est clair et concis, il sait de quoi il parle, il utilise des raisonnements que tout le monde peu comprendre, il sait convaincre non pas par des affirmations fracassantes et invérifiables, mais en expliquant cette sacrée interdépendance des choses et des élé-

ments de toute politique. Mais il ne percera sans doute pas, parce qu'il n'a pas un parti ou une grande organisation bien rodée derrière lui. Dans ce pays, il est impossible de créer en si peu de temps une vague de fond par un troisième parti. Je voterai pour lui en espérant qu'il fera assez de voix pour faire réfléchir les deux partis en lice. Ils doivent se rendre compte qu'une troisième voie est possible, ce qui sous-entend qu'il faut revoir et corriger notre système électoral qui est suranné.

- Des modifications dans quel sens?  
- On ne peut et ne doit pas tout chambarder d'un coup. Il faut commencer par supprimer ce «vote indirect» qui nous oblige à élire des électeurs qui éliront le président. Il nous faut un système qui nous permette de voter directement pour le candidat de notre choix. Ce sera déjà un pas décisif dans la bonne direction. Mais cela prendra du temps. Voilà pourquoi il est si important qu'Anderson fasse un score suffisant même s'il n'est pas élu: cela fera peut-être agir nos législateurs. J'espère que les élections de novembre ouvrent la voie à de telles réformes pour les présidentielles dans quatre ans.

## L'ÉNORME POIDS DE L'ADMINISTRATION

Harold, quant à lui, est conseiller d'une importante corporation locale, et assez versé dans la politique, mais sans avoir les doigts dans l'engrenage, comme il dit.

- Vous savez, on exagère beaucoup le pouvoir réel d'un président des Etats-Unis. Il dépend d'une foule de spécialistes pour prendre une décision. Et diriger les Etats-Unis ne s'apprend pas du jour au lendemain. Ce qu'il est convenu d'appeler le pouvoir est en fait géré par l'ensemble de l'administration dont les chefs responsables sont choisis par le président. Mais leur main gauche ignore souvent ce que fait leur main droite. Une telle administration politique pèse d'un poids énorme, et elle est elle-même exposée à des pressions des forces externes qu'elles appartiennent au Sénat, à la Chambre des représentants ou, autre colosse, à l'économie et à ses corporations nationales et régionales puissantes.

- Et l'administration a besoin, elle aussi d'un rodage, non?

- Bien entendu, et lorsque le pouvoir change avec la victoire de l'autre parti aux élections présidentielles, une nouvelle administration s'installe, et doit refaire le dur apprentissage. A chaque nouveau président, ce changement devient pire, parce que les affaires du monde politique et économique se compliquent d'année en année. En soi, les vues dé-

fendues par Anderson me paraissent justes, mais je ne voterai pas pour un perdant. Je donnerai ma voix à Carter qui a bien droit à un second mandat comme la plupart de ses prédécesseurs élus. Je me méfie du temps de rodage prolongé dont aurait besoin toute nouvelle administration, alors même que la récession, le chômage et la situation mondiale nous créent chaque jour des problèmes nouveaux.

## PROBLÈMES D'INFORMATION

Avec Justin, gentleman-farmer qui connaît l'Europe et la Suisse, nous discutons des difficultés d'être suffisamment renseigné sur les affaires et les réactions américaines.

- Ne vous en étonnez pas, dit-il, car nous sommes aussi mal informés ici! Prenez l'exemple des «conventions» - qu'elle soit démocrate ou républicaine - ce ne sont pas des sources de renseignements aux eaux très pures. Nous sommes abreuvés par nos médias, mais nous restons constamment sur notre faim de savoir. Je suis sûr que seuls les collaborateurs les plus proches du président sont vraiment au courant - et encore! Je

soupçonne que même les membres du cabinet n'ont qu'une vue fragmentaire de ce qui se trame ou ce qui est en train de se défaire. Le manque de suite dans la politique gouvernementale s'expliquerait parfaitement. Voilà une des raisons pourquoi je n'ai pas encore fixé mon choix.

Sa femme surenchérit doucement:

- Et moi je me méfie des semaines à venir et du cirque de la dernière heure déclenché à la télévision - quel feu roulant de surenchère et de propagande superficielle il va falloir endurer! Peut-être n'irai-je même pas voter.

\*\*\*

On le constate, les avis divergent fortement et toute prévision du résultat final du 4 novembre prochain reste actuellement encore du domaine des spéculations. Il est certain en revanche qu'aux Etats-Unis même, les critiques à l'encontre du système électoral s'accroissent au sein de cette immense masse de citoyens de la majorité silencieuse. Là aussi les idées évoluent plus rapidement que ne le voudraient peut-être les politiciens en lutte pour le pouvoir.

Hugues FAESI

## France: le chef des services secrets donne sa démission

Le colonel Alain de Gaigneron de Marolles, chef du Service de documentation extérieur et de contre-espionnage français (SDECE) a démissionné après avoir passé moins d'un an à son poste, apprenait-on hier à Paris, de source militaire française.

Le colonel de Marolles a démissionné il y a quelques semaines à sa propre demande et «pour des raisons techniques», indique-t-on de même source sa démission a été immédiatement acceptée.

Le ministère de la Défense, autorité de tutelle, a refusé de commenter la nouvelle. Le colonel de Marolles est le cinquième chef du SDECE depuis la réorganisation des services de renseignements français il y a dix ans.

Commentant cette démission, «Le Monde» estime que ce départ traduit «une instabilité inquiétante des responsables à la direction de ce service».

On indique de source digne de foi que les agents du SDECE se plaignent des liens étroits du service avec les autres services de renseignements des pays africains.

Les agents français éprouvent un malaise croissant à la suite du rôle qu'on leur a demandé de jouer ces der-

niers temps en Afrique, notamment au Zaïre, en République centrafricaine et au Gabon, ajoute-t-on de même source.

Le colonel de Marolles aurait été, quant à lui, critiqué par les autorités pour avoir soutenu la formation d'un gouvernement libyen en exil prêt à prendre le pouvoir après un soulèvement qui se produirait près de Benghazi, dit-on encore de même source.

(reuter)

## A Besançon Enseignants relaxés

Le Tribunal correctionnel de Besançon a relaxé hier six enseignants de Besançon appartenant au SGEN-CFDT, au SNES et au SNI-PEGC, poursuivis pour avoir enfoncé les portes du rectorat le 25 septembre de l'année dernière.

Ce jour-là, des enseignants avaient manifesté pour obtenir de l'administration la liste des maîtres auxiliaires nommés. Ils avaient pénétré de force dans le rectorat qu'ils avaient occupé pendant plusieurs heures. Le recteur, M. Legohérel, avait porté plainte contre X.

Les prévenus avaient été inculpés en tant que responsables syndicaux et l'enquête n'a pas permis de retrouver ceux qui avaient effectivement enfoncé les portes. (ap)

## A la Conférence de Madrid

### Un pas important est franchi

Hier soir, les 35 délégations qui participent à la réunion préparatoire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à Madrid, ont accepté, par consensus, l'ordre du jour proposé par le Liechtenstein. Ainsi, au premier jour de débat déjà, les délégués ont franchi un pas important en approuvant le schéma général auquel ils se référeront lors de la discussion des différentes questions de la phase préparatoire.

Parmi celles-ci figurent la mise au point de l'ordre du jour de la conférence principale qui débutera le 11 novembre prochain, ainsi que la préparation formelle de cette même conférence au point de vue de l'organisation. Ce dernier point - le fameux point 4 - inclut en particulier un échange de vues approfondi, aussi bien sur la mise en œuvre des dispositions de l'acte final, que sur l'exécution des tâches définies par la conférence. Il donnera certainement lieu, ces prochains jours et semaines, à de vives discussions.

Pour la délégation helvétique, les choses sont allées plus vite qu'on ne l'espérait. Mais il n'y a tout de même pas lieu de pavoiser trop vite. Le véritable débat s'ouvre à présent, et il faudra dès lors se mettre d'accord sur le contenu à donner aux divers points figurant à l'ordre du jour. On peut s'attendre à des affrontements verbaux. (ats)

## • La France à notre frontière •

### Etablissements Burdet Damprichard

#### Intérêt d'un groupe financier international

Depuis plusieurs années, les établissements Burdet de Damprichard donnent des inquiétudes. Cette très importante fabrique de boîtiers de montres, qui employait près de cinq cents personnes il y a cinq ans, en a perdu près de la moitié, et depuis quelques semaines, on était en droit d'avoir des craintes pour l'avenir des deux cents cinquante salariés restant, dont la plupart n'avaient pas été payés depuis juillet.

Une importante réunion s'est tenue hier à Damprichard où le conseiller technique d'un important groupe financier international (non horloger) a annoncé qu'un plan de redressement et de restructuration serait très rapidement rendu public. Les capitaux intéressés seraient français ou suisses. On parle d'un apport de trois millions, l'injection de

cet argent frais étant bien sûr assortie de conditions précises parmi lesquelles un resserrement des effectifs et une participation de actionnaires. D'autre part, une aide financière serait sollicitée auprès des pouvoirs publics pour permettre aux entreprises sous-traitantes (vingt au total) de livrer leurs fournitures dans de bonnes conditions. L'ensemble de ce plan, dont les détails seront connus ultérieurement, et qui sera mis en œuvre sur une période de trois mois, concerne sept cents personnes et intéresse toute l'horlogerie du Plateau de Maïche.

D'après les experts, l'entreprise Burdet est très performante sur le plan de la technicité et des méthodes de travail et la demande est actuellement satisfaisante dans le boîtier de qualité. (sp)

## Syrie et Libye

### La fusion est officielle

La Syrie et la Libye ont proclamé officiellement leur fusion dans un communiqué qui a été lu hier par Radio-Damas.

Le président syrien M. Assad était rentré le jour même à Damas, après deux jours d'entretiens avec le colonel Kadhafi à Tripoli.

Radio-Damas a précisé que les deux hommes ont eu des réunions approfondies en présence de leurs principaux collaborateurs, et se sont rencontrés en tête-à-tête à deux reprises pendant le séjour de M. Assad dans la capitale libyenne.

La radio a annoncé par ailleurs que le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdul Halim Khaddam, également vice-premier ministre, a quitté Damas pour Ryad, première étape d'une tournée de six pays arabes qui comprendra également Koweït, Qatar, les Emirats arabes unis et les deux Yémen. M. Khaddam est porteur de lettres du président Assad expliquant la fusion syro-libyenne. (ap)

## L'ACTUALITÉ SUISSE

### Dans une pharmacie de Sugiez

#### Vol à main armée

Un vol à main armée a été commis, hier vers 17 h. 30, dans une pharmacie de Sugiez (FR).

Un inconnu, âgé de 23 à 25 ans, a pénétré dans le magasin et a menacé la pharmacienne de son arme, un pistolet probablement de gros calibre. Il s'est enfui en emportant des stupéfiants et une somme d'argent. Les recherches aussitôt entreprises n'ont pas encore permis d'arrêter le malfauteur. (ats)

## Un musulman vice-premier ministre

### ♦ Suite de la première page

Le maréchal Ye a, d'autre part, mis l'accent sur «les critiques, les propositions et les motions formulées par les députés» depuis le début de la session le 30 août. Un rapport final sur les travaux de l'ANP a relevé que 2300 motions avaient été déposées - un chiffre record dans les annales de l'ANP.

Les diplomates et les journalistes étrangers ont pu assister à la séance de clôture, comme cela a été le cas, pour la première fois depuis une vingtaine d'années, pour trois autres séances dont celle au cours de laquelle a été déposée la démission de M. Hua.

## NOUVEAUTÉ

Le gouvernement chinois accueille pour la première fois un musulman dans les rangs de ses vice-premiers ministres en la personne de l'imam Yang Jingren, nommé hier.

M. Yang, âgé de 75 ans, est ministre chargé des minorités nationales depuis 1978, après avoir été vice-ministre de la même Commission d'Etat dans les années cinquante.

## En Pologne

### Flottement

#### ♦ Suite de la première page

Dans l'esprit des dirigeants polonais, l'émancipation du mouvement ouvrier doit avoir pour contrepartie un renforcement de la coopération entre la Pologne et les autres pays membres du Comecon, Union soviétique en tête.

A cet égard, la présence à Moscou d'une délégation polonaise d'un rang aussi élevé (M. Jagielski est en même temps membre du bureau politique) apparaît comme une étape importante dans le plan de restauration de l'économie nationale auquel se sont attelés le parti et le gouvernement. (afp)

## UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

### Un choix ambigu

Curieuse affaire que celle qui vient d'ébranler le monde politique autrichien.

Curieuse non pas tant en raison des accusations de corruption retenues contre un ministre du cabinet socialiste du chancelier Kreisky. Les exemples de l'action corruptrice du pouvoir sont suffisamment nombreux pour que l'on ne s'étonne pas outre mesure que certains gouvernants puissent parfois céder à la tentation.

Ce qui est plus étonnant en l'occurrence c'est qu'un scandale qui aurait dû, pour le moins, aboutir à une démission, ait finalement débouché sur un compromis passablement vaseux permettant à l'intéressé de conserver l'essentiel de ses prérogatives.

En effet, lorsque M. Hannes Androsch, vice-chancelier et ministre des Finances, fut mis en cause dans l'énorme affaire de pots-de-vin consécutive à l'adjudication des travaux du nouvel Hôpital de Vienne, la presse autrichienne rappela qu'auparavant déjà l'homme politique avait été sommé par son parti de mieux séparer les affaires de l'Etat d'avec ses affaires privées. On se trouvait dès lors devant un cas de récidive d'autant plus gênant que M. Androsch était considéré comme le successeur potentiel du chancelier Kreisky.

Face à une situation aussi délicate, on aurait pu penser que les instances du parti socialiste trancheraient dans le vif pour redorer leur image de marque auprès de la population. Le chancelier B. Kreisky lui-même n'avait-il pas menacé de démissionner si une rapide «moralisation» de la vie politique du pays n'intervenait pas rapidement?

Que ce même chancelier ait dû ensuite se contenter d'un compromis qui ne doit nullement le satisfaire indique bien que si la crise proprement dite est provisoirement enterrée, un profond malaise subsiste.

En effet, comment faut-il comprendre qu'un parti qui doit presque toute sa puissance politique au charisme de son chancelier lui ait infligé un pareil camouflet pour soutenir un homme pourtant terriblement compromis?

Une étrange manière en tout cas de préparer un après-Kreisky qui pourrait bien s'annoncer sous de très sombres auspices pour les socialistes autrichiens.

Il n'y a pas que l'usure du pouvoir qui provoque certaines déconfortures.

Roland GRAF

## Autonomie palestinienne Reprise des pourparlers

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a annoncé que les pourparlers sur l'autonomie palestinienne reprendront avant la fin de septembre.

Le chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir, rappelle-t-on, se trouve actuellement au Caire «pour accélérer le processus de normalisation entre les deux pays».

Il avait été question au préalable de contacts israélo-égyptiens pour préparer le sommet tripartite (Israël, Egypte, Etats-Unis) de novembre à Washington. Le premier ministre israélien a confirmé que ces contacts seront en fait «une reprise officielle» des pourparlers sur l'autonomie palestinienne. (afp)

## Prévisions météorologiques

Le ciel restera très changeant, des passages nuageux importants alterneront avec un peu de soleil.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,29.

## Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Mardi à 17 h.: 749,77 m.

Hier mercredi à 17 h.: 749,79 m.